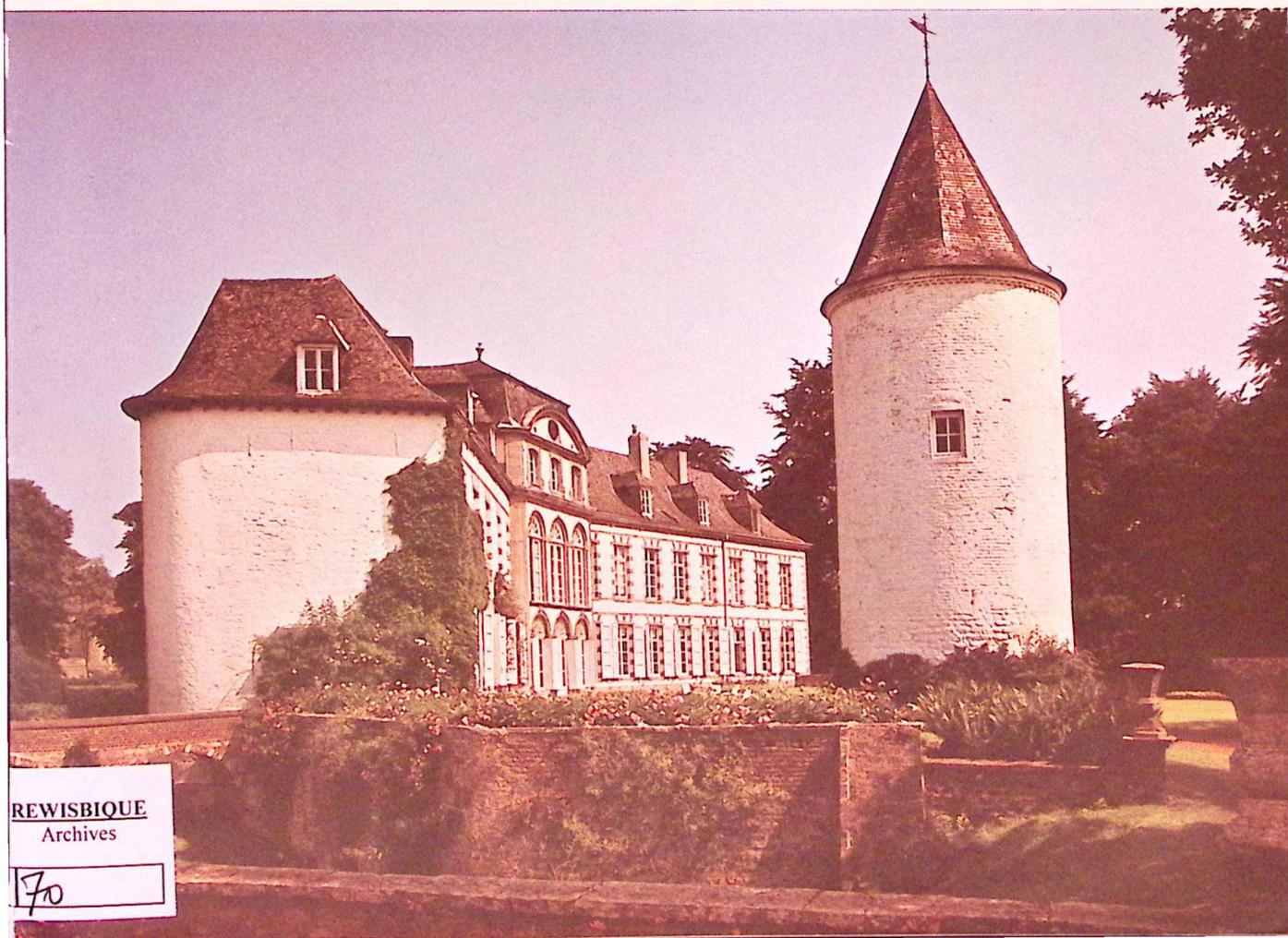




DECEMBRE 1978

BIMESTRIEL N° 6

BRABANT

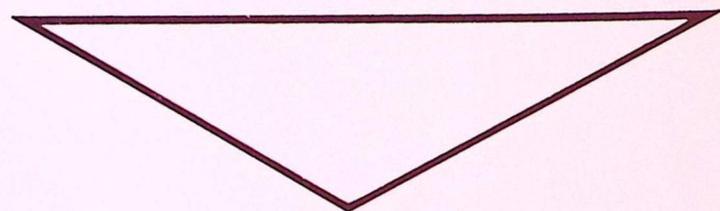


REWISBIQUE
Archives

170



DES
MILLIONS
A GAGNER



**LOTÉRIE
NATIONALE**

BRABANT

Revue bimestrielle de la Fédération Touristique

Direction : Maurice-Alfred Duwaerts

Rédaction : Yves Boyen

Conseiller technique : Georges Van Assel

Présentation : Guy Cobbaert
Nadine Willems

Administration : Rosa Spitaels

Imprimerie : Robert Louis, s.p.r.l.

Photogravure : Quarto et Wespín S.A.

Couverture : le Berrurier

Prix du numéro : 75 F.

Cotisation 1978 (6 numéros) : 300 F.

Siège : rue du Marché-aux-Herbes 61
1000 Bruxelles.

Tél. : (02) 513 07 50.

Telex : B BRU B 63.245

Bureaux ouverts de 8.30 h à 17 h. Les bureaux sont fermés les samedis, dimanches et jours fériés.

C.C.P. de la Fédération Touristique du Brabant :
000-0385776-07.

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Ceux non insérés ne sont pas rendus.

Er bestaat eveneens een nederlandsstalige uitgave van het tijdschrift « Brabant », die ook tweemaandelijks verschijnt en originele artikels bevat die zowel de culturele, economische en sociale uitzichten van onze provincie belichten als het toeristisch, historisch en folkloristisch patrimonium.

Les lecteurs qui désirent obtenir les deux éditions (française et néerlandaise) de la Revue sont priés de verser la somme de 450 F au C.C.P. 000-0385776-07.

BE ISSN 0006-8616

SOMMAIRE 6 - 1978

Nos Métiers d'Art et les « 3 B », par Jacqueline Berghmans	2
Joachim Lelewel en Brabant, par Dr. Armand Colard	8
Le prieuré de Bois-Seigneur-Isaac, par Gladys Guyot	15
Le Musée Bruxellois de la Gueuze, par Myriam Lechêne	22
Un important colloque sur l'avenir du tourisme en Wallonie, par Gilbert Menne	26
Belles églises du Brabant (3), par Yves Boyen	30
Le soleil, énergie de demain, par Hélène Lion	36
Les fromages belges, par Raoul van Onsem	40
Promenades à Orp-Jauche (2), par Gilbert Menne	46
Vient de paraître, par Yves Boyen	51
Pede-Sainte-Anne, par Joseph Delmelle	52
Rhode-Saint-Genèse, par Emile Poumon	54
Un achat utile... un cadeau qui plaira	56
Gastronomie en Brabant, par Jean Demullander	58
Noël dans la Cité 1978	60
La vie de nos syndicats	61
Il est bon de savoir que...	62
Les manifestations culturelles et populaires	
Couverture	3

ICONOGRAPHIE PHOTOGRAPHIQUE

Nos métiers d'Art et les « 3 B » : Métiers d'Art du Brabant, Guy Cobbaert et Willy Caussin ; Joachim Lelewel en Brabant : documents aimablement prêtés par l'auteur, Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la Province de Brabant et Willy Caussin ; Prieuré de Bois-Seigneur-Isaac : Georges de Sutter, A.C.L., Albert Hanse, cliché C.G.T. - Photo Esterhazy, Guy Cobbaert ; Pede-Sainte-Anne : Hubert Depoortere ; Musée Bruxellois de la Gueuze : Willy Caussin et Philippe Detry ; Colloque sur l'avenir du tourisme en Wallonie : Province de Liège - Tourisme et J. Desmet ; Belles églises du Brabant : Willy Caussin, INBEL, A.C.L. et C.G.T. - Vokaer ; Les fromages belges : photos de l'auteur et cliché O.N.L. ; Le soleil, énergie de demain : photos aimablement prêtées par l'auteur ; Promenades à Orp-Jauche : Guy Cobbaert, Georges de Sutter, Hubert Depoortere et Willy Caussin ; Rhode-Saint-Genèse : Willy Caussin ; Gastronomie en Brabant : dessins originaux de Tziboulski ; La vie de nos syndicats : Guy Cobbaert ; Il est bon de savoir que : Guy Cobbaert.

Au recto de notre couverture : le château de Bois-Seigneur-Isaac est une élégante construction, d'une belle ordonnance classique, remontant au début du XVIII^e siècle. Il a remplacé une ancienne demeure fortifiée dont ne subsiste plus qu'une tour ronde, isolée aujourd'hui du bâtiment principal (Photo : le Berrurier).

Au verso de notre couverture : authentique chef-d'œuvre de l'architecture gothique brabançonne, véritable dentelle de pierres, d'une finesse incomparable, la tour de l'hôtel de ville de Bruxelles gagne encore en sveltesse et en majesté dès que s'allument les feux croisés des projecteurs (Photo : Jean-Marie Warégné).

Philosophie et Tradition :

NOS METIERS D'ART et les «3B»

par Jacqueline BERGHMANS

« Il faut amener les artistes et le public à demander qu'on mette l'art là où ils vivent, travaillent et se reposent... »

Edmond Dubrunfaut

NOTRE société est déconcertante. Soucieuse avant tout de productivité, de rapidité et de profit, la voilée qui se découvre, d'autre part, avec attendrissement, le goût d'un bonheur simple, celui qui naît du contact avec l'authentique et le non frelaté; celui qui se nourrit de la rencontre avec la matière, émouvante et rassurante; celui qui s'épanouit au rythme de formes d'expression latentes au cœur de chaque individu.

C'est ainsi que, enfermés dans une civilisation qui les écrasait et les ignorait souvent, les métiers d'art se trouvent aujourd'hui, paradoxalement, au centre de beaucoup de préoccupations officielles et privées. Dans ce domaine, en effet, bien des bonnes volontés dispersées et quelques réalisations d'ensemble témoignent d'une confiance nouvelle dans la production des artisans belges. Les motifs qui ont incité

les pouvoirs publics notamment à s'intéresser aux métiers d'art qui, depuis l'après-guerre, tendent à prendre en Belgique une place prépondérante, ont été dictés par le souci d'intégrer l'artiste dans la vie quotidienne, de fournir au créateur l'occasion d'exprimer sa sensibilité. Il n'est plus excusable désormais d'adopter, au nom de l'absence de choix, n'importe quel ustensile ménager banal et sans âme, n'importe quel objet de décoration hurlant de médiocrité. Chacun peut aujourd'hui s'entourer de beauté. Ainsi peut se trouver enfin réalisé le désir de voir les arts étroitement liés à la vie et non plus demeurer le privilège d'une élite. Un dossier « Rencontres » publié en 1974 par le C.A.C.E.F. (Centre d'Action Culturelle de la Communauté d'Expression Française) indique que « l'éventail des activités artisanales pratiquées en Belgique est assez large. Les céramis-

tes sont les plus nombreux. Viennent ensuite la tapisserie, le tissage, la bijouterie, le vitrail, le travail du verre, du bois et du métal, les impressions du tissu (shiboris, batik, sérigraphie), les poupées, la vannerie, l'étain, l'orfèvrerie, le vêtement. Pour être plus complet, on pourrait citer quelques représentants rares d'activités telles que la mosaïque, la confection de tapis de corde, les ornements sacerdotaux, la création de meubles et la gravure sur shiste ».

Toujours selon le C.A.C.E.F., la répartition de l'artisanat est homogène pour beaucoup de disciplines. La densité est plus forte à Bruxelles et dans ses environs pour les secteurs de la tapisserie, du tissage et de la céramique. Anvers semble dépasser Bruxelles pour les textiles et même pour la céramique où les artisans s'aventurent, hors des sentiers battus, dans l'expérimentation.

Dans le Limbourg, la création récente de deux instituts supérieurs d'enseignement artistique, à Hasselt (1955) et à Genk (1956) a joué un rôle déterminant dans la formation d'artisans; à Hasselt, celle-ci a gardé le caractère artisanal, tandis qu'à Genk, le travail est plus orienté vers les formes industrielles.

Ainsi naît une nouvelle génération d'artistes et d'artisans (des céramistes, des peintres-verriers, des vanniers qui tressent le chanvre et l'osier, des tisseurs) et, grâce au Centre de Dentellerie et de Broderie de Saint-Trond, une nouvelle manière de se servir de ces anciennes techniques. Le travail du bois est surtout pratiqué dans les Ardennes et dans la région de Malines, la vannerie dans le Luxembourg (vannerie de coudrier) et à Bornem (Anvers). La gravure sur arme est une spécialité de Herstal (Liège), de même que la verrerie est celle du Val-Saint-Lambert (Liège également). En Flandre Orientale, la répartition géographique des artisans d'art (vitrail, céramique, bois et métal) présente une nette cristallisation autour des principaux centres économiques. Ce sont les mêmes centres qui pourvoient à l'enseignement artistique et présentent les meilleures conditions de vente des œuvres d'art. L'artisanat spécifique à la Flandre Occidentale est la dentelle. On assiste à sa renaissance : à Bruges, il existe trois instituts où l'on enseigne la dentellerie, ainsi qu'un important centre où jeunes et vieux s'initient à cet art. Le Hainaut poursuit sa tradition de céramique, tandis que Namur se spécialise dans le travail du métal : fer et cuivre.

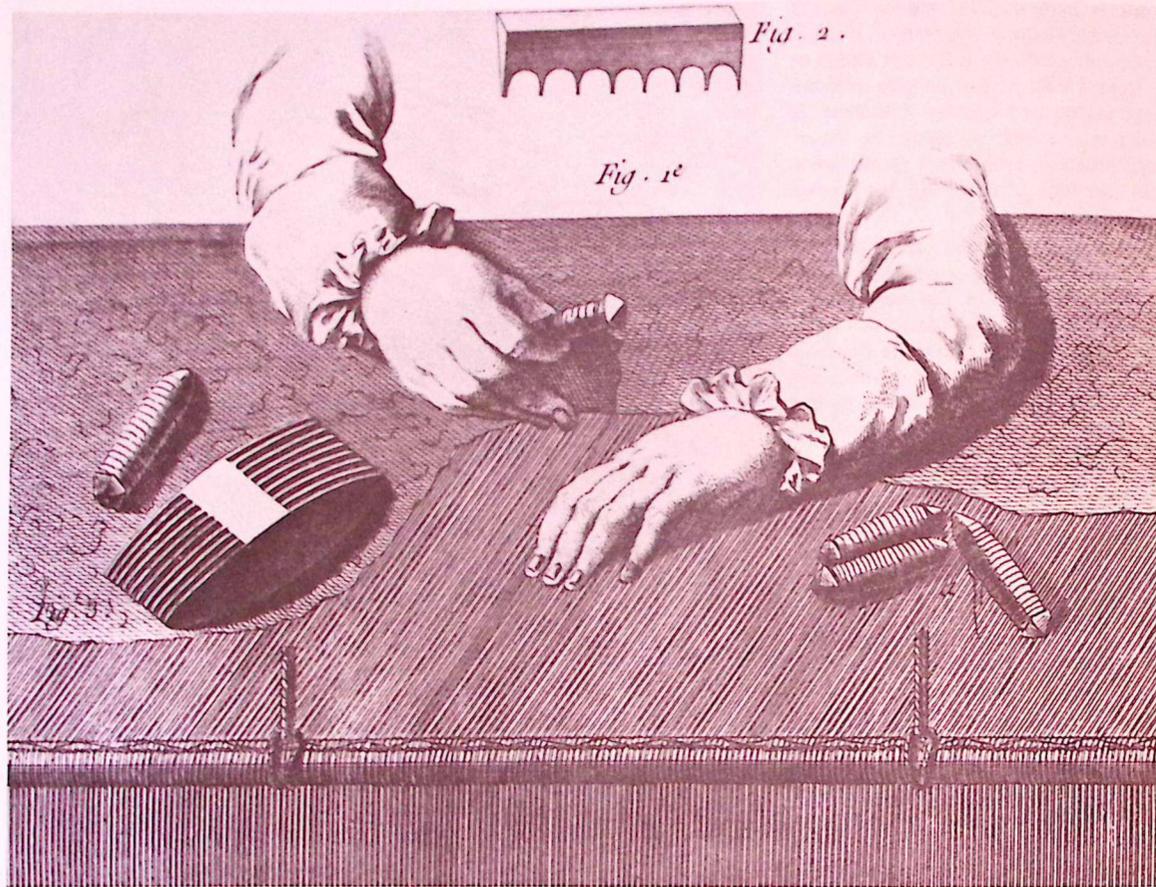
Il faut souligner que Bruxelles et le Brabant sont privilégiés tant sur le plan de la production que sur celui de la promotion et des débouchés.

En effet, non seulement les artisans locaux y ont droit de cité, mais toutes les autres provinces de Belgique viennent y présenter, amicalement et en toute réciprocité, les meilleures œuvres de leurs meilleurs artisans. Ceci est plus particulièrement vrai depuis l'été 1977 : c'est à cette date en effet que l'Office des Métiers d'Art du Brabant fait peau neuve, à la fois sur le plan des locaux et sur le plan de l'orientation, pour répondre aux nouveaux im-



Destinée à accueillir dorénavant les artisans de toutes les régions du pays, la nouvelle salle des Métiers d'Art, jouxtant la Grand-Place, constitue un lieu de rencontre privilégié entre le public et les œuvres créées à son intention.





pératifs et aux nouvelles conceptions des secteurs complémentaires que sont le tourisme et les métiers d'art. Il ouvre donc avec le Commissariat Général au Tourisme et le T.I.B. une salle d'exposition permanente rue du Marché-aux-Herbes, au cœur même de ce quartier dynamique et animé de Bruxelles, salle qui permet aux artisans de présenter et de diffuser leur production auprès d'un public toujours plus vaste et plus exigeant. Le souhait de l'Office est également, au travers des métiers d'art, de pratiquer une politique d'interprovincialisme afin de mieux faire connaître, dans la capitale, les valeurs artistiques de l'ensemble

du pays. Incidemment, la salle d'exposition lui permet d'avoir des rapports avec les pays étrangers et de donner ainsi au grand public bruxellois un aperçu des courants artistiques actuels. Une rapide rétrospective du programme des saisons écoulées nous permet de constater que l'Office des Métiers d'Art, plus que jamais, reste fidèle à son label de qualité et, dans les limites de son ressort, se situe en position idéale entre le créateur et l'acheteur. Son action intermédiaire se veut dirigée avec autant de persuasion vers l'un que vers l'autre. Pour le créateur, il est l'instrument de promotion de l'objet façonné; pour l'acheteur, il est l'in-

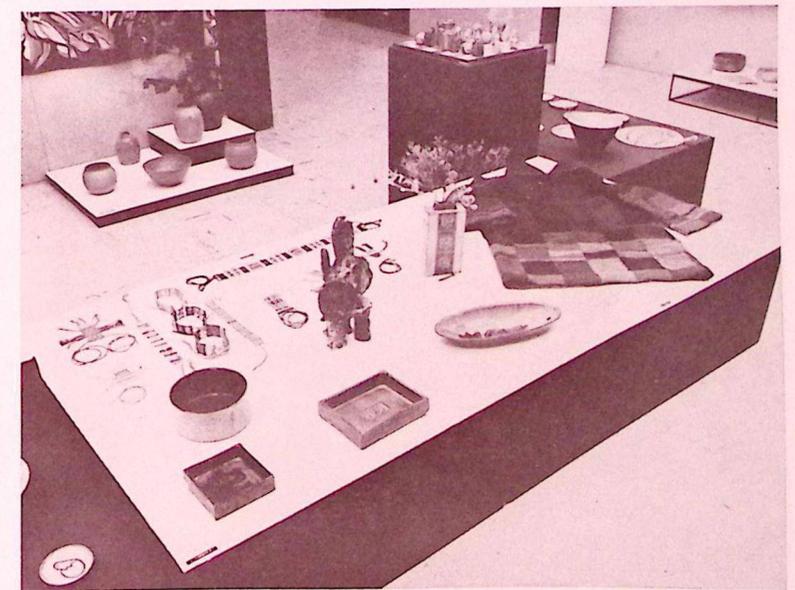
strument d'initiation à l'objet proposé. C'est par une somptueuse exposition que s'ouvrirait, en juin 1977, la saison nouvelle: les sculptures de Philippe Denis qui devait, hélas, disparaître peu de temps après, et les toiles et les mosaïques de Claude Rahir, créateur inventif doublé d'un chercheur talentueux et dont la réputation n'est désormais plus à faire. On a vu se succéder ensuite, outre les artistes du Cercle Alfred Bastien et du Willemsfonds, les expositions individuelles des peintres Georges Frédéric et Julien Fischer, les graveurs Heymans et Bossaert, Leroy et ses batiks, technique d'impression sur tissu qui ouvre un nouvel horizon

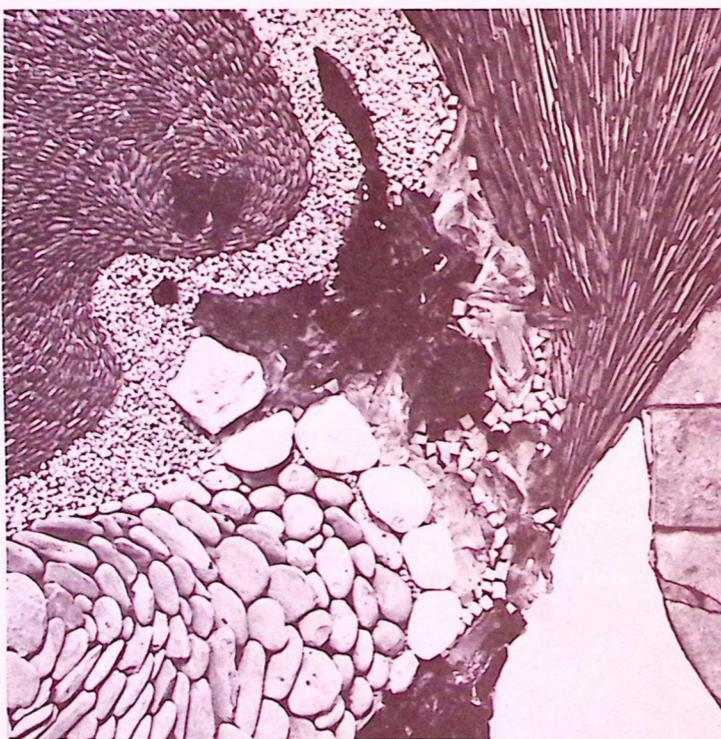


Page de gauche: «Tapisserie de Basse-Lisse des Gobelins, l'opération de serrer avec l'ongle trois fils de couleurs pour le nuancé». (Recueil de planches sur les Sciences, les Arts libéraux et les Arts mécaniques, Paris, 1771).

Ci-dessus: gros-plan sur une tapisserie contemporaine (Marce Truyens).

Ci-contre: pour s'entourer d'une esthétique à dimension individuelle on ne s'adressera jamais en vain à l'artisan d'art, que ce soit dans les domaines utilitaires de la maison et de la table ou dans celui de la décoration pure.





à l'expression décorative. Quatre expositions consacrées à la tapisserie (Chaudoir, le groupe Tantra, la Commission de la Tapisserie et Marce Truyens) ont démontré l'infinie variété de cet art essentiellement féminin que l'on voit évoluer, de nos jours, vers des tendances artistiques d'avant-garde qui lui garantissent un avenir brillant. Il est en effet révélateur de constater que les œuvres textiles, utilitaires ou décoratives, occupent une place prépondérante dans la création intégrée à l'architecture : « sculptures textiles », « dentelles monumentales et tridimensionnelles », conceptions hardiment renouvelées d'une discipline traditionnelle, visions contemporaines insolites, modifiant les volumes et les espaces.

C'est la Commission du Vitrail qui nous a donné l'occasion de constater que — alors que le vitrail a traditionnellement été, dans nos contrées, un élément de l'art religieux — l'architecture civile n'hésite plus aujourd'hui à faire appel au verrier d'art, dans l'optique d'une collaboration fonctionnelle autant que décorative. Le rôle important que l'architecture moderne assigne aux murs vitrés a incité de nombreux verriers à examiner les nouvelles possibilités d'expression qui s'insèrent parfaitement dans l'architecture monumentale, mais qui peuvent également faire office de claustrats, de caissons lumineux, de panneaux décoratifs.

Enfin, les métiers d'art des provinces d'Anvers, de Luxembourg, de Hainaut, de Brabant, de Liège, de Flandre Occidentale, de Flandre Orientale et, actuellement, de Limbourg, ont tour à tour occupé les cimaises et les vitrines d'une salle qui leur est désormais largement ouverte. Mettant en relief qui le prestige d'artistes significatifs (com-

Ci-contre, en haut : simplicité et dépouillement, un ensemble d'objets d'une émouvante pureté.

En bas : fougueuse et raffinée, cette mosaïque de Claude Rahir témoigne d'un souci d'intégration de matériaux nouveaux à la palette de l'art.

me « Driemensionaal », art textile de la province d'Anvers ou la verrerie du Val-Saint-Lambert, présentée par Liège), qui la multiplicité de l'esprit créatif d'une région, ces manifestations traduisent le souci des organisateurs d'offrir à chacun la possibilité de matérialiser, au cœur de la réalité quotidienne, sa propre « amélioration de la qualité de la vie ».

Les arts peuvent nous y conduire car « la vie esthétique, loin d'être accessoire, est une des manières fondamentales dont nous assumons notre destinée » (H. Van Lier). Le monde des formes et des couleurs est à notre portée, synonyme d'une certaine façon d'être qui pourrait devenir bonheur d'être. Le monde de la matière, noble et exaltée dans un souci de beauté, est là pour nous rassurer. Pourquoi, dès lors, ne pas faire confiance plus souvent à l'artisan créateur : n'est-il pas, comme l'affirme le maître-verrier Michel Martens, « un homme qui sait, avec maîtrise, animer une matière dans un esprit contemporain » ?

A l'heure où la société s'engouffre dans l'impasse et où les solutions à nos problèmes vitaux semblent ne plus devoir venir ni des sociologues ni des hommes politiques, à peine même des philosophes, peut-être les artistes représentent-ils la dernière chance de notre civilisation. Peut-être qu'eux seuls sont encore à même de venir à notre secours et de nous guérir de notre difficulté d'être, de nous fournir, enfin, les images et la poésie dont l'humanité a désormais besoin. Peut-être sont-ils les derniers êtres conscients à détenir, au moment où chacun pense en termes de « culture », le secret de la nouvelle pierre philosophale, celle qui peut tout dans un monde qui ne peut plus rien.

Ci-contre, en haut : lumière et couleur : fascination de la lumière, attrait de la couleur. L'artiste joue avec l'espace, le transforme, l'approprie en modifiant ses contours et son intensité. (M. Mevens, vitrail de la chapelle de Moerzeke/Anvers).

En bas : élégance de la forme et noblesse de la soie. Les séduisantes créations de Ghislaine Geerts, aux tons subtils et délicats, sont un ravissement pour l'œil.



JOACHIM LELEWEL en BRABANT

par Dr. Armand COLARD

Le flâneur qui se promène le nez en l'air dans les rues du vieux Bruxelles, aura peut-être remarqué sur la façade de l'immeuble sis 58 rue des Eperonniers, une plaque de marbre délavée par les pluies qui rappelle le séjour que fit dans cette maison, de 1848 à 1861, Joachim Lelewel. Sont-ils nombreux ceux de nos citoyens qui aient gardé le souvenir de ce personnage ?

Pourtant, il fut une grande figure parmi celles que la proscription avait exilées dans nos murs au début du siècle dernier et qui, pendant près de trente ans, compta dans l'élite intellectuelle de notre pays.

Lelewel naquit, en 1786, à Varsovie, petit-fils d'un médecin allemand établi en Pologne, fils d'un fonctionnaire de l'Education Nationale. Dès son jeune âge, il fait montre d'une indépendance que notent ses parents et ses maîtres. La discipline scolaire, la tutelle des professeurs lui sont insupportables. Féru d'individualisme, il préfère l'enseignement particulier aux études officielles obligatoires qui lui pèsent comme une corvée. Non pas qu'il soit indolent !

Tout au contraire, sa vocation d'auto-didacte le pousse vers la connaissance des langues anciennes et modernes, spécialement l'allemand et le français qu'il maîtrise facilement. Issu d'un milieu bourgeois où le travail est à l'honneur, il est assoiffé de connaissances et s'affaire à les accumuler. Etudiant à l'Université de Wilno, entre 1804 et 1808, il y subit l'ascendant de Grodeck qui éveille en lui le goût de l'Antiquité, de la Géographie ancienne, de l'Histoire des Slaves et des Scandinaves. Dès 1814, ses premiers travaux historiques fixent sur lui l'attention du monde savant. Mais son style acide, son intransigeance, son irrespect des aînés provoquent en même temps leurs réticences.

Il leur décoche : « Le dindon mène un troupeau, mais le lion marche seul ». Paroles d'orgueilleux, sûr de sa jeune force qui susciteront, comme bien on pense, critiques et malveillances. Malgré elles sa culture étendue et son savoir l'imposent. Dès 1815, il est professeur suppléant d'Histoire à l'Université de Wilno au moment où le Congrès de Vienne, décidant du sort des Nations,

rattache le royaume de Pologne à la Russie par la personne du Tsar Alexandre, tout en lui accordant une assez large autonomie. Mais l'absolutisme russe crée rapidement un climat d'oppression et d'humiliation qui suscite dans toutes les classes de la communauté polonaise un état de résistance et d'insurrection. Lelewel vient d'être, en 1824, transféré à l'Université de Varsovie, quand il en est destitué pour son opposition au Pouvoir occupant.

Abandonnant temporairement ses travaux dont le retentissement a été d'emblée considérable, il se lance dans le combat politique, se fait élire en 1828 à la Diète et fait partie, en 1830, du Gouvernement provisoire national.

L'écrasement du soulèvement polonais l'oblige à fuir pour toujours sa Patrie. Il trouve en France, en 1831, un refuge passager car le Gouvernement de Louis-Philippe est peu favorable aux immigrants, imbus d'esprit de liberté et de républicanisme. Assigné d'abord à résidence à Tours où il poursuit dans la discrétion ses travaux historiques, il reçoit en 1833 l'ordre de quitter la France. Cette mesure imposée par

Ci-contre : Joachim Lelewel à 46 ans. Dessin de Nicolas Maurin, 1832 (Bruxelles, Bibliothèque Royale).

Ci-dessous : caricature de Lelewel en casquette d'ouvrier. Dessin de C. Norwid (Varsovie, Musée National).



Thiers est si amèrement ressentie par Lelewel qu'il refusera de remettre les pieds sur le sol français pendant les 28 ans qu'il vivra parmi nous, encore qu'il ait été prié à maintes reprises de participer, à Paris, à des Congrès scientifiques.

A son arrivée à Bruxelles, il avise, rue du Chêne, un cabaret portant l'enseigne « A Varsovie » ce qui le détermine à y louer une modeste chambre. Il y demeurera 14 ans jusqu'au moment où l'immeuble sera exproprié pour permettre l'extension du bâtiment du Gouvernement provincial.

Tout de suite, l'illustre proscrit se met au travail. Doué d'une mémoire bibliographique déconcertante, maniant aisément plusieurs langues, discourant avec aisance des matières de sa compétence, contant d'une manière originale et pleine de couleurs les événements de sa vie politique, il polarise rapidement l'attention du monde savant et de la haute société tout autant que celle du bon peuple bruxellois, frappé par l'originalité de son accoutrement et la simplicité extrême de ses manières. On ne le voit que portant le sarrau de l'ouvrier, le chef surmonté d'une cas-

quette à visière, quelles que soient les circonstances. Rapidement son allure lui vaut le surnom de « Diogène bruxellois ». Célibataire, il prépare lui-même son café matinal, déjeune à midi dans une gargotte proche pour dix sous, se contente le soir de pain et de lait. L'hiver, sa chambre est sans feu car les privations ne l'incommodent guère. Il travaille au lit emmitouffé de laine-

ges et de gants, menant une existence de cénobite soucieux essentiellement de son indépendance. Le seul luxe qu'il s'accorde est d'aller l'après-midi passer quelques heures aux « Mille Colonnes », place de la Monnaie, pour y lire les journaux et rencontrer des amis avec qui il se livre à d'interminables discussions et controverses. Car il est sociable et se meut à l'aise autant dans

les hautes sphères que parmi les petites gens.

Un contemporain a noté que sa conversation était fort attrayante. Il savait la varier avec infiniment de charme.

« Il semblait que l'Univers entier lui fût connu. Il aimait surtout parler des peuples slaves, de leur génie, de leurs mœurs; quelquefois il s'étendait sur les religions de l'Asie et alors se révélait toute la poésie de son imagination. Il ne tarissait plus en peintures animées et sublimes de la nature, en observations piquantes sur les caractères des différentes races, sur leur histoire et leur avenir » (Picqué et Van Bommel).

Intégré à la vie bruxelloise et en particulier à celle des milieux de gauche, il rencontre Karl Marx et Engels eux-mêmes réfugiés politiques et sera, en 1847, avec entre autres J.N. Colard, Faider, Funck, Jottrand, Mainz, Spilthorn, au nombre des signataires du règlement de l'Association Démocratique rédigé par Karl Marx, qui prélude à l'Entente Mondiale des Ouvriers, concrétisée, en 1864, dans l'Association Internationale des Travailleurs, soit la première Internationale. Toutefois, tenu par sa qualité de réfugié politique à une certaine discrétion, Lelewel se cantonne surtout dans un travail de cabinet qu'il veut acharné et persévérant. Il met un point d'honneur à ne vivre que de sa plume et comme celle-ci se consacre essentiellement à des ouvrages savants on peut penser que ses revenus sont maigres. En 1834, peu après son installation dans nos murs, l'Université de Bruxelles l'avait nommé titulaire du cours d'Histoire et de Géographie anciennes, mais, pour des raisons restées inconnues, il n'y donna jamais d'enseignement.

Par contre, il s'intéressa à une science, alors assez nouvelle comme discipline scientifique : la Numismatique. La connaissance du dessin et de la gravure acquise à Wilno et son expérience d'autodidacte lui sont d'un grand secours malgré le caractère élémentaire et insuffisant des outils qu'il emploie. Centrant surtout son étude sur la numismatique du Moyen Age, il l'étend à l'Antiquité celtique aussi bien qu'aux temps modernes. Il ne cesse de dessiner et de graver des pièces de monnaie, répertorie ses découvertes dans



Vue de l'université de Varsovie. Gravure d'après le dessin de F. Dietrich, exécuté en 1824 (Collection du Musée historique à Varsovie).

de nombreux mémoires dont plusieurs sont conservés au Cabinet des Médailles de notre Bibliothèque Royale.

En 1835 paraît son œuvre capitale « Numismatique du Moyen Age considérée sur le rapport du type » accompagnée d'un atlas. Ce monument fit considérer son auteur par les compétences comme « l'initiateur de l'étude générale et comparative du Moyen Age » et « le promoteur des études numismatiques dans notre pays » (Béthune).

A côté de la Numismatique, Lelewel s'est acquis une place honorable dans la science européenne en s'attachant à l'Histoire de la Géographie, non seule-

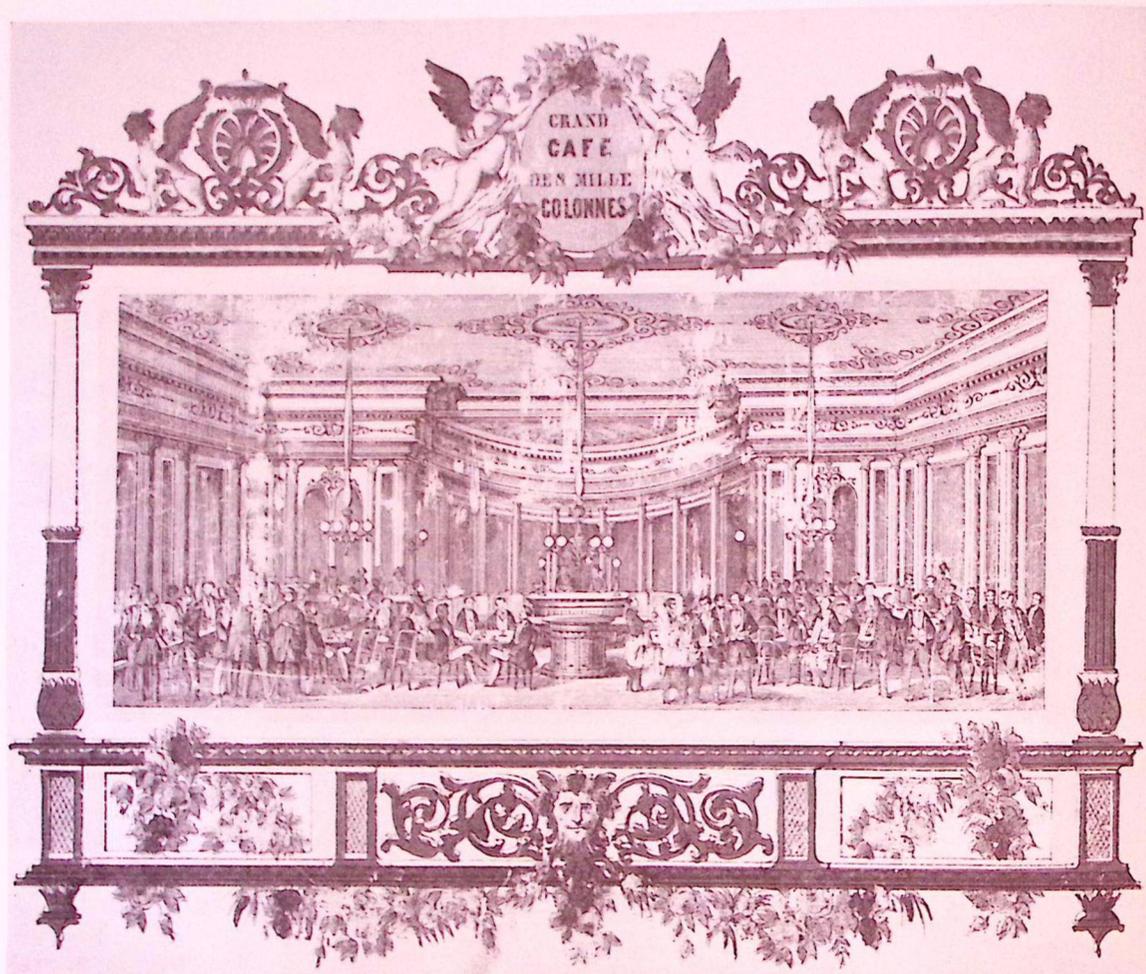
ment celle de l'Antiquité déjà commencée en Pologne, mais aussi celle du Moyen Age, ce qui l'amène à publier une géographie du Moyen Age, véritable Somme dans laquelle également il fit figure de précurseur.

D'autre part, au cours de son exil il reprenait et complétait les travaux d'histoire qu'il avait entrepris dans son pays. C'est ainsi qu'en 1844 parut en langue française une *Histoire de Pologne* dans laquelle sa conception s'apparente à celle qu'avait exprimée Michelet dans son Histoire de France. Tant d'activités, auxquelles s'ajoutent une série de textes de vulgarisation sur le passé de sa patrie et de consi-

dérations d'ordre politique et historique, assignent à Lelewel une place de choix dans l'intelligenzia bruxelloise. L'Académie thérésienne le nomme membre correspondant étranger. On l'invite aussi bien dans les milieux aristocratiques que dans la société bourgeoise où sa conversation charme et subjuge et où sa vêtue, de vieil original à la casquette, apporte une note d'excentricité et d'inédit. La princesse Lamoral de Ligne, née Lubomirska, prend plaisir à recevoir son compatriote et s'affaire à essayer de l'aider. Mais aussi des campagnards, tels Mr. et Mme Druard-Doyen, si fiers sans doute de fréquenter un intellec-

Cour de l'Université de Wilno (Collection du Musée de Mickiewicz à Varsovie).





Le Grand Café des Mille Colonnes, en 1855 (Lithographie de Carbote).

tuel de haut niveau, qu'une fois par semaine son couvert est mis à leur table.

Ainsi dans une atmosphère de travail constant et de chaudes sympathies, s'écoulaient les heures bruxelloises de Lelewel... Les années passent hélas et au fil du temps les difficultés de la vie matérielle et les maux physiques s'accumulent. Une maladie, sans doute d'origine prostatique, affecte le vieux savant dont les maigres ressources frisent le dénuement. De toutes parts se proposent des appuis. Le Duc d'Ar-

berg offre à Lelewel un appartement dans son palais. Le bourgmestre de Bruxelles, Fontainas, met à sa disposition et gratuitement une chambre à l'hôpital Saint-Jean où il recevra les soins que nécessite son état tout en disposant d'une totale liberté de mouvements. Mais il faut compter avec la susceptibilité ombrageuse et l'esprit d'indépendance farouche de Lelewel qui refuse ces offres généreuses en invoquant qu'il ne pourrait être mieux qu'au sein de l'ambiance familiale de ses propriétaires et amis, Mr. et Mme Piron.

Alors Fontainas fait souscrire par la Ville les ouvrages du Polonais pour améliorer, avec la complicité tacite des Piron, le sort de leur hôte illustre. La Princesse de Ligne multiplie elle aussi ses invitations à Belœil et à Bruxelles. Frappée un jour par l'état de vétusté de la casquette à visière de Lelewel, elle imagine de la faire remplacer subrepticement.

A cette fin elle prie à dîner Lelewel et lui fait boire de quelques crus de son choix, plus qu'il ne faut. Pendant ce temps-là un chapelier, convoqué, a fabri-

qué une casquette neuve qu'il substitue au portemanteau à celle, en mauvais état, de Lelewel. Un peu gris en quittant ses hôtes, celui-ci ne s'est pas aperçu de la supercherie, mais, le lendemain, l'ayant découverte, il écrit une lettre de reproches à la Princesse en affirmant qu'il n'est pas un mendiant et n'accepte pas l'aumône. Et il lui renvoie le nouveau couvre-chef en reprenant le vieux ! D'autres faits témoignent de la fierté inébranlable de notre héros. Son frère, réfugié en Suisse, qui a fait carrière, comme ingénieur, au service de la République helvétique, le crée, par testament, légataire universel. Il se désiste de l'héritage au profit de parents démunis, demeurés en Pologne. D'autre part, Madame Florent Druart-Doyen à la mort de son époux, lègue en 1856 à la commune de Sart-Dames-Avelines « trente mille francs pour fonder un hospice d'orphelins à charge de payer à Joachim Lelewel une rente viagère de sept cents francs ».

Lelewel accepte à contrecœur le legs mais en fait distribuer le montant aux pauvres du village.

Signalons pour la petite histoire que les portraits de Monsieur et Madame Druart et celui de Lelewel ornent encore aujourd'hui la salle des mariages de l'ex-commune de Sart. Au dos du portrait de Lelewel est inscrite la mention « Joachim Lelewel proscrit polonais, né à Varsovie en 1786, mort à Paris le 29 mai 1861, peint sans pose à Bruxelles, en 1843, par ordre de Druart-Doyen » (1).

Les attitudes de Lelewel que nous venons de relater quant à son mépris de l'argent et sa modestie permettent de cerner la personnalité de cet homme exceptionnel. Nous avons pu en avoir la confirmation posthume grâce à l'analyse de son écriture qu'a bien voulu faire à notre demande Mme Dulait, l'éminente graphologue bruxelloise : « Personnage intelligent, très actif et persévérant, sachant dompter sa fatigue pour arriver sans faiblir aux buts qu'il s'était assignés. Très travailleur, très moderne pour son époque. Modeste bien que connaissant sa valeur, il ne se mettait jamais en vedette. Son comportement était très naturel, sincère, honnête. Il se montrait affable dans les rapports sociaux sans aucune affecta-

tion. Esprit clair et méthodique. Homme de pensée, d'observation, de raisonnement plutôt que d'imagination ». Au début de 1861 s'annonça le déclin du vieil historien. Le vicomte Le Hardy de Beaulieu, son ami, lui proposa de profiter du bon air de Fichermont, près de Waterloo, où il avait son château.

Mais en vain. Lelewel s'entêtait à rester dans sa petite chambre de la rue des Eperonniers dans l'espoir d'y finir ses jours parmi des êtres familiers. Il avait même exprimé le désir d'être inhumé au cimetière de Saint-Gilles. Ce vœu ne devait pas être exaucé car des amis, bien intentionnés mais certes

Rue des Eperonniers, à Bruxelles : la maison, portant le n° 58, où Joachim Lelewel habita pendant quatorze ans. Une plaque a été scellée dans la façade pour rappeler le long séjour que fit dans cette demeure le patriote et savant polonais.





Portrait de Lelewel, bas-relief d'après le dessin de David d'Angers, 1844.

mal inspirés, vinrent de Paris avec le ferme propos de l'y emmener pour lui faire accorder de meilleurs soins. Cédant à leurs objurgations dans un moment d'abandon, il fut traîné dans un fiacre pour y entamer une série de visites d'adieu à ses amis bruxellois. Sauf chez Alexandre Gendebien, il ne put même pas descendre de voiture. Rentrant chez lui épuisé vers 11 heures du soir, sa logeuse lui reproche gentiment de ne pas lui avoir annoncé son départ précipité. « Oui, répond-t-il en s'excusant, ils m'ont brouillé la cer-

velle, ils ont pris ma liberté, déménagé mes livres. Ils peuvent faire maintenant de moi tout ce qu'ils veulent ». Il avait abdicé, vaincu.

Jusque vers minuit, ce fut un échange de regrets et de sanglots auquel mit fin la promesse de Madame Piron de ne louer sa chambre à personne avant le proche retour de son locataire...

Le lendemain, dimanche 26 mai 1861, à une heure, les amis parisiens de Lelewel revinrent pour l'entraîner au Chemin de fer. Il s'accrocha les mains aux portes de la maison, embrassant

ses hôtes et leur fille, sa filleule, avec effusion de larmes.

Le mercredi 29 mai, à 7 heures du matin à Paris, soit soixante-six heures après son départ de Bruxelles, il avait cessé de vivre ! La conduite des Polonais de Paris avait été des plus ambiguës, car ils avaient abusé de la décrépitude et de l'affaiblissement de la volonté d'un malade sans même avoir prévenu son médecin traitant, le Professeur Uytterhoven. Celui-ci sans nul doute se serait opposé au transfert d'un moribond, transfert qui apparut à beaucoup comme un véritable rapt.

L'enterrement de Lelewel se fit en grande pompe et dans un grand concours de foule et de discours au cimetière Montmartre. A Bruxelles, l'enlèvement de Lelewel fut douloureusement ressenti ainsi qu'en témoigne la rédaction de l'inscription apposée, en 1862, sur la demeure de la rue des Eperonniers.

Joachim Lelewel Polonus nuper nobis ereptus virtute ac ingenio pollens, longo exilio invictus, sum umbra libertatis belgarum hoc ædificulum ad firmandam patriæ virtutem per multos annos satis amplum sibi judicabat. Hanc tabulam ad æternam rei memoriam cives poloniæ dolentes posuere. MDCCCLXII.

Dont ci-après la traduction libre : *Joachim Lelewel, Polonais qui nous fut arraché, remarquable par ses qualités et son intelligence, resté vaincu durant un long exil passé à l'abri des libertés belges, estima que cet édifice était assez grand pour qu'y fut exalté à travers les temps l'amour de la patrie. Cette plaque en souvenir éternel de cet événement, des citoyens polonais éplorés la posèrent en MDCCCLXII.*

L'inscription fut-elle à certain moment jugée outrancière vis-à-vis de ceux qui avaient organisé le départ de Lelewel vers Paris à la veille de sa mort ? Toujours est-il qu'elle a été remplacée par celle qu'on peut encore lire aujourd'hui et qui rappelle à bon escient le séjour que fit chez nous un exilé célèbre qui avait adopté notre Pays comme sa seconde Patrie.

(1) Renseignement communiqué par M. C. Gérard, de Sart-Dames-Avelines.

Le Prieuré de BOIS-SEIGNEUR-ISAAC

par Gladys GUYOT,
religieuse du Sacré-Cœur à Jette

AU cœur du Brabant wallon, le village d'Ophain, Bois-Seigneur-Isaac, contient sur son territoire un ensemble remarquable, formé par la chapelle, le monastère, la ferme, tous trois mitoyens, et de l'autre côté de la route, par le château auquel une drève conduit en ligne droite. La plupart des éléments d'une seigneurie d'Ancien Régime sont ainsi réunis dans un espace restreint, prolongé par des vastes étendues de champs, prairies et quelques bois, dans cette région revêtue du fertile limon hesbayan.

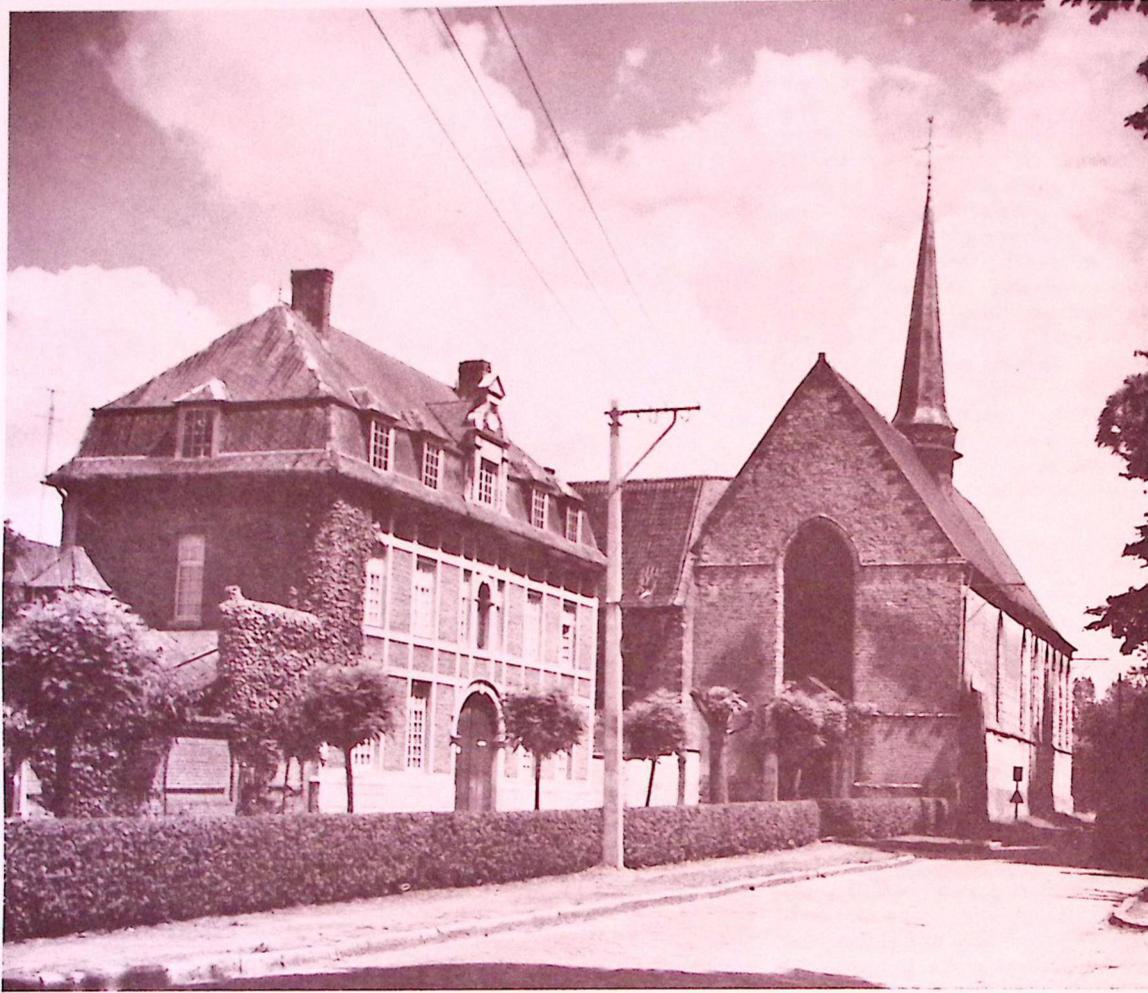
Origines du prieuré et « miracle » du Saint-Sang

Les débuts du prieuré sont entourés de légendes dont l'imprécision ne permet pas d'identifier exactement les personnages.

Probablement au XI^e siècle, un certain chevalier appelé Isaac, seigneur de *Busco* et d'*Ittre*, aurait planté un bois dans la localité à laquelle il aurait donné son nom. Ses descendants, les Familleux ou Familleur y fondèrent une chapelle attenante à leur donjon, en



Bois-Seigneur-Isaac : le corps d'entrée du prieuré, d'un classicisme solennel, évoque ceux des abbayes de Grimbergen et de Forest.



La chapelle du prieuré de Bois-Seigneur-Isaac fut construite, en gothique tardif, dans le courant du XVI^e siècle. Elle ne comporte qu'une seule nef donnant, sans transept, sur un chevet à trois pans. Le bâtiment, de style classique, édifié devant la chapelle, fit office de séminaire pour les candidats au sacerdoce et de cure. Il est converti, de nos jours, en centre d'accueil.

1221. L'un d'eux, Nicolas ou Colard, fut le père de Jean le Familleur, dit aussi de Huldenberg, qui prétendit avoir eu la vision du « miracle » du Saint-Sang. Celui-ci se serait produit, le 5 juin 1405, lors de la célébration eucharistique par le curé de Haut-Ittre, Pierre Ost. En réalité, à la fin du Moyen Âge, plusieurs récits de « miracles » circulèrent en Occident pour attester la présence réelle de Jésus-Christ dans l'hostie envers ceux qui en doutaient ; par dévotion au Christ douloureux, perdant son sang dont les corporaux teints de ce sang rappelaient la Passion ; enfin dans le

but plus lucratif d'attirer des dons par les pèlerinages et processions. C'est ainsi que les récits de « miracles » alimentaient le goût du merveilleux chez les médiévaux et permettaient l'édification d'églises ou de monastères. Ils se passaient toujours sans témoins, donc dans des circonstances difficilement contrôlables et donnaient lieu à des relations et enquêtes tardives. Dans le cas de Bois-Seigneur-Isaac, il s'agit d'une variante curieuse et plutôt rare du thème habituel. Au lieu du calice renversé comme à Hoogstraten et ailleurs, c'est une particule de l'hostie

qui saigne sur le corporal. Cependant le prêtre Ost n'est cité dans aucune liste officielle et la première source littéraire qui en parle ne date que de la seconde moitié du XVe siècle. En 1413, Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai et futur cardinal, fait procéder à une enquête puis donne une approbation personnelle sans parler de « miracle ». Il accorde seulement une indulgence plénière aux visiteurs de la chapelle et autorise une procession le dimanche après la fête de la Nativité de la Sainte Vierge, 14 septembre. La première se déroula en 1414 et attira tant de mon-

de que le seigneur Jean le Familleur eut assez de ressources pour construire un petit monastère afin de conserver à l'oratoire l'éclat dont il était entouré et de perpétuer le souvenir du « miracle ». Il le donna au prieuré des religieux augustins de Sept-Fontaines dans la forêt de Soignes, qui y envoyèrent quelques religieux et même leur prieur, Gilles Breyderycke. Favorisé par le comte Guillaume II de Namur (1391-1418) et sa seconde femme, Jeanne d'Harcourt, puis par les ducs de Brabant, Jean IV et son frère, Philippe de Saint-Pol, par Marguerite de Schorisse (Escornaix), abbesse de Nivelles, et par beaucoup d'autres bienfaiteurs, l'oratoire primitif fut remplacé par une chapelle en 1438, et le couvent en

torchis par des constructions en pierres, de 1450 à 1458. Les libéralités du futur Louis XI, alors dauphin de France, en résidence à Genappe, permirent la construction d'un dortoir et l'embellissement de la chapelle. A cette époque, le prieuré était devenu indépendant de celui de Sept-Fontaines, et comme ceux de la forêt de Soignes, il s'était incorporé à la congrégation de Windesheim. Outre les offices religieux, les chanoines préparaient le parchemin pour les manuscrits qu'ils transcrivaient et enluminaient dans leur *scriptorium*, dont la renommée s'étendait au loin.

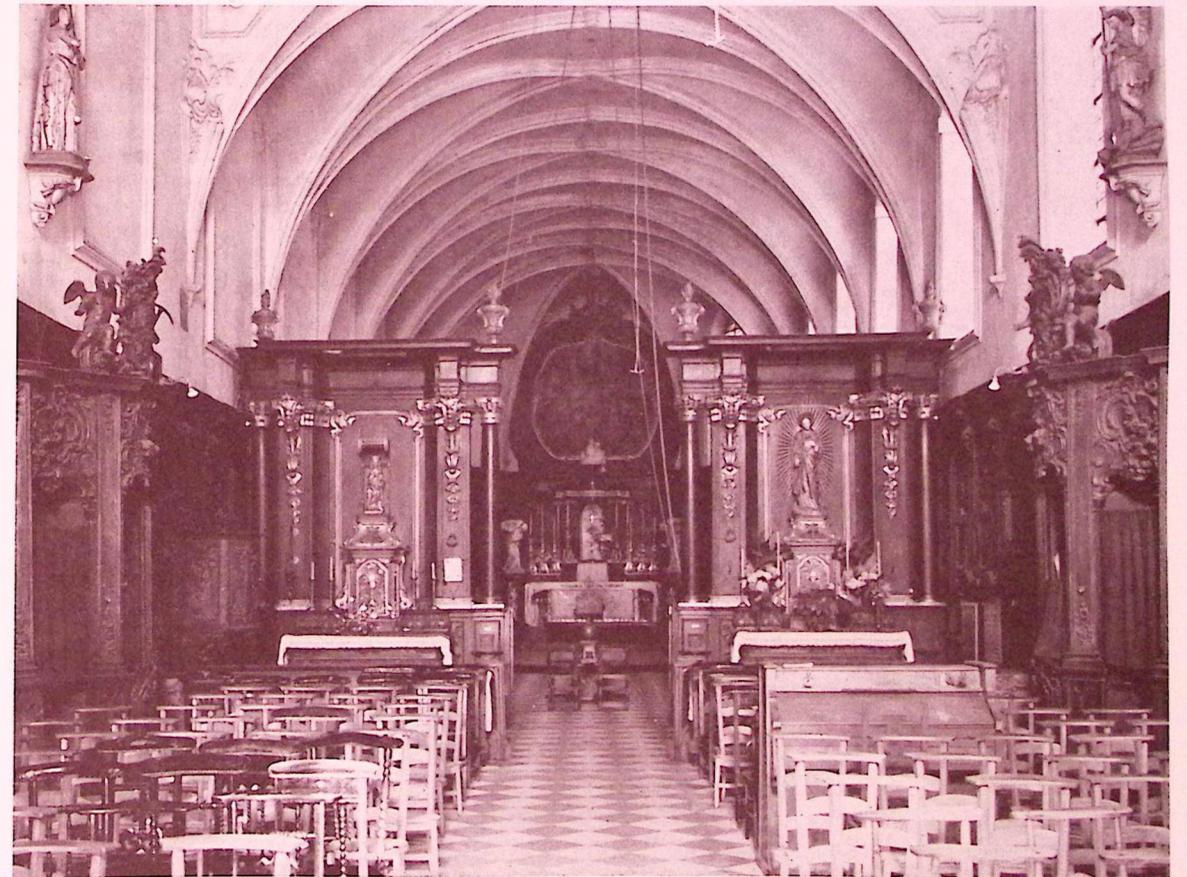
Heurs et malheurs

La fin du XVe siècle et les trois siècles suivants furent marqués, comme pour

tous les monastères des Pays-Bas, par des alternances d'épreuves et de prospérité.

Après la guerre contre le régent, Maximilien d'Autriche, veuf de Marie de Bourgogne, et une épidémie de peste, le monastère se releva sous Charles-Quint et compta jusqu'à 28 profès. Il put édifier un nouveau chœur, un moulin à eau et une grange. Les exploitants de la ferme « del Gloriette », Jean le Parmentier et sa femme, Elisabeth de Malines, se montrèrent très généreux envers lui. Le prieur Hubert Lescot fit exécuter, en 1550, un magnifique reliquaire pour le corporal du Saint-Sang, dominé par un ostensorio-soleil entouré d'améthystes et de statuettes représentant la Vierge et l'Enfant, les saints

L'intérieur de la Chapelle de Bois-Seigneur-Isaac séduit par la richesse de son ornementation et la beauté de ses boiseries (confessionnaux et lambris) de style Louis XV.



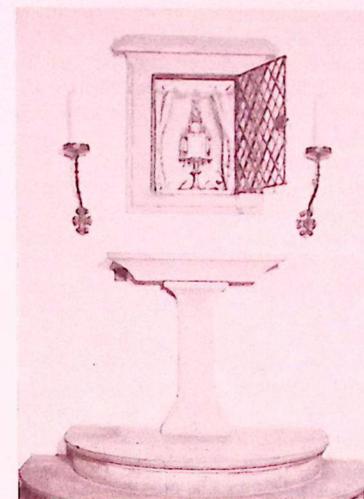


Augustin, Hubert et Jérôme, des anges portant les insignes de la Passion. L'ensemble est surmonté de l'image de la Sainte Trinité et du pélican traditionnel. Il est conservé dans l'ancienne sacristie du XVI^e siècle, en gothique primaire à deux nefs de trois travées, soutenues par deux colonnes en pierre bleue. La chapelle contient encore une pierre en grès imbriquée dans le mur et représentant, d'une manière assez fruste, le Christ en croix, ainsi qu'une relique de la vraie Croix, constituée par deux petits morceaux de bois. Cette relique avait été donnée à l'abbaye norbertine de Floreffe par le seigneur Othon de Trazegnies († 1193), après la III^e croisade, et pour laquelle l'abbé Pierre de la Chapelle fit exécuter un très beau polyptyque reliquaire après 1254. Ce chef-d'œuvre d'orfèvrerie mosane en bois recouvert d'argent doré et niellé, orné de pierreries, haut de 80 cm dans sa partie centrale, est actuellement au Musée du Louvre, alors qu'il aurait dû rester à Bois-Seigneur-Isaac, où le chapelain, Paul de Vroede, ancien religieux du prieuré supprimé, l'avait reçu le 23 décembre 1823.

Après le pillage de 1572 et la destruction du monastère par les Gueux en 1580, les chanoines, dispersés par les événements, revinrent vers 1585 et commencèrent la restauration des bâtiments. Le chœur de la chapelle, qui datait des années 1531-1534, fut voûté en 1593. En 1635, nouvelle dispersion devant l'invasion des Franco-Hollandais et refuge à l'abbaye du Val-des-Ecoliers à Mons où la procession du Saint-Sang attira les foules. Nouveau retour et période plus paisible. La flèche du clocher, détruite en 1645, fut refaite en 1658. Sous le priorat de Possidonius de Bode (1675-1691), le couvent abrita même, pendant trois ans, le noviciat de la congrégation de Windesheim. Comme partout ailleurs, le XVIII^e siècle marqua un temps de constructions. La longue mononef de la chapelle en gothi-

En haut de la page : le maître-autel de la chapelle est l'œuvre de Laurent Delvaux. Les anges qui flanquent cet autel sont du même artiste.

Ci-contre : la sacristie est la construction la plus ancienne du moulin. De style gothique, elle fut édifée dans le courant du XVI^e siècle. Elle abrite les reliques qui firent la gloire du prieuré.



Ci-dessus : le fameux reliquaire contenant le corporal du Saint-Sang. Cette splendide orfèvrerie fut exécutée en 1550.

Ci-contre : une des ailes de l'ancien cloître fut habilement reconstruite en style néo-gothique.

Ci-dessous : Christ en croix, taillé, d'une manière assez fruste, dans le grès, et conservé dans la sacristie.



que tardif fut dotée, en 1703, d'un remarquable plafond en stuc Louis XIV représentant, au centre, le reliquaire du Saint-Sang. Les boiseries : lambris, confessionnaux, buffet d'orgue et stalles sont de style Louis XV, très finement travaillées et richement décorées, entourées de délicieux angelots, sculptés par Laurent Delvaux en 1752, et rappelant ceux des stalles de Floreffe. Un grand ange musicien se tient debout entre les deux orgues. Le maître-autel en marbre est du même artiste. Deux petits autels baroques et une jolie grille en fer forgé séparent la nef du

chœur, également allongé, pour la célébration de l'office choral. Les stalles des religieux sont dominées par des toiles dues au peintre malinois, J. Crokaert et exécutées en 1777. Quelques pierres tombales évoquent des seigneurs de jadis et des chapelains du XIX^e siècle.

Situation et bâtiments actuels

Grâce à son école, le monastère échappa à la suppression sous Joseph II mais pas à celle de la Révolution française en 1796, malgré les tentatives de sauvegarde du comte Gommaire-Ignace



Cornet de Grez, magistrat et mari d'Agnès-Thérèse Doneau, héritière des seigneurs du lieu. Le comte racheta tous les bâtiments, en 1798, pour la somme de 5600 F! Cependant le couvent fut transformé en ferme, dite de « La Chape » au XIXe siècle. Mais des chapelains purent encore desservir l'église et la vie religieuse reprit progressivement dans l'ancien prieuré. En 1896, la procession du Saint-Sang ressortit à nouveau et, en 1900, le cardinal Goossens érigea la confrérie du Saint-Sang.

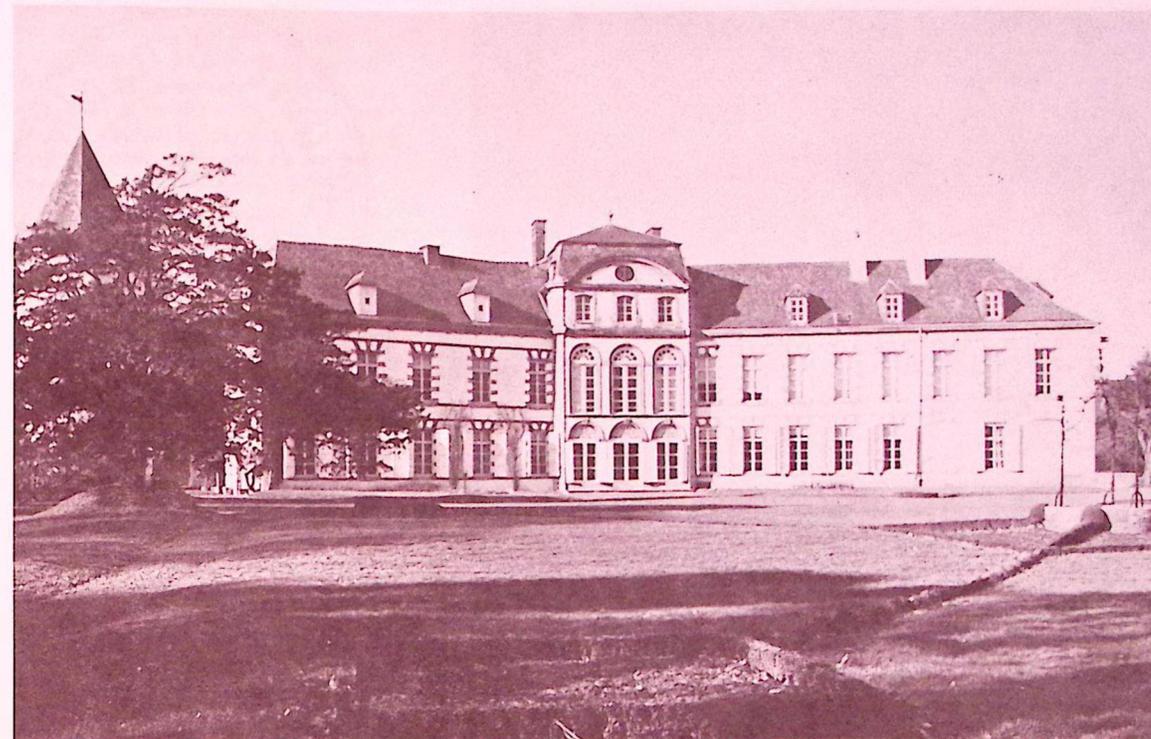
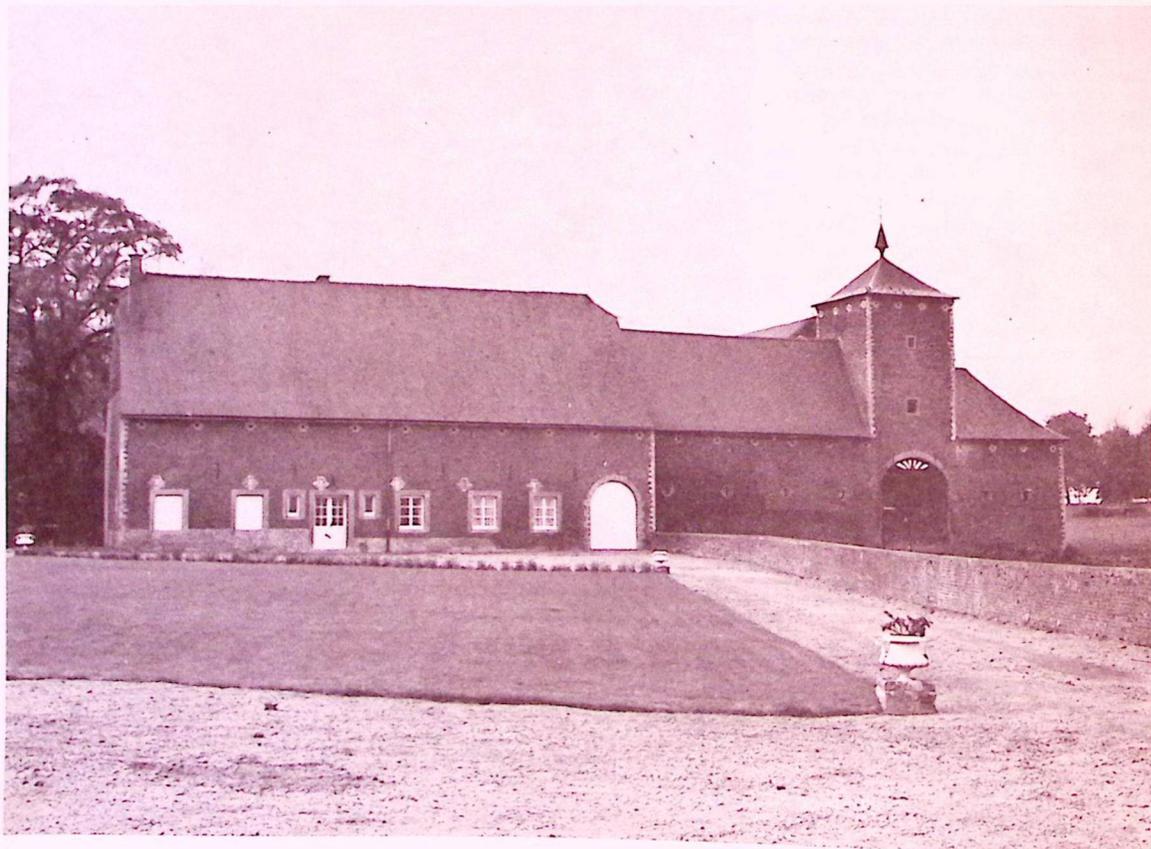
En 1903, le châtelain, baron Thierry Snoy et d'Oppuers (1862-1930), petit-fils du comte Cornet de Grez, vendit le monastère aux prémontrés de Saint-Martin de Mondaye dans le Calvados, chassés par le ministère Combes; il leur donna l'usage de la chapelle et de ses revenus jusqu'en 2002. Joseph

Willekens, abbé de Mondaye et ancien chanoine de Grimbergen, s'installa à Bois-Seigneur-Isaac où il fit paver le chemin conduisant à la chapelle et y fit dessiner en pierre bleue un cœur et les initiales W.P.T.S., en même temps que le millésime 1906, devant l'entrée qui date du XIXe siècle. Il mourut en 1908 et fut remplacé par l'abbé de Panthou qui se trouvait en France en 1914 et y décéda en 1915. Le prieuré, après un bref retour à Mondaye, fut acheté, en 1922, par l'abbaye d'Averbode qui le rendit indépendant de 1925 à 1950, puis le réincorpora en 1957. Actuellement, huit chanoines y résident.

En direction de la chapelle, à gauche, une grande bâtisse en briques à chaînage de pierres calcaires, à porte cochère et à un étage, est de style classique quoique le fronton soit encore baroque. Elle servit de séminaire pour des can-

didats au sacerdoce et de cure; maintenant, elle est un centre d'accueil. Le corps d'entrée du prieuré, marqué du millésime 1764, d'un classicisme solennel, un peu lourd, évoque ceux des abbayes de Grimbergen et de Forest. En briques et pierres bleues, il est soutenu par des pilastres toscans. La porte cochère, plutôt Louis XV, en anse de panier, est dominée par une niche baroque à pots à feu; de part et d'autre, les fenêtres sont étroites. Ce portail donne sur un jardin clos au fond duquel on retrouve d'anciens bâtiments de style flamand en briques, mais le cloître a disparu. L'aile Est en a été reconstruite en néo-gothique et vient d'être restaurée de manière séduisante. Elle est éclairée de très beaux vitraux actuels narrant l'histoire de saint Norbert, fondateur des prémontrés ou norbertins.

La ferme de Bois-Seigneur-Isaac, exploitée aujourd'hui par un particulier, est l'une des plus importantes de la région. Son cheptel se compose de 60 bovins et la superficie des terres cultivées et des prairies atteint le chiffre respectable de 250 hectares.



Le château de Bois-Seigneur-Isaac est une spacieuse et élégante demeure de campagne, édifiée au début du XVIIIe siècle. Il a remplacé une ancienne forteresse médiévale dont ne subsiste plus de nos jours qu'une tour isolée qu'on entrevoit à gauche de la photo et qui est reproduite en couverture de ce numéro, où elle se détache parfaitement.

Les religieux augustins, par leurs frères lais, exploitaient jadis environ 200 bonniers de terres labourables et 28 de prairies dans cette bonne région limonéuse. Maintenant, contiguë au prieuré, la ferme, qui appartient à un propriétaire privé, en exploite autant: 250 ha et un cheptel de 60 bovins. Les bâtiments, en forme de U, encadrent une vaste cour. Deux tours d'angle sur plan carré, au pavillon surmonté d'une flèche pyramidale, joignent, à l'Ouest, de longues écuries et étables datant de 1765-1766, à la toiture mansardée; au centre, la grange précédée d'une remise à chariots, percée d'arcades en plein cintre; et à l'Est, des bâtiments plus bas. A l'arrière, la maison d'habitation se trouve près du moulin à eau disparu; il ne reste plus que de beaux érabes et un saule au bord d'une eau devenue stagnante.

Dans l'axe de la drève, le château actuel, des débuts du XVIIIe siècle, rem-

place une forteresse médiévale dont la tour d'angle a été rabaissée. La tourelle Sud est restée isolée en face des anciennes douves comblées. L'ordonnance générale est majestueuse par l'emploi sobre de la pierre bleue et le rythme des pilastres d'ordre colossal de part et d'autre du frontispice. Le beau corps central d'habitation, à la façade en léger ressaut, est entouré de deux ailes d'inégale longueur, à angle obtus, qui donnent à l'ensemble une allure d'éventail. Du côté du jardin, la façade est plus saillante. Le parc, des XVIIIe et XIXe siècles et clôturé depuis 1815, présente de larges perspectives encadrées d'arbres centenaires. L'entrée, élargie par la destruction des dépendances, forme avec la drève et le château un site seigneurial.

Si Bois-Seigneur-Isaac n'a pas l'éclat ni l'importance des grandes abbayes brabançonnaises, il n'en constitue pas

moins un haut lieu de foi et de travail. Plus que d'autres établissements religieux anciens, il présente encore un ensemble assez rare de bâtisses bien conservées et classées dont l'église est le joyau; le château, le plus spectaculaire; la grande ferme, un témoignage de labeur; le prieuré, un centre de prière et de charité.

Indications bibliographiques

F. BAIX, Bois-Seigneur-Isaac, dans *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastiques*, t. IX, col. 547-573. Paris, 1937.

N. ELOY, Ophain-Bois-Seigneur-Isaac. Evénements et faits historiques, 2de éd., 1977.

P. LEFEVRE, A propos du corporal miraculeux de Bois-Seigneur-Isaac dans *Analecta Praemonstratensia*, t. XXXIX, 1963, p. 347-351.

Monasticon belge, Province de Brabant, t. IV, p. 1026 et suiv.

Le Patrimoine monumental de la Belgique. 2. Brabant-Nivelles, p. 427-429.

TARLIER et WAUTERS, *Géographie et histoire des communes belges, canton de Nivelles*, p. 48-61, Bruxelles, 1859.

A Anderlecht

Le Musée de la Gueuze



par Myriam LECHENE

La bière, breuvage des dieux, héritage d'un lointain passé, ne se laissera pas détrôner par les boissons de tout genre qui envahissent le marché. Cependant, les nombreuses spécialités locales, ne pouvant tenir tête à la grande production des grosses entreprises disparaissent les unes après

les autres.

Quelques personnes attentives à cet état de choses se sont rassemblées pour se constituer en association sans but lucratif dénommée « Le Musée Bruxellois de la Gueuze » et préserver ainsi la dernière brasserie artisanale à Bruxelles.

Un musée vivant

Fidèle à la tradition de ses pères, la Brasserie Cantillon a choisi de renoncer au souci de rentabilité auquel les autres entreprises brassicoles se sont rendues, troquant leurs bonnes vieilles méthodes pour des techniques perfectionnées et un appareillage des plus modernes. A la Brasserie Cantillon, la gueuze, ce produit typiquement bruxellois, est toujours fabriquée à l'ancienne. Cent soixante mille litres de cette bonne bière sont issus chaque année du travail de trois hommes conduits de main de maître par Monsieur Van Roy dont le dynamisme et la gentillesse laissent supposer qu'il puise ces qualités dans ce breuvage dont il est l'artisan.

Suivons-le dans son atelier. Dès les premiers pas nous sommes envahis par l'atmosphère particulière qui émane des vieilles choses et par l'odeur caractéristique de l'orge. Entrons dans ce sanctuaire où des fûts ventrus crachent l'écume de cette vie qui se bouscule dans leur panse. Cette transmutation merveilleuse de la semence en bière est fascinante. Suivons-en tous les stades.

Lambic, Gueuze, Kriek et C°

Les matières de base sont l'orge maltée (grain cuit), le froment (grain cru) et le houblon. L'orge est utilisée à raison de 65 %, le froment à concurrence de 35 %, tandis que le houblon n'intervient qu'en faible quantité 0,3 %, juste assez pour permettre la conservation de la bière. Ce dernier est vieux de 2 à 3 ans afin de ne pas lui communiquer son amertume.

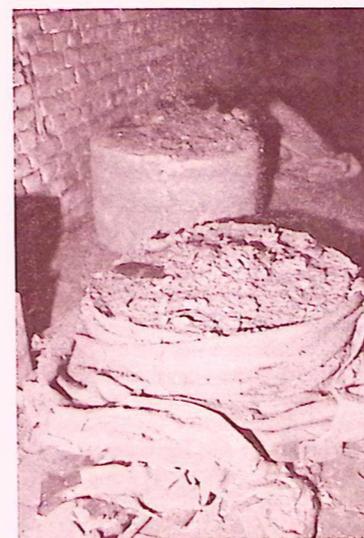
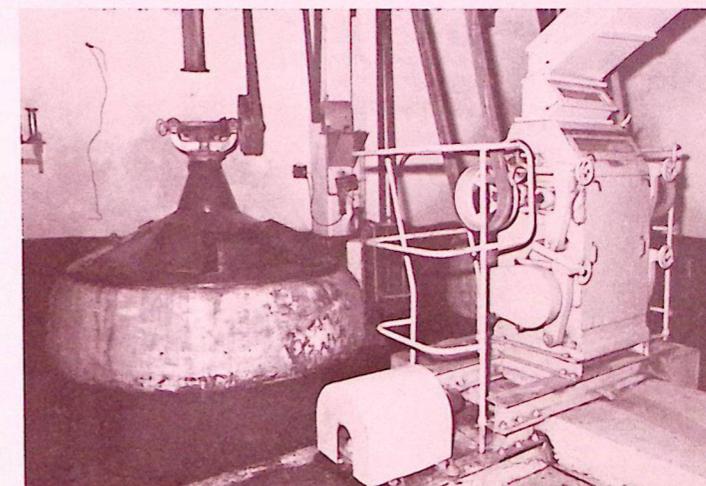
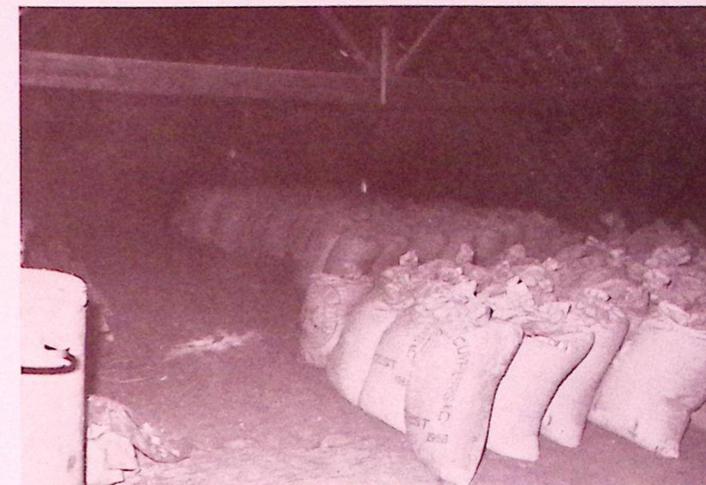
Les grains sont stockés au grenier et sont amenés vers le concasseur au travers d'un cylindre. Là, ils sont broyés par un jeu de tambours. Une manette permet d'en régler l'écartement car le concassage doit être relativement grossier afin d'en préserver l'enveloppe.

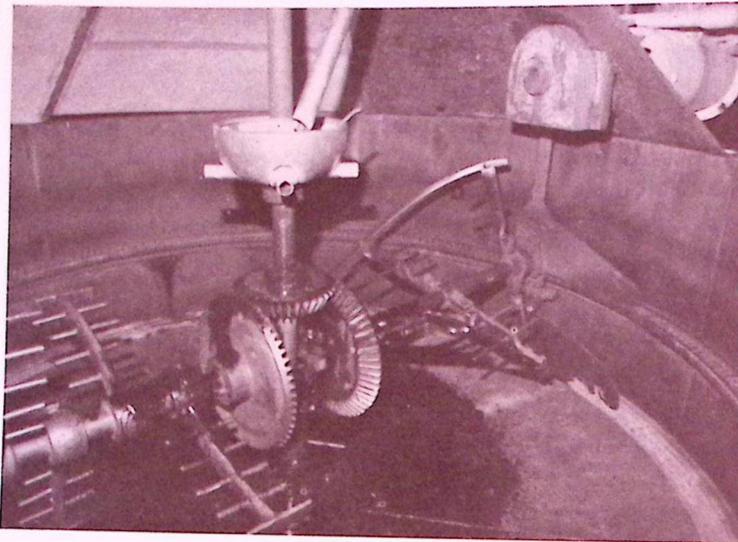
Les grains moulus sont recueillis dans une trémie située juste au-dessus de la cuve-matière où se fait le brassage proprement dit. Cette opération commence à 50° et se termine à 75°; elle consiste à mélanger le froment et l'orge concassés à de l'eau de plus en plus chaude. Jadis, trois ouvriers s'attachaient à cette tâche. Le brassage dure 2 h 30; vient alors la décantation; le malt et le froment se déposent au fond

A droite, de haut en bas :

- les grains sont stockés au grenier ;
- le concasseur (à l'avant-plan) et la cuve d'ébullition ;
- la cuve-matière où se fait le brassage.

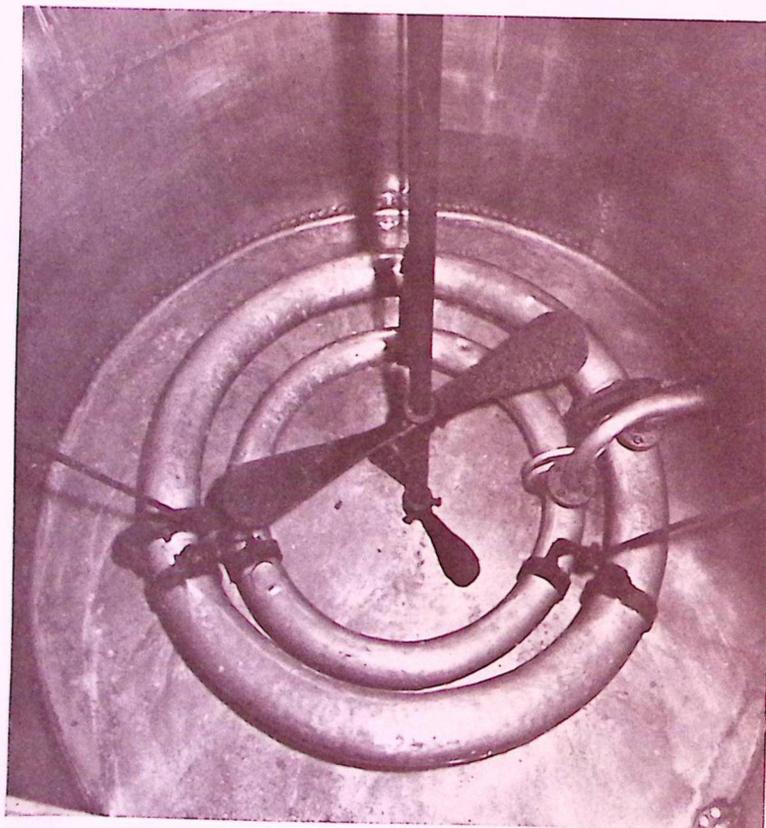
Ci-dessous : le houblon vieux de 2 à 3 ans.





Ci-dessus : le rouage à l'intérieur de la cuvée-matière.

Ci-dessous : la cuve d'ébullition ; l'hélice répartit le houblon dans le liquide tandis que les serpents vont le porter à ébullition.



de la cuve, forment les drêches qui serviront de filtre. Le liquide filtré au travers de ce dépôt est le moût ; il est amené dans les cuves d'ébullition qui se trouvent à l'étage. C'est à ce stade que le houblon est ajouté. Les cuves sont munies d'hélices qui le répartissent dans le moût et de serpents qui vont porter le liquide à ébullition.

En fin d'opération, 3 heures après, le futur lambic est pompé et versé dans les bacs refroidissoirs, sous les combles ; à ce moment le liquide atteint 95°. Il passera la nuit dans cet endroit bien aéré où s'amorcera le processus de fermentation spontanée grâce à un ensemencement micro-organique, qui proviendrait de la Senne, les brettanomyces « *Lambicus* » et « *brusselensis* » qui sont, paraît-il, actifs dans la lutte de l'organisme contre le cancer. A 22°, le lambic est à la température idéale pour la mise en fûts. Le liquide est réparti entre des tonneaux, les pipes (650 l), ceux-ci sont remontés dans le grenier pour être déversés dans un foudre (3030 l). Le lambic entre en fermentation dès le troisième jour. Après 1, 2 ou 3 ans de bonification, le brasseur va procéder au coupage entre ces lambics d'âges différents. Mis en bouteille, ce mélange subira une seconde fermentation grâce aux matières fermentescibles contenues dans le lambic d'âge jeune. Le dosage est une opération délicate, trop peu de jeune lambic donne une bière sans mousse tandis qu'une quantité trop importante risquerait de faire sauter la bouteille.

Après un an de fermentation en bouteille, le lambic s'est transformé en une bière savoureuse, la gueuze, prête à être consommée.

La kriek, elle, est obtenue par un mélange de lambics dans lequel ont macéré des cerises dites de Schaerbeek (150 kg pour 500 l) durant 6 mois à un an. Cette bière connaît également une refermentation en bouteille. Quant au faro, il est issu d'un mélange de lambics de taux d'alcool différents additionné de sucre de canne.

Devenue depuis peu musée vivant grâce à l'initiative de l'a.s.b.l., cette brasserie peut désormais être visitée par quiconque s'intéresse à la façon dont on brassait au début du siècle.

L'amateur de produits sains peut être sûr de trouver là une bière de qualité.

En haut : le lambic refroidit à l'air libre.

Au centre : appareils de mise en bouteille.

En bas : les fûts où fermente et mûrit la bière.

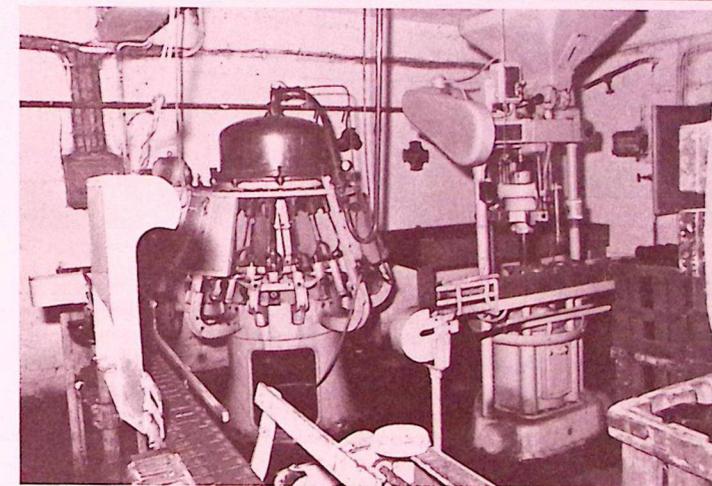
Si le nombre d'ouvriers est réduit à sa plus simple expression, si la production n'est pas concurrentielle, la qualité est toujours pareille à elle-même. La Brasserie Cantillon peut garder la tête haute. Le produit qu'elle nous fournit est conforme à l'appellation lambic et gueuze qui s'applique à des bières à fermentation spontanée ; il a ses titres de noblesse. La gueuze peut être « corsée » (alcoolisée), elle peut avoir du « montant » (quand elle contient beaucoup d'acide carbonique). Elle peut également être « parfumée », avoir « du corps », du « moelleux », du « bouquet », du « brillant ». A votre santé !

Renseignements pratiques

Le musée est accessible au public le mercredi de 13 à 17 heures et le samedi de 10 à 17 heures, du moins dans les premiers temps. Les prix d'entrée sont fixés à : 60 F entrée générale ; 50 F pour les personnes du 3e âge ; 50 F par membre de groupes constitués (10 personnes minimum) ; 30 F pour les moins de 15 ans ; 20 F par écolier pour les groupes scolaires (10 élèves minimum). Les prix de 60 F et 50 F comprennent, outre l'entrée au Musée un dépliant explicatif et une dégustation. Un montage audio-visuel est en cours de réalisation.

Adresse du musée : rue Gheude 56, 1070 Bruxelles (Anderlecht). Demande de formulaires pour les visites guidées : s'adresser à Monsieur Pierre RENIERS, président de l'a.s.b.l. « Le Musée Bruxellois de la Gueuze », téléphone (02) 521 39 81.

Lors des journées de brassage d'octobre à mai, des groupes de dix personnes pourront suivre chaque étape de la fabrication du lambic.



Important colloque à Bütgenbach

par Gilbert MENNE

LES 7 et 8 octobre derniers, s'est tenu à Bütgenbach, village situé au cœur des profondes forêts couronnant les cantons de l'Est, le Congrès des syndicats d'initiative et des offices de tourisme de Wallonie, organisé par le Commissariat Général au Tourisme dans les toutes récentes installations du Centre sportif et de détente « Worriken » dominant le lac. Le Comité Consultatif du Tourisme, dont le secrétariat est assuré par le C.G.T. est un organe composé des représentants des fédérations touristiques. Il est chargé d'étudier tous les dossiers intéressant le tourisme et de donner un avis consultatif à leurs sujets. C'est dire l'importance des travaux du Comité face aux nouvelles structures touristiques qui vont s'organiser dans notre pays.

En raison de l'ampleur de cette tâche, le Comité s'est réparti en trois commissions de travail. La première, présidée par M. le Député permanent Moreau, étudie les nouvelles structures de tourisme. La deuxième, présidée par M. le Député permanent, Massart,

examine tout ce qui concerne l'équipement touristique. La troisième, présidée par M. le Député permanent Bernard, se charge de l'animation touristique, culturelle et sportive. Parmi les sommités présentes à Bütgenbach, on nota la présence de MM. Haulot, Commissaire Général au Tourisme, Honhon, Commissaire-adjoint, Van Bever, Député permanent, Président de la Fédération Touristique du Brabant, Bernard et Moreau, Députés permanents, Brouhon, Président du Comité Consultatif du Tourisme, les directeurs des fédérations provinciales du tourisme et les représentants des offices de tourisme et des syndicats d'initiative régionaux et locaux.

Lors de son exposé introductif M. Brouhon examina le rôle des S.I. dans le développement et la promotion touristique des nouvelles communes. La richesse des S.I. est incontestablement le bénévolat. Sans cet enthousiasme désintéressé de quelques personnes, le S.I. ne pourrait assurer son rôle économique et social envers la région. La forme juridique d'association sans but

lucratif garantit le meilleur épanouissement du S.I. et a l'avantage de permettre aux pouvoirs publics de les aider le plus efficacement. Ce mécanisme, primordial pour l'avenir du tourisme, doit être préservé à tout prix, car les S.I. doivent pouvoir continuer leur action sans interférences politiques. Monsieur Brouhon distingua quatre fonctions essentielles assumées par les S.I.: la propagande extérieure, l'information et l'accueil, l'équipement et l'animation. La propagande extérieure, première étape destinée à éveiller l'intérêt du client potentiel, nécessite des moyens financiers importants dépassant souvent les possibilités du S.I. local. L'édition de ces documents de haute qualité ne peut être assurée que par les groupements régionaux qui obtiennent pour ce faire les subsides du Commissariat Général au Tourisme. Pour des raisons administratives et financières, ces groupements se limitent au territoire d'une province. Dans l'hypothèse d'une disparition de ces dernières, il faut prendre garde de se laisser imposer de nouvelles divisions

C'est dans les spacieuses installations du Centre sportif et de détente « Worriken » dominant le magnifique lac (notre photo) de Bütgenbach, que s'est tenu, les 7 et 8 octobre derniers, un très important colloque sur l'avenir du tourisme en Wallonie.



territoriales, telles les sous-régions ou les communautés culturelles, qui n'auraient aucun rapport avec l'intérêt touristique identique qu'une région peut présenter aux yeux du touriste. Les groupements régionaux doivent être basés sur des territoires offrant le même produit pouvant intéresser les mêmes clients. Information et accueil forment la deuxième étape. Au client intéressé demandant des informations plus détaillées, on devra pouvoir fournir un éventail complet des possibilités de la région: guide, carte de promenades, calendrier des manifestations, etc. Cette information peut être assurée par le S.I. local, en collaboration avec l'administration communale, qui pourra ainsi soigner son image de marque. Au niveau de l'accueil, un secrétariat permanent est indispensable. Pour assurer cette fonction, il est souvent préférable que le S.I. local se tourne vers le groupement régional pour obtenir un maximum d'efficacité. Le niveau régional permet d'ailleurs d'éviter des préoccupations purement locales.

La protection et l'entretien des monuments et des sites ont toujours été une des préoccupations essentielles des S.I., puisqu'ils constituent leur capital le plus précieux. Les S.I. se sont préoccupés des plans d'aménagement du territoire et, plus récemment, des projets de plan de secteur mis à l'enquête publique. Lors de l'implantation de nouvelles zones de loisirs, l'occasion leur est également donnée d'exprimer leur avis au sein de la Commission d'Aménagement et de Renovation des Territoires ruraux. En ce qui concerne l'aménagement d'infrastructures touristiques, il est indispensable que l'équipement à mettre en place soit mûrement réfléchi à tous les niveaux, que ce soit au niveau local, régional et même, pour le gros équipement, au niveau du Comité Consultatif du Tourisme, ceci dans un but d'harmonisation de l'équipement touristique du pays. Le rôle du S.I. est également important, car il peut suggérer et coordonner les diverses réalisations et même gérer les installations ainsi créées.

C'est enfin dans le domaine de l'animation que le S.I. local peut donner toute sa mesure et qu'il reste irremplaçable. Le contact humain avec les visiteurs, l'organisation des diverses manifestations ne peuvent être réussis que par lui puisqu'il est le plus proche de la localité et de la population. L'orateur termina son exposé en évoquant les problèmes créés par les fusions de communes. Il arrive que l'administration communale née d'une fusion ne voie pas ce que le tourisme pourrait apporter à la nouvelle entité. L'importance des retombées économiques du tourisme en milieu rural est très méconnue jusqu'à présent et il faudra faire apparaître à la commune l'étendue de ces apports. Lorsqu'il existe plusieurs syndicats d'initiative dans les nouvelles communes, l'administration a tendance aussitôt à vouloir les fusionner. C'est mal connaître l'attachement de ses membres à leur terroir. Un autre danger, plus grave, menace les S.I.: la tentative par l'administration d'imposer au niveau du conseil d'administration du



Quelques membres de la délégation brabançonne ayant participé au colloque de Bütgenbach. On reconnaît de droite à gauche, Mme Rosa Spitaels, M. Philippe Van Bever, M. Maurice-Alfred Duwaerts, respectivement trésorier, président et directeur de notre Fédération touristique. A côté de M. Duwaerts, M. Jean De Broux, administrateur délégué du T.I.B. (Tourisme Information Bruxelles). A l'avant-plan, de dos, Melle Simone Boudringhien, vice-présidente du Syndicat d'Initiative de l'Est du Brabant Wallon.

S.I. une représentation conforme à la majorité politique de la commune. La ligne de conduite des S.I. doit être alors de défendre farouchement leur indépendance tout en collaborant autant que possible avec l'administration.

Intervenant à son tour, M. M.A. Du-



important. M. Duwaerts mit l'accent sur l'importance de l'effort financier fait par les communes en faveur des S.I. et il cita les différentes interventions des communes du Brabant Wallon.

Monsieur Moreau, Président de la Fédération Touristique de la province de Liège et Président d'Ardenne et Meuse présenta un exposé sur l'avenir des S.I., des groupements régionaux et des fédérations provinciales dans les nouvelles structures prévues dans les réformes institutionnelles. Il analysa les textes législatifs réglant actuellement le tourisme et procéda à l'inventaire des intentions reprises dans les projets à l'étude au plan parlementaire et gouvernemental.

De l'étude des accords d'Egmont et du Stuyvenberg il ressort que le tourisme, qui figurait dans la loi de 1971 comme matière culturelle, reste de la compétence des conseils culturels, c'est-à-dire des futurs conseils de communauté.

L'agglomération de Bruxelles dépend touristiquement pour l'instant des Commissions française et néerlandaise de la Culture au travers d'une commission mixte. Il est prévu dans les futures institutions que ces deux Commissions seraient maintenues mais que la région bruxelloise obtiendrait le transfert des compétences nationales pour trois matières : le tourisme, la formation professionnelle et la santé publique. L'Office de Tourisme et d'Information de Bruxelles (T.I.B.) restera donc l'organe d'exécution de la politique touristique pour la région bruxelloise. Etant donné que les accords politiques actuels prévoient la suppression du pouvoir politique des provinces, la source de l'apport financier de celles-ci se tarira du même coup, entraînant ainsi la suppression de la politique touristique à ce niveau.

L'effort financier des provinces wallonnes se chiffre, en 1978, à 68.425 millions en subsides directs aux fédérations touristiques et à 34.971 millions en subsides indirects. Vu l'importance de la masse financière nécessaire, on voit mal les communes assumer intégralement le relais des provinces.

Cette mission peut-elle être assurée

par les sous-régions ? Les projets politiques prévoient lors de la suppression des provinces la création de sous-régions qui exerceraient en matière touristique des compétences déléguées par les communes ou les communautés. Il est peu probable que les communes puissent allouer les subventions très importantes consenties par les provinces actuelles. La délégation des Communautés est tout aussi aléatoire. La sous-région ne disposant pas du pouvoir fiscal restera entièrement dépendante des Communautés et des Communes. Rien ne dit d'autre part que la répartition territoriale des sous-régions concorde avec les groupements régionaux délimités eux par les caractéristiques naturelles des régions concernées. Toutefois, les politiques touristiques provinciales exercées par les fédérations pourraient être dévolues par la loi aux sous-régions, ce caractère légal étant plus rassurant pour leur avenir.

L'orateur conclut en précisant que l'article 113 du pacte communautaire permet l'association de plusieurs sous-régions pour réaliser ensemble des projets bien précis. Cet article permettrait la mise en commun des moyens des sous-régions et résoudrait le problème de la politique touristique au niveau du territoire englobé par les provinces actuelles. La dévolution légale de l'article 111 assurerait les moyens financiers nécessaires.

Le problème de la représentation du tourisme belge à l'étranger est aussi très préoccupant. Le Commissariat Général au Tourisme sera communautarisé et placé sous l'autorité politique d'un ministre ou d'un des trois secrétaires d'Etat composant le collège exécutif de la communauté. Jusqu'à présent, le Ministre des Communications assurait ce rôle national. Qui en sera chargé demain ? Comment le tourisme pourra-t-il garder sa mission propre dans cette nouvelle répartition ? Il est essentiel que notre pays soit représenté à l'étranger par un organe de promotion unique en évitant toute dispersion de notre propagande touristique afin de garantir un impact suffisant.

Prenant la parole au nom des Fédérations touristiques wallonnes, M. Duwaerts s'éleva vivement contre une

éventuelle dévolution des politiques touristiques provinciales aux sous-régions. Il plaida avec force en faveur du maintien d'une administration intermédiaire entre le niveau local et le niveau communautaire semblable aux fédérations touristiques provinciales actuelles.

Clôturant ses travaux, le Congrès communiqua à la presse les résolutions suivantes dont voici le texte intégral :

Le rôle des syndicats d'initiative dans le développement et la promotion touristique des nouvelles communes

Le congrès des syndicats d'initiative et des offices de tourisme des Communautés culturelles française et allemande :

insistant sur le caractère humain irremplaçable des syndicats d'initiative, désire que leur action soit plus efficace encore dans l'accomplissement de leur rôle tant social qu'économique. Ainsi, il souhaite :

- améliorer la documentation touristique mise à la disposition des visiteurs dans leur langue;
- accentuer leur action dans la protection et la mise en valeur de l'environnement, leur principale richesse touristique.

Il a été heureux d'apprendre que les syndicats d'initiative concernés seront consultés lors de l'admission de nouvelles zones de loisirs.

- développer l'animation touristique en liant en parfaite harmonie, les populations locales et les visiteurs;
- améliorer la rentabilité économique du tourisme dans leur région en fonction d'une étude poussée du marché touristique et par un allègement des charges fiscales.

A cette fin, le congrès insiste pour qu'une aide technique, économique, administrative et juridique plus efficace soit dispensée aux syndicats d'initiative par le Commissariat général au Tourisme, notamment sous forme d'un service permanent de documentation.

Considérant les problèmes posés aux syndicats d'initiative par les récentes fusions de communes, le congrès demande que les nouvelles entités communales réservent leur attention au rôle social et économique du tourisme

et à l'action désintéressée et irremplaçable des syndicats d'initiative. Il espère que, en parfaite indépendance mais en étroite collaboration, la commune et les syndicats d'initiative puissent, ensemble, mener des actions efficaces, notamment :

- pour l'édition des documents susceptibles de défendre l'image de marque de l'entité nouvelle;
- pour l'équipement touristique (par exemple : la sauvegarde et l'entretien du réseau des sentiers touristiques).

Il forme le vœu que des contacts fructueux soient aussi établis entre les nouvelles communes et les groupements de syndicats d'initiative, dans leur action de propagande touristique pour la région qui leur est commune.

L'avenir des syndicats d'initiative, des groupements régionaux et des fédérations provinciales de tourisme dans les nouvelles structures prévues dans les réformes institutionnelles

Face au processus de régionalisation en cours dans notre pays, l'Assemblée s'est interrogée sur l'avenir de l'organisation future du Tourisme.

Elle estime indispensable la création d'un organe de promotion à l'étranger regroupant les diverses composantes touristiques du pays, afin de garantir un impact suffisant face à la concurrence étrangère.

Les niveaux communautaire et local étant trop éloignés l'un de l'autre, elle considère l'absolue nécessité du maintien d'un relais, à l'instar des Fédérations Touristiques provinciales actuelles.

Ce relais devra disposer des ressources financières et humaines le rendant apte à concevoir et à animer une politique efficace en liaison étroite avec les syndicats d'initiative locaux.

Depuis le Congrès des Syndicats d'initiative, les événements ont évolué politiquement et le Parlement belge a été dissous. Lors de la formation du prochain gouvernement il faut que nous restions attentifs afin que le tourisme officiel reçoive enfin des structures convenables qui lui permettent notamment de lutter avec efficacité sur les marchés étrangers. Ne perdons jamais de vue, en effet, que pour la Belgique, le Tourisme est devenu un atout économique primordial.

Belles Eglises du Brabant 3'

par Yves BOYEN

* = monument ou œuvre d'art remarquable
** = monument ou œuvre d'art de toute beauté

NIVELLES

Collégiale Sainte-Gertrude

La **collégiale Sainte-Gertrude**** (classée, le 3.3.1936) est, tant du point de vue architectural qu'archéologique, le monument le plus important du Brabant wallon. Elle fut édifée en plusieurs phases dès la première moitié du XIe siècle et consacrée, en 1046, par Wazon, évêque de Liège. Son style s'apparente au roman-rhénan et se distingue par son plan bicéphale comportant deux transepts et deux chœurs opposés. Le puissant **avant-corps occidental*** fut érigé dans la seconde moitié du XIIe siècle. Il se compose d'une forte tour carrée, flanquée de deux tourelles rondes, hautes de 50 mètres. La tourelle sud, dite « Tour Jean de Nivelles » abrite depuis le début du XVIIe siècle, Jean ou Djean de Nivelles, célèbre jaquemart en cuivre datant de la première moitié du XVe siècle; celle de droite, appelée « Tour Madame » était autrefois contiguë au palais de l'abbesse. L'impressionnante flèche gothique (60 mètres), qui dominait la tour centrale, fut détruite par les bombardements du 14 mai 1940. Elle sera remplacée par un clocher roman octogonal. A la suite d'un référendum organisé par la ville à la fin de 1974 et qui eut un renom dans le monde entier, la population opta, en effet, à une assez large majorité pour la solution romane. Notons encore que la restauration de cet avant-corps est présentement en cours; elle permettra le rétablissement de l'abside semi-circulaire qui achevait autrefois cette partie de l'édifice. Cet avant-corps occidental ou « westbau » s'apparente aux avant-corps des églises de Trèves, Mayence et Maria-Laach, mais il l'emporte sur ces derniers tant par l'élégance et la pureté de ses lignes que par la richesse de sa décoration et, cela, en dépit de certaines transformations malencontreuses et de quelques retouches maladroitement.

On détaillera encore, à l'extérieur, le pignon sud du transept oriental, dit **Pignon de saint Pierre*** remarquable par son ornementation architectonique qui remonte à la seconde moitié du XIIe siècle.

L'**intérieur*** de la collégiale impressionne par ses dimensions (102 mètres de long). Il a été remanié à plusieurs reprises, notamment au XVIIe siècle où il fut couvert de voûtes d'ogives et vers le milieu du XVIIIe siècle où il fut chargé d'ornements baroques.

Une récente campagne de restauration (1949-1959), qui a laissé les matériaux apparents, a restitué de la sorte au sanctuaire son austérité d'origine. Un simili plafond en béton armé, imitant le plafond en bois primitif, recouvre aujourd'hui la nef centrale.

Les portails de l'avant-corps occidental sont ornés de sculptures romanes et même pré-romanes (portail nord).

Une partie seulement du mobilier a repris sa place dans le sanctuaire. C'est le cas, notamment, d'une **chaire de vérité*** (1772) en bois et marbre blanc, ample composition de Laurent Delvaux (1695-1778) et de son élève P. Lelièvre (1731-1815) évoquant la rencontre de Jésus avec la Samaritaine, d'une statue, en bois, de sainte Gertrude (du même Delvaux), du coffre-armoire, en laiton, de style gothique tardif, qui est destiné à la conservation de la châsse de sainte Gertrude; cette armoire est placée sur un édicule entouré d'une grille ouvragée où abondent les motifs flamboyants. Le Char de sainte Gertrude, œuvre sculptée et peinte, d'origine gothique (XVe siècle), est conservé dans un local approprié.

La collégiale garde encore plusieurs pierres tombales et monuments funéraires, intéressants pour leurs sculptures. Citons une vaste composition, en marbre et en pierre, dans le croisillon sud du transept oriental, où figurent deux personnages agenouillés dans un voisinage de blasons et de cartouches; le petit monument ornant le pilier sud du transept occidental et montrant une religieuse et sainte Anne en prière devant le Christ et saint François; le mémorial gothique d'où se détache un Ecce Homo, sommé d'une Résurrection, placé contre le pilier nord qui fait pendant au précédent.

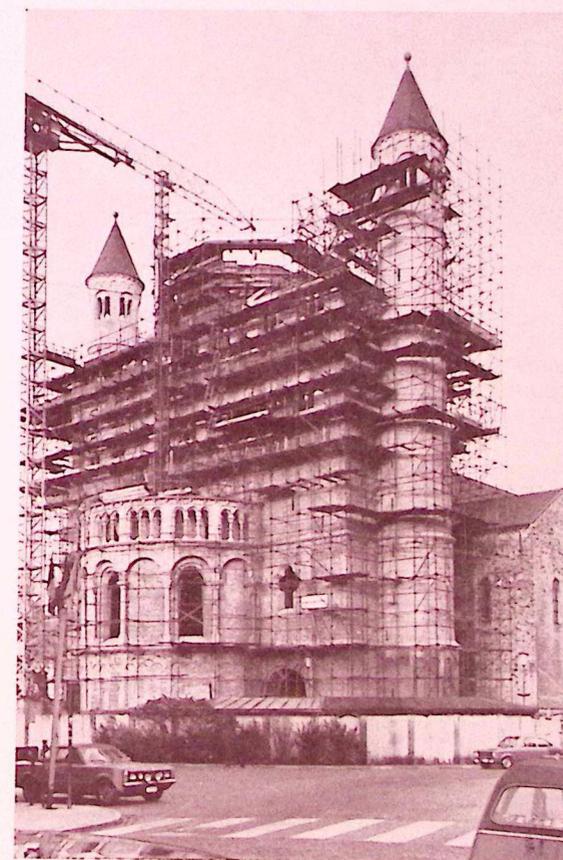
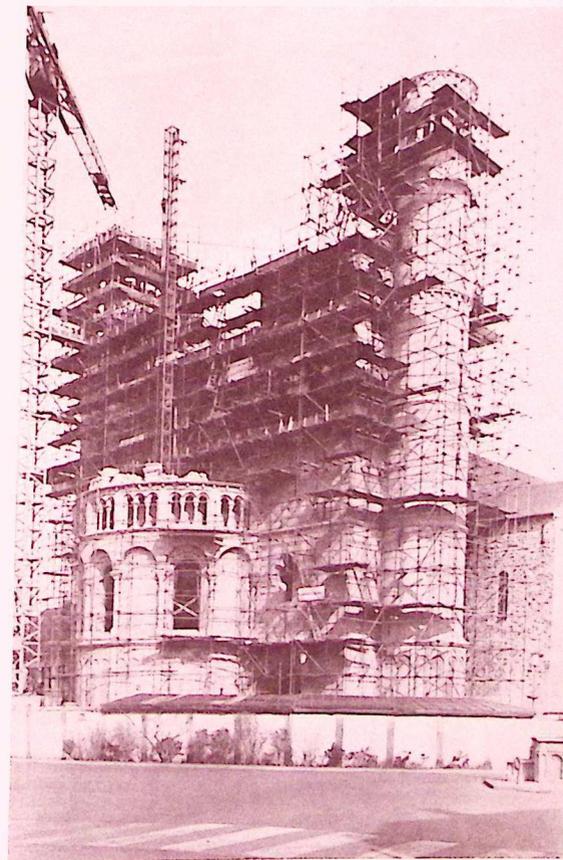
La collégiale détient encore d'autres œuvres qui n'ont pas encore toutes trouvé leur place dans le nouvel agencement intérieur de l'église. Signalons une seconde chaire de vérité de Laurent Delvaux (1742) représentant Elie dans le Désert et provenant de l'ancienne église des Carnes; plusieurs sculptures du XVIIIe siècle, dues au même Delvaux et à ses élèves; des stalles de la seconde moitié du XVIe siècle aux décors Renaissance, d'autres stalles Louis XV, des statues gothiques taillées dans la pierre de la région, divers tableaux dont deux toiles de Gaspard de Crayer, un panneau sculpté donné par Charles Quint à l'abbesse Adrienne de Moerbeke, etc...

Dans la sacristie (visite sur demande) sont conservés les fragments de ce qui fut la superbe **châsse**** de sainte Gertrude (œuvre de Colars de Douai et de Jacquemon de Nivelles) en grande partie détruite lors des bombardements de mai 1940. Ce joyau de l'orfèvrerie gothique (1272-1298), en argent doré, émaillé et rehaussé d'intailles et de ca-

bochons, représentait une cathédrale gothique avec portails, collatéraux, pignons et toit, enrichis de superbes statuets et de bas-reliefs ainsi que d'éléments décoratifs d'une pureté de style et d'une finesse d'exécution inégalées. Un moulage permet au visiteur de se faire une idée de l'ampleur de l'œuvre. Dans la sacristie toujours, un cercueil, en chêne, contient les ossements de sainte Gertrude. Une reproduction, à l'aide de matières synthétiques sera réalisée incessamment afin de donner aux visiteurs une idée aussi exacte que possible de ce que fut la châsse disparue. Enfin, une nouvelle châsse métallique sera ciselée. Son style sera résolument moderne; elle est destinée à abriter les reliques de sainte Gertrude. Cet ensemble sera réalisé par Félix Roulin.

La **crypte*** de la collégiale est la plus vaste de nos régions (22 m x 10,50 m). Elle remonte à 1100 environ et se compose de trois nefs d'égale hauteur, divisées en six travées séparées elles-mêmes par huit colonnettes romanes et par deux piliers carrés. Les voûtes ont été construites en arêtes. La nef centrale est prolongée par une abside.

De style roman-rhénan, la magnifique collégiale Sainte-Gertrude, à Nivelles, fut gravement endommagée par les bombardements du 14 mai 1940. Elle fut restaurée entre 1949 et 1959, à l'exception toutefois du puissant avant-corps occidental qui conservera encore, pendant plus d'un décennie, les stigmates de la guerre. La restauration de ce remarquable avant corps est aujourd'hui en cours. La photo de gauche montre l'état d'avancement des travaux en mars 1977, tandis que celle de droite, prise en novembre 1978, permet de juger des progrès réalisés.





Nivelles : l'ancien cloître, contigu à la collégiale Sainte-Gertrude, est une réalisation de transition (romano-ogivale) remontant au début du XIIIe siècle.

ceux de saint Feuillien et de ses trois compagnons qui furent occis par les brigands aux environs de Seneffe.

Visites de la collégiale : tous les jours sauf durant les offices. Visites du sous-sol : tous les jours de 10 à 12 h et de 14 à 17 h sauf le mardi.

A visiter également le **cloître** (classé le 1.2.1937) contigu à la collégiale ; c'est une réalisation de transition datant du début du XIIIe siècle. Les arcades en plein cintre sont encore d'inspiration romane mais les détails (chapiteaux-moulures) révèlent déjà l'influence gothique.

La galerie nord du cloître est la seule à avoir gardé son aspect primitif. Les autres ailes ont été restaurées de façon arbitraire vers 1845. Le cloître abrite un petit musée lapidaire, dont plusieurs pierres tombales malheureusement dégradées ou oblitérées.

ORP-LE-GRAND

Eglise Saint-Martin

Dédiée comme celle de Tourinnes-la-Grosse au saint évêque de Tours, dont le culte fut popularisé dans nos régions grâce notamment à saint Amand, l'église **Saint-Martin**, à

Orp-le-Grand, est l'édifice religieux le plus important de la partie hesbignonne du Brabant wallon en même temps que l'un des sanctuaires les plus captivants et les plus anciens du Brabant. Ses dimensions considérables, pour un village de moyenne importance, trouvent sans doute leur origine dans le culte séculaire dont fait encore l'objet, en ce lieu, une bienheureuse moniale dénommée Adèle, qui vécut, à Orp, vers le milieu du VIIIe siècle et y fonda un monastère. Suivant la tradition, la sainte aurait été enterrée dans la première église d'Orp. A 1 km à l'ouest de l'église actuelle, à deux pas d'une chapelle dédiée à la bienheureuse, jaillit la fontaine dite de sainte Adèle, source réputée miraculeuse et souveraine contre les maladies des yeux, notamment la cécité.

De style roman, en partie inspiré de l'art mosan, l'église Saint-Martin (classée comme monument le 27.9.1937) fut édifée à l'aide de belles pierres de la région et d'autres matériaux (silex, briques, etc...), vers le milieu du XIIe siècle, vraisemblablement sur les fondations d'un ou de plusieurs sanctuaires plus anciens. Elle affecte la forme d'une croix latine allongée et, nonobstant divers remaniements et reconstructions partielles, opérés au cours des siècles,

elle demeure l'un des édifices les plus attachants du Brabant wallon.

Le sanctuaire est précédé d'un puissant avant-corps composé de quatre travées et flanqué au nord d'une tour massive encore percée de meurtrières. Une autre tour devait faire office de pendant du côté sud ; il n'en subsiste plus de nos jours que la base qui ne dépasse pas la hauteur du bas-côté méridional. Les énormes contreforts, qui alourdissent la façade, sont postérieurs à la construction primitive, de même que les portes jumelées qui percent l'avant-corps et qui sont une adjonction du début du XVIIIe siècle.

La **nef centrale*** est d'une étonnante majesté. Longue de 40 mètres, elle est divisée en six travées en plein cintre reposant sur des piliers carrés et ouvrant sur les bas-côtés. Au cours de la dernière campagne de restauration entreprise dans les années 1959 à 1962, suite à l'incendie qui ravagea l'édifice lors des bombardements de mai 1940, le plafond plat plâtré en 1952 a été renouvelé et remplacé par un sobre revêtement en chêne qui ajoute encore à la beauté et au dépouillement des lignes. Quant aux bas-côtés (eux aussi restaurés), ils ont été profondément remaniés et élargis au XVIIIe siècle et sont éclairés, de nos jours, par des fenêtres rectangulaires dont les linteaux sont légèrement cintrés. Le transept, moins élevé que la nef centrale,

a également été retouché au XVIIIe siècle de même que le chœur, terminé par un chevet à trois pans, qui fut reconstruit à la fin du XVIIe siècle sur les assises du chœur roman primitif et renforcé à l'intérieur par des contreforts en briques élevés au début du XVIIIe siècle.

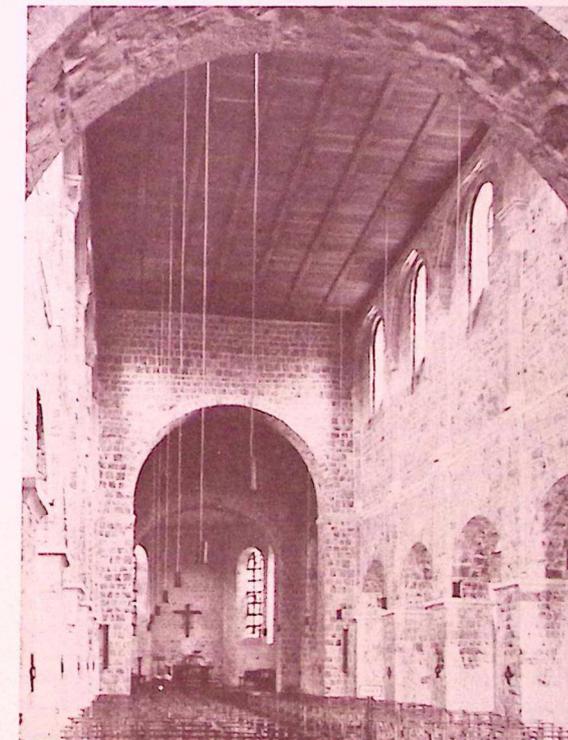
La récente restauration, entreprise sous la conduite éclairée de R. Vandendael et R.M. Lemaire, a toutefois restitué à l'ensemble de l'édifice sa pureté d'origine.

Quant à la **crypte romane*** qui se développe sous le chœur et qui resta longtemps enfouie sous les décombres, elle a été entièrement dégagée et restaurée lors de la récente campagne de reconstruction.

Comportant trois nefs donnant sur une abside à trois pans, elle est rythmée par des piliers cruciformes supportant une voûte d'arêtes.

Le mobilier a été en grande partie détruit par l'incendie qui ravagea le sanctuaire en mai 1940. Seules les orfèvreries et quelques pièces ont échappé au désastre, notamment deux médaillons, en bois sculpté, rescapés d'une série de douze reliefs attribués à Laurent Delvaux et provenant de l'ancienne abbaye de Heylisssem ; ces médaillons figurent respectivement saint Pierre et saint Jacques le Mineur ; ensuite quatre figures d'angelots d'inspiration baroque, puis une statue de sainte Adèle tenant en mains une crosse et

Orp-le-Grand : l'église Saint-Martin, de style roman en partie inspiré de l'art mosan, est précédée d'un imposant avant-corps flanqué d'une tour massive (photo de gauche). La nef centrale de l'église Saint-Martin est d'une étonnante majesté. Longue de 40 mètres, elle est divisée en six travées en plein cintre (photo de droite).





Scherpenheuvel (Montaigu) : la basilique Notre-Dame, œuvre de l'architecte Wenceslas Cobergher, est le premier édifice à coupole à avoir été construit en Belgique.

un calice, puis une châsse en cuivre doré où sont conservées les précieuses reliques (ossements) de cette bienheureuse ; enfin, les vitraux du chœur placés, en 1960, sont dus au maître-verrier Michel Martens de Damme ; les effets de lumière qu'ils ménagent, surtout le matin, sont particulièrement heureux.

SCHERPENHEUVEL (MONTAIGU)

Basilique Notre-Dame

L'église de Montaigu, élevée au rang de basilique en 1922, constitue l'un des monuments les plus importants dans l'histoire de l'architecture religieuse en Belgique. Ce captivant **sanctuaire** (classé le 29.1.1952), réalisé par Wenceslas Cobergher, architecte des archiducs Albert et Isabelle, est le premier édifice à coupole, à avoir été élevé en Belgique. Construit entre 1609 et 1627, il se caractérise par sa coupole baroque, qui commande tout l'intérieur de l'édifice, par sa tour haute et carrée, plantée derrière le dôme, par son plan heptagonal, qui symbolise les sept Joies de Marie, et par l'introduction de l'idéal romain dans l'architecture brabançonne sans que soient exclus pour autant les matériaux (pierres du pays) et les procédés de construction propres à nos traditions régionales. A

remarquer, à l'extérieur, les six chapelles intercalées entre les chapelles latérales intérieures et dont les autels sont animés de sculptures représentant des scènes bibliques. Somptueux maître-autel portant les initiales A et Y de nos archiducs Albert et Isabelle ; on y voit une Assomption qui se rattache, par sa technique, à l'œuvre de Théodore van Loon, puis, au-dessus du tabernacle en argent, dans une niche également en argent, la célèbre **statue** miraculeuse de la Vierge, vêtue à l'espagnole, objet d'un culte séculaire déjà très vivace au début du XVI^e siècle.

Fonts baptismaux (1610) en laiton ; médaillon, en marbre blanc, figurant la tête du Christ, œuvre attribuée à François Duquesnoy ; crucifix en ivoire, du même artiste ; lampes de sanctuaire armoriées ; élégants fuseaux, en laiton, des clôtures. Dans les chapelles latérales, on remarquera les huit autels, ornés chacun de deux bas-reliefs en pierre blanche du XVII^e siècle, et une belle suite de **tableaux**, peints entre 1623 et 1628, et contant la vie de la Vierge ; il s'agit de vigoureuses compositions de Théodore van Loon, l'un des seuls peintres des Pays-Bas à avoir échappé à l'emprise de Rubens et à se rattacher, par son réalisme et son coloris, au Caravage. A signaler encore les statues, en marbre blanc, de six prophètes, et celles, en pierre blanche, des quatre Evangélistes, œuvres du sculpteur Robert de Nole.

La **Chambre du Trésor** permet au visiteur de se familiariser avec l'histoire du pèlerinage à la Vierge de Montaigu et présente à côté de documents relatifs à la dévotion mariale (gravures, images, etc...) divers objets se rapportant au culte, entre autres, des vêtements liturgiques, des croix, des chandeliers, un beau reliquaire en argent (XVI^e siècle) etc...

Un Chemin de Croix (œuvre du sculpteur louvaniste Geerts) a été érigé, en 1850, aux abords du sanctuaire, puis, en 1901-1903, ce fut l'installation d'un Rosaire, ces deux ensembles venant s'ajouter à une Fontaine élevée en 1843.

Signalons encore que le **site** formé par la basilique et ses abords est protégé par une mesure de classement prise le 16.4.1953.

Notons, à propos de ce site, que la basilique de Montaigu se dresse au centre d'une place heptagonale sur laquelle sont branchées une série de rues comprises elles aussi dans un heptagone auquel les remparts, aujourd'hui complètement rasés, conféraient un caractère spécifiquement militaire.

SINT-PIETERS-KAPELLE

Eglise Saint-Pierre

L'église Saint-Pierre (classée par arrêté du Régent donné le 22-11-1949) est un séduisant édifice campagnard caractérisé par son chœur et sa nef centrale en gothique tardif (XV^e siècle) et sa tour massive et carrée, flanquée d'une tourelle d'escalier, datant de la même époque et plantée en façade. Les diverses transformations et retouches opérées au cours des siècles ont à peine altéré la pureté des lignes originales.

Le mobilier de choix est dominé par une émouvante **Pietà** (XV^e siècle), en chêne, qui témoigne, en dépit de la rudesse des lignes et d'un certain déséquilibre dans la composition,

Ci-contre : l'église de Sint-Pieters-Kapelle abrite un mobilier de choix dont cette émouvante **Pietà** du XV^e siècle.

Ci-dessous : l'église de Sint-Pieters-Leeuw est un très bon exemple de l'art régional de bâtir à la fin des temps gothiques.

d'une remarquable maîtrise de la part de l'artiste. Tout aussi captivant est cet étonnant **Chemin de Croix** peint, entre 1865 et 1870, par Constantin Meunier (1831-1905) et acquis par le curé de la paroisse pour la somme de 10.000 francs, dont 60 % furent pris à charge par l'Etat, grâce à l'intervention du ministre Jules Bara. Le puissant sculpteur se révèle ici un peintre plein de délicatesse et un talentueux coloriste principalement dans les tableaux illustrant les dernières stations du Chemin de Croix. Parmi les autres pièces du mobilier, on notera les fonts baptismaux romano-gothiques, le maître-autel baroque orné d'un tableau d'un goût rubénien, les lambris du chœur, de style Louis XVI, et diverses sculptures non dépourvues d'intérêt.

SINT-PIETERS-LEEUEW

Eglise Saint-Pierre

Protégée par mesure de classement datée du 25.3.1938 au même titre que ses abords comprenant le cimetière et son mur de clôture (arrêté du Régent du 31.5.1948) l'église **Saint-Pierre** est un bon exemple de l'art de bâtir à la fin des temps gothiques. Divisée en trois nefs donnant sur un transept de nos jours peu saillant en raison de l'élargissement des bas-côtés, l'église s'achève sur un chœur à pans coupés, d'une exécution très soignée. Une tour massive, soutenue par des puissants contreforts et sur laquelle se greffe une tourelle d'angle, est plantée en façade.

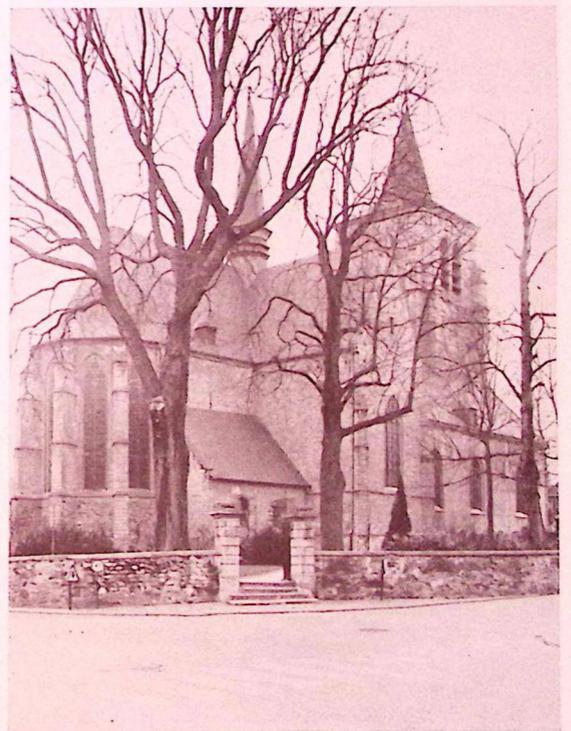
Les modifications et retouches apportées au cours de plusieurs campagnes, d'abord durant le XVIII^e siècle, puis à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, enfin, dans les années 1965, n'ont altéré que légèrement la belle ordonnance de cet édifice considéré comme l'un des fleurons de notre architecture régionale.

Le sanctuaire abrite plusieurs œuvres d'art et notamment, dans le chœur, une Crucifixion de saint Pierre attribuée à Gaspard de Crayer, composition vigoureuse, quoique partiellement décolorée, ensuite une crédence en gothique flamboyant, de gracieuses stalles Louis XVI et, encore, le beau mémorial de Philippe-François-Pierre Roose, mort en 1751, et de Marie-Caroline-Françoise van der Gracht, décédée en 1775, puis, dans les nefs, l'opulente chaire de vérité, en chêne, encadrée des figures de saint Pierre et de saint Paul, excellente ébénisterie malinoise du XVIII^e siècle, les lambris des collatéraux scandés par des confessionnaux du XVIII^e siècle, enfin, le jubé néo-classique qui présente une certaine analogie avec celui de l'église Notre-Dame à Vlezenbeek.

Pour la petite histoire de l'art, notons que certains experts ont cru reconnaître cette église dans plusieurs toiles et dessins réalisés par Pierre Bruegel l'Ancien au cours de la dernière période de sa féconde carrière (1564-1569).

(à suivre)

3* Voir également « Brabant » n° 3/1975, pages 48 à 55 et n° 6/1975, pages 46 à 55.



LE SOLEIL

EN ÉNERGIE

par Hélène LION

LES besoins d'énergie ne cessent d'augmenter avec le degré de civilisation de notre monde mais les sources classiques se tarissent ou rendent les uns trop dépendants des autres. C'est pourquoi depuis environ un quart de siècle, des scientifiques s'emploient à la recherche de nouvelles formes d'énergie.

Le potentiel énergétique de la terre est quasi inépuisable et l'on peut espérer que le génie de l'homme arrivera à assurer aux générations futures toute l'énergie nécessaire.

De toutes les énergies nouvelles, celle du soleil deviendra sans doute l'une des principales.

Les principes scientifiques de son exploitation sont bien compris. Seules des questions de technologie et d'économie restent encore à résoudre.

Si l'on parle beaucoup, aujourd'hui, de cette énergie de l'astre de feu c'est parce qu'il devient urgent de trouver des solutions à la crise de l'énergie, mais, en réalité, il y a bien longtemps

déjà qu'on y avait pensé. En effet, Louis Lumière avait installé un chauffe-eau solaire sur sa maison de Bandol, au temps des années folles et, même, un demi-siècle plus tôt, un professeur au Collège de France, Augustin Mouchot, présentait à l'exposition universelle de 1878, à Paris, une presse à imprimer actionnée par un moteur solaire. Ladite presse tirait 500 exemplaires à l'heure.

Moyennant des systèmes de conversion appropriés, le soleil à lui seul pourrait fournir de quoi satisfaire à l'avenir l'essentiel de la demande d'énergie dans le monde, du moins, en principe. Selon des chiffres publiés par l'Unesco, la consommation mondiale était en 1972 de 56×10^{12} kilowatts/heure; ceci équivaut au rayonnement solaire tombant sur une superficie de 22.000 km². Même en admettant que la conversion se fasse avec une déperdition de 90 %, les besoins énergétiques mondiaux pourraient être assurés à partir de l'énergie reçue par une superficie infé-

rieure au quart du territoire d'un pays comme la France.

Tout cela est évidemment théorique et il reste le problème de mettre au point des techniques rentables destinées à capter, convertir et stocker cette énergie. Pour le captage et la conversion, les résultats des récentes recherches sont très encourageants mais on achoppe encore sur le stockage.

Du chauffe-eau domestique à la piscine

Une série de procédés et d'appareils ont été inventés. La plupart d'entre eux sont encore au stade de l'expérimentation ou de la démonstration. Certains cependant, tels les systèmes de chauffage de l'eau ou de l'air, sont déjà en vente.

En Israël, plus d'un tiers de la population utilise les chauffe-eau solaires. Au Japon, plus d'un million de ces appareils ont été installés. Taïwan, qui est à la pointe de la production de ces chauffe-eau solaires, vient de recevoir d'importantes commandes des Etats-Unis, du Canada, de l'Arabie Saoudite,

de l'Afrique du Sud, de Singapour, de l'Indonésie et même de plusieurs pays européens.

Washington n'a pas hésité à intervenir conjointement avec le Gouvernement Fédéral allemand pour la construction d'une piscine entièrement chauffée à l'énergie solaire, à Wiehl, à quelque 80 km de Cologne. D'emblée, l'utilisateur des installations sportives de Wiehl est averti qu'il pénètre dans une

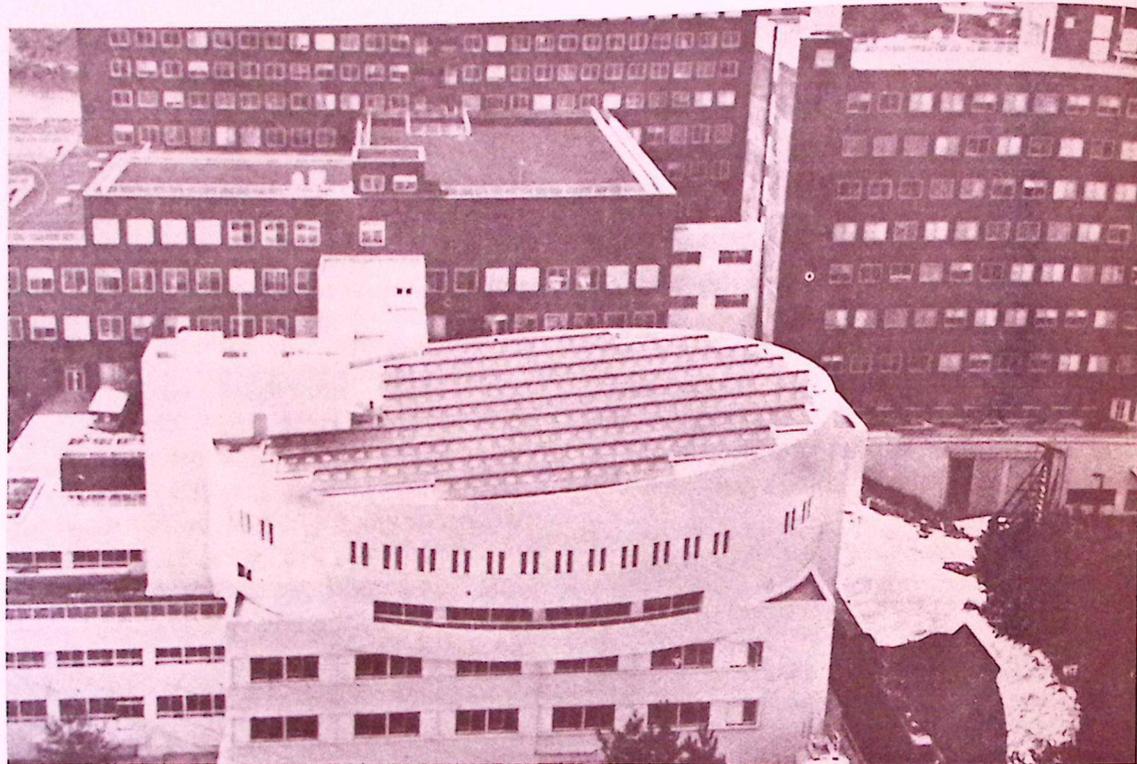
« mecque » de l'énergie solaire. Il peut être informé à chaque instant de la température de l'eau mais aussi du nombre de kilowatts/heure offert par le soleil tout au long de la journée. A Bruxelles, un règlement d'urbanisme de l'Agglomération prévoit, depuis 1977, l'octroi de facilités financières pour le placement d'un système de chauffage de l'eau ou de l'air au moyen de l'énergie solaire mais il semble que

les Bruxellois et les Belges en général ne soient pas encore suffisamment sensibilisés à la notion d'énergie solaire pour généraliser l'utilisation de celle-ci.

L'Agglomération a, pour sa part, saisi l'occasion que lui donnait la construction d'une nouvelle caserne de pompiers à Bruxelles pour procéder à l'installation d'un système de chauffage de l'eau sanitaire par l'énergie solaire.

De toutes les énergies nouvelles, celle du soleil sera sans doute la principale.





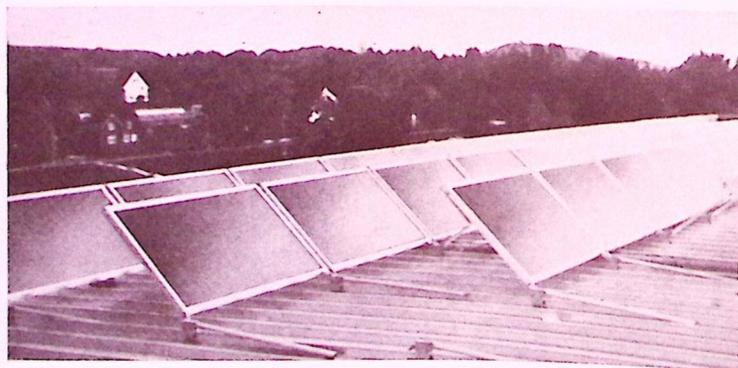
La maison solaire idéale n'existe pas encore

La technologie du chauffage de l'air est, elle aussi, bien maîtrisée. Toute une gamme de séchoirs solaires pour le

riz, le blé, les arachides, le thé, le café, les raisins, les piments fonctionnent efficacement dans les pays chauds. Une installation à air pulsé capable de sécher dix tonnes de riz par jour vient d'être commandée pour l'Inde.

Ci-dessus : l'hôpital de la Faculté de Médecine de l'Université Kinki d'Osaka, au Japon, est approvisionné en eau chaude par 1.856 tubes capteurs fixés sur son toit.

Ci-dessous : sur le toit du hall omnisports des installations sportives de Wiesel s'étend le plus grand champ de capteurs solaires d'Europe (1.460 m²).



Quant à la maison solaire, elle n'existe qu'au stade de l'expérimentation. L'habitation, fraîche en été, chaude en hiver, n'existe pas encore même si certains promoteurs français n'hésitent pas à proposer des « maisons solaires intégrales ».

Sous nos climats, le soleil est fort capricieux et on n'a pas encore vraiment maîtrisé la « mise en conserve » de ses rayons.

On étudie actuellement les possibilités de stocker la chaleur dans le sol à l'intérieur de zones thermiquement isolées ou dans des nappes d'eau souterraines.

Dans cet ordre d'idées, les étangs solaires construits en Israël sont une belle avance en matière de captage et de stockage de l'énergie solaire. Leur principe est simple : on construit un étang peu profond avec de l'eau salée au fond et de l'eau non salée en surface. L'eau salée qui est plus lourde est emprisonnée au fond et peut atteindre des températures proches de l'ébullition. Une fois l'étang réchauffé, il peut pro-

duire de l'eau chaude par pompage, toute l'année, même quand le soleil ne brille pas. Construits sur moins d'un hectare, le long de la Mer Morte, ces étangs solaires fournissent suffisamment d'énergie pour chauffer et rafraîchir un hôtel de 200 chambres construit à proximité.

La réfrigération solaire pourrait également progresser rapidement, mais, selon les chercheurs, il y a peu de chance qu'elle devienne commercialisable avant cinq ans. Des unités de réfrigération par absorption fonctionnant à l'énergie solaire ont été fabriquées et testées aux Etats-Unis, en URSS, au Japon, en France et en Inde.

La technique prometteuse des photopiles

D'autres applications seront réalisables et commercialisables à court terme : tous les appareils et procédés à base de photopiles.

Les photopiles sont de petites plaquettes capables de capter les photons et de les transformer en volts. Elles ont l'avantage sur les piles chimiques de ne jamais s'user.

La conversion directe de l'énergie solaire en électricité par des cellules photovoltaïques est de toutes les techniques celle qui semble la plus prometteuse.

Si les montres et les briquets solaires sont encore, à l'heure actuelle, considérés comme des gadgets, demain sans doute, seront-ils d'utilisation courante.

La voiture solaire sera peut-être pour après demain. Une firme suédoise vient de réaliser une petite automobile fonctionnant entièrement à l'énergie solaire. Deux passagers peuvent être transportés à 50 km à l'heure. Pour cela, huit batteries sont rechargées par plus de 500 cellules solaires placées dans le toit à l'arrière du véhicule. Quant à l'autonomie de cette voiture, elle est de 10 km seulement.

Les batteries solaires pour les voiliers sont déjà nettement plus « consommables » même si les prix restent encore extrêmement élevés. Quelques voiliers célèbres comme le « Pen Duick VI » d'Eric Tabarly ou le « Club Méditerranée » d'Alain Colas en furent équipés lors de la course transatlantique. Sur

le « 33 Export », dix modules constitués d'une trentaine de photopiles chacun ont débité par ciel clair suffisamment d'énergie pour subvenir aux besoins d'un émetteur-récepteur radio, de tout l'appareillage de navigation ainsi que de l'éclairage. Un excédent a même permis d'installer un petit réfrigérateur. Quelque 300 kg de carburant ont ainsi été économisés.

Il y a quelques mois, à Peypin, près de Marseille, on a couplé sur une énergie captée par photopiles un réémetteur de télévision. L'ensemble est capable de fonctionner trois semaines sans soleil.

Sur les autoroutes de France, on installera, dès l'année prochaine, des détecteurs de chocs destinés à informer la gendarmerie et les services de secours des accidents qui s'y produiraient. Ces appareils fonctionneront à l'aide de photopiles.

Toujours au bord des autoroutes, les PTT envisagent d'installer des bornes d'appel téléphonique basées sur le même procédé.

Des centrales électrosolaires dans le ciel ?

Si le soleil peut apporter une solution à la crise de l'énergie, de nombreuses recherches devront être faites. En juin 1978, vingt-deux nations se sont réunies à Gênes pour une conférence mondiale destinée à promouvoir ce que certains appellent la houille d'or. Aux quatre coins du monde, on consacre d'importantes sommes à la recherche et au développement de l'énergie solaire : 500 millions de dollars aux Etats-Unis, 27 millions de dollars au Japon, 5 millions de dollars en Allemagne de l'Ouest et en France, par exemple.

Paradoxalement, l'Arabie Saoudite semble s'intéresser particulièrement au développement de l'énergie solaire. Ainsi, lorsque le ministère américain de l'Energie refusa de financer un projet solaire d'une école de la banlieue de Washington, l'Arabie intervint à concurrence de 750.000 dollars. Les Saoudiens s'intéressèrent par ailleurs à un programme conjoint de 100 millions de dollars au nouvel institut solaire du Colorado.

L'industrie privée américaine s'intéresse également à l'énergie solaire et les compagnies pétrolières sont des pionniers en la matière. La Mobil a investi 30 millions de dollars dans une entreprise solaire et Exxon a dépensé 35 millions de dollars pour deux projets, l'année dernière.

En France, la société « Saint-Gobain Solaire » vient d'être constituée. Elle s'efforcera de promouvoir l'idée d'énergie solaire essentiellement dans trois domaines, la production d'eau chaude, les équipements de chauffage et le développement des « façades actives » intégrant dans leur structure des capteurs solaires.

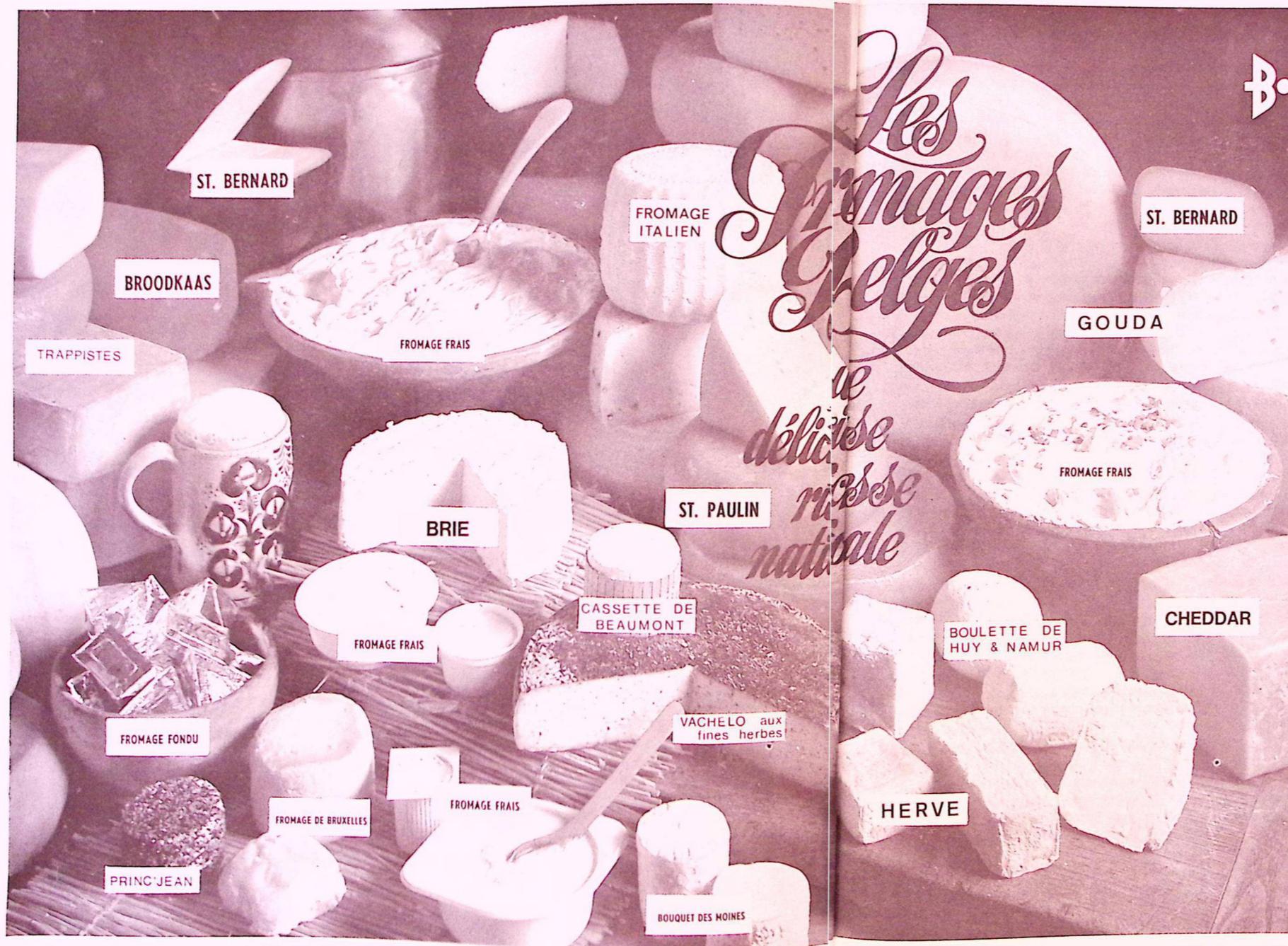
Mais la recherche va bien plus loin encore : on étudie actuellement, aux Etats-Unis, un projet de station satellite d'énergie solaire.

Son principe : des kilomètres carrés de cellules photovoltaïques au silicium capteraient dans l'espace l'énergie du rayonnement, quinze fois plus forte qu'au sol et la convertiraient en courant continu à même le satellite; un émetteur le transmettrait sous forme de micro-ondes en direction de la terre sur une vaste antenne réceptrice d'où les impulsions seraient transmises sous forme d'électricité de consommation au réseau public. En pratique, ce projet envisage de relier deux immenses plates-formes, longues de près de 6 kilomètres, larges d'environ 5 kilomètres, entièrement garnies de photopiles, à un émetteur de plus de 800 mètres de diamètre. Le poids total avoisinerait les 20.000 tonnes et la centrale spatiale fournirait 5 millions de kilowatts, de quoi couvrir les besoins d'une ville comme New York.

On n'en est, il est vrai, pas encore très loin dans l'étude de cette réalisation mais il n'est pas impossible qu'un jour, au-dessus de nos têtes, planent de gigantesques centrales électrosolaires.

(à suivre)

Un livre intitulé « Solar electricity — an economic approach to solar energy » vient d'être publié par l'Unesco (Unesco — Avenue du Roi 202, 1060 Bruxelles). Il traite de toutes les possibilités qu'offre l'énergie solaire.



Raoul van ONSEM

NOUS le savions et depuis Maurice des Ombiaux nous ne doutions plus : il fait bon vivre dans nos provinces. Un voyage culinaire à travers nos régions révèle partout et toujours une cuisine bien faite et appropriée ou solidement structurée, parfois si simple qu'elle en devient sublime ; la simplicité dans le raffinement, recherche ultime de tant de « gastronomes ».

Le « connoisseur » trouvera entre le littoral et les hautes Ardennes une diversité, hélas, inconnue pour bon nombre d'entre nous. Mais écrivons-le avec force, dans notre triangle d'or, le miracle du lait, du sel et de l'air se manifeste dans nos meilleurs fromages belges aussi bien que dans l'hexagone français.

Des fromages

En France, Pierre Androuët est une sorte de prince, un prince des fromages. De sa bouche nous tenons cette exclamation : « Mais votre (fromage de) Herve est un seigneur d'une grande délicatesse, un grand de l'ordre de la Fourme d'Ambert (de France) et du Stilton (d'Angleterre) » chacun respectivement numéro un dans son pays.

Un fromage ? Qu'est-ce ? Il n'y a pas un fromage, mais bien des fromages, d'une grande diversité. Heureusement !

Cela a déjà permis à des journalistes (adroits) de rapporter des déclarations historiques. Winston Churchill aurait dit à Charles de Gaulle (peut-être pour reconforter le Grand Charles au cours des heures noires de la guerre) : « Un pays avec 450 sortes de fromages ne périra jamais ! », là où, en fait, il avait proclamé dans une phrase courroucée contre le général de Gaulle et la France : « Un pays avec 325 (nous n'avons jamais retrouvé l'origine de cette différence numérique) variétés de fromages n'est pas gouvernable ! »

Un fromage, c'est un miracle, un vrai miracle de la nature, né de la conjonction de trois de ses éléments : le lait, le sel et l'air.

Le lait de vache, de mouton et de chèvre (un auteur français, célèbre mais un rien pervers, étonnait régulièrement ses invités du Tout-Paris en leur offrant des boulettes de lait de femme ; étonnait mais ne charmait point, parce que, en définitive, ce fromage de lait de femme, pour rare qu'il fût, n'était pas si fameux que cela !) contient déjà sa propre diversité, diffère même d'après la solidité ou la santé de chaque animal, de l'endroit où l'animal vit et mange (à l'étable, en prairie, en haute montagne, dans le bas pays), d'après la saison et l'herbe ou la nourriture prise (par exemple, la première herbe du printemps — encore sans force — l'herbe en fleur, qui donne bien du goût — ou



l'herbe tardive — en fait, pour le lait, la meilleure) et ce sans limitation aucune...

La pasteurisation a stabilisé le lait, mais aucun paysan français ne se servira de ce lait pasteurisé pour faire son fromage, son « fermier ». Un Camembert peut donc seulement être vrai que s'il vient de Normandie (nous le soulignons), même si le marché connaît actuellement plus de 2000 marques enregistrées de Camembert (dont seulement 500 de provenance normande) et, accordons-le, pour la plupart de qualité. Il suffit de remplir certaines conditions et de s'y tenir pour obtenir du bon fromage.

Mais ne parlez jamais à un connaisseur d'un Brie qui ne viendrait pas de Meaux...

Au cours du processus de solidification et pendant que la pâte devient fromage, ce produit repousse plus ou moins d'eau, ce qui augmente parfois considérablement la quantité de graisse retenue et influence fortement la valeur nutritive : 100 gr de gruyère valent un solide morceau de viande.

Vint la main de l'homme...

Quand l'homme se rendit compte de l'action du sel sur le lait, il fut en mesure de créer et de fabriquer des fromages. Cela se situa bien avant les légions romaines, dont les légionnaires recevaient déjà des rations de fromage lors de leurs expéditions lointaines...

Au début, ce fut extrêmement simple et tout commença par un essai de conservation du lait que l'homme de Néanderthal (ou de Cro-Magnon) obtenait de ses animaux : le fromage était né...

...et la suite fut un jeu : on fit cuire ce lait avec plus ou moins de sel, plus ou moins longtemps ; on laissa égoutter cette masse pendant des périodes de temps variables, dans des endroits parfois fort différents.

A ce moment, l'air entra en jeu par son action fermentante en donnant de la maturité à cette pâte : on était prêt pour les 450 sortes de Churchill.

Ce miracle se répéta de pays en pays, de région en région, sous l'influence de l'humidité ou de la chaleur, sous l'effet de l'air plus ou moins froid, de la densité de l'air, dans la montagne, dans les vallées, en fonction du degré de résistance au vieillissement de la matière laitière qualifiée du nom de fromage. Vint le XXe siècle et ses techniques pour créer des variantes sur la base de ce vieux miracle de la ténacité et de l'esprit inventif de l'homme. Les techniques devinrent de plus en plus importantes et elles influencèrent la fabrication des fromages.

Made in Belgium

Le congrès de Vienne fut un haut lieu de ripailles ; on y dansa, on y but beaucoup et on y mangea encore plus.

Monsieur de Talleyrand fit venir du Brie de France et obtint pour lui le titre envié de « roi des fromages ». La France avait perdu une guerre mais le monde gagna un fromage. Et quel fromage !

La consommation de fromages augmente partout dans le monde et, en 1978, on prépare pour le Tiers Monde un fromage à base de lait en poudre. Fini le miracle, mais il est certain que les principes doivent céder la place aux moyens de combattre la faim et c'est très bien ainsi.

Il n'est pas normal qu'on donne aux fromages des noms qu'ils ne méritent pas.

Il devrait y avoir en premier lieu l'honnêteté de celui qui fabrique le fromage pour le plaisir de celui qui le dégustera (qui, en fait, en est le destinataire direct) et pour cela un Brie devrait normalement et logiquement venir du pays de Meaux, un Roquefort d'où vous savez et un Gruyère de Suisse.

Pour protéger ces dénominations, une Convention Internationale a été signée le 1er juillet 1951, à Stresa, par l'Autriche, la France, l'Italie, la Suisse et, plus tard, le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède. Ce protocole pour la protection des noms d'origine n'a pas été signé par la Belgique.

On fabrique des fromages en Belgique depuis de nombreux siècles ; en 1978 notre offre est devenue très importante, plus de 40 millions de kilogrammes par an. Notre Office National du Lait propose un grand choix. Des fromages à pâte dure, du type Gouda (nous y reviendrons), Saint-Bernard, dont une variété connue sous le nom de Duc de Brabant, des fromages pour garnir les tartines et les sandwiches et aussi à pâte cuite (plus de 54°), le Cheddar (même remarque que pour le Gouda).

Parmi les pâtes demi-dures nous présentons les fromages dits d'abbayes, les fromages des Trappistes (descendants du fameux et authentique Port-Salut de l'Abbaye de la Trappe de Notre-Dame de Port-du-Salut), que nous appelons le Saint-Paulin.

Avec les pâtes molles nous entrons dans le royaume des tout grands, les fromages à croûte fleurie ou à croûte lavée : le fromage du type brie (troisième remarque !), l'odoraux fromage de Bruxelles, un enfant du pays, et les fro-

mages du plateau de Herve dont le « Herve » et sa variété piquante, le Remoudou.

Encore le Princ'Jean, le Bouquet des Moines, la Boulette de Huy et de Namur, la Cassette de Beaumont, tous des spécialités pour amateurs-qui-s'y-connaissent.

Et un ensemble de fromages doux naturels, blancs ou travaillés, avec ou sans petits radis, ciboulette et kriek...

Nous avons fait à trois reprises une remarque qui mérite quelques commentaires.

Notre fromage du type « Cheddar » est vendu sous ce nom à Manchester, « notre » Gouda passe le Moerdijk, notre « Brie » est là, et notre Rigatello (des laiteries anversoises) est devenu un fromage pour Naples l'ardente.

Tous ces fromages portent l'étiquette « Made in Belgium ». Commercialement, ce procédé est évidemment correct mais nous paraît néanmoins inacceptable.

Nos industriels ont assimilé avec beaucoup de talent les techniques étrangères et fabriquent aujourd'hui, à satiété, des fromages des types Gouda, Brie, Rigatello, Grana et autre Fontal, à côté de notre lignée de fromages typiquement belges. L'étranger ne veut-il pas de ces derniers fromages, les « nôtres » ou veut-il seulement un fromage à étiquette et à dénomination rassurantes ? En clair, accepte-t-on seulement nos fromages présentés comme Gouda, Rigatello, Cheddar et autres ? Ou nous trouvons-nous devant un problème de promotion ?

Il nous semble que cette dernière question mérite notre attention.

Les Pays-Bas ont créé une image rassurante et attractive pour leur fromage de Gouda (dont une si grande partie vient de chez nous...) par une campagne absolument géniale. Nous étions et sommes toujours dix millions en Belgique, exactement comme aux Pays-Bas et nous devons aussi pouvoir mobiliser intelligences et argent pour une telle promotion. Il semble inique, même révoltant que notre Roi des fromages (dixit Monsieur Pierre Androuët), le « Herve » ne trouve aucun marché international.

Par contre, sous étiquette étrangère, 75 % de notre production part pour les marchés à l'étranger...

Reste que chez nous, dans nos propres magasins, il est si difficile de trouver ces mêmes fromages typiquement belges : trouver un Herve passe encore (mais parfois dans quel état !), mais un Princ'Jean, un Bouquet des Moines, vous connaissez ? Nous mettons là le doigt sur un manque d'entente commerciale, de vision intelligente, d'organisation du marché de l'ensemble de nos fabricants. Absurde, n'est-ce pas ? Petites gens dans un petit pays, écrivait récemment encore Der Spiegel.

Ne larmoyons plus sur ce destin de nos fromages belges en montrant du doigt la France qui, elle aussi, pratique ce jeu de fausses pistes en produisant du Chester français, du Cheddar, du Gorgonzola, du Gouda et du Gruyère... Cependant, la France a signé la convention de Stresa.

Gastronomie

Plaçons donc cette situation chargée de tristesse dans le placard réservé aux secrets administratifs du Marché européen et chantons à haute voix la splendide qualité de nos



Ci-dessus : la Très Noble et Ancienne Seigneurie du Remoudou du Plateau de Herve, en robe moyenâgeuse, lors de la cérémonie d'intronisation de M. Six, commissaire général honoraire au Tourisme (Bruxelles, Royal Windsor Hôtel, janvier 1977).

Ci-dessous : L'Ordre des Maitres-Fromagers de Belgique, regroupant les professionnels du commerce, en robe traditionnelle d'inspiration bourguignonne, avec leurs instruments nobles et leur mascotte, Manneken-Pis, intronisé, en 1977, Chevalier honoris causa.



Ci-dessous : la pâte est mise en forme avant d'être plongée dans un bain de saumure. Attention : la forme du récipient est traditionnelle; seul son format varie suivant la contenance du vase.





Salle d'affinement des fromages du type « Gouda ».

fromages que nous retrouvons, hélas, seulement sur nos tables familiales et si peu sur les tables de nos restaurants où le client doit se contenter du plateau principalement étranger. Et où nos fromages sont des fantômes. Problème de mentalité !

Notre « gastronomade », Hervé La Barthe, a rapporté aux lecteurs néerlandophones de « Brabant » ce défi des Frères Troisgros de Roanne qui organisèrent brillamment, face à toute la France gastronomique, un festival de la gastronomie belge, exclusivement à base de produits belges, avec création de recettes inédites et dont le Plateau de Herve fut la grande vedette. Au grand étonnement des « spécialistes » français qui ne cachèrent ni leur joie ni leur enthousiasme et firent un sort joyeux à ce Plateau en compagnie d'une gueuze et d'une kriek, à faire rougir Toone.

Pouvons-nous nous permettre encore un conseil d'ami ? Des fromages de Herve, du doux au piquant, réjouiront votre palais s'ils sont servis avec du café noir chaud et fort (sucré) ou avec du genièvre (de Hasselt) bien frais. Nous combattons l'idée de déguster ce fromage avec un grand vin : c'est un non sens de déclarer qu'un vin fin accompagne au mieux ce grand fromage. Aucun fromage ne valorise ce

vin et aucun vin ne valorise ce fromage. Pas plus les « Herve » que les autres.

Vous trouverez des recettes à base de fromages un peu partout (Larousse a édité plusieurs très beaux ouvrages sur les fromages ; Elseviers et Spectrum l'ont fait en néerlandais ; notre Office National des Débouchés Agricoles et Horticoles, place de Louvain 4 à 1000 Bruxelles, dispose de plusieurs brochures fort bien présentées), mais faites-le « autrement ».

Pensez « fondue » aux fromages belges. Le Service Ménager de l'Armée Belge (qui forme d'excellents cuisiniers pour nos forces armées) a étudié intelligemment cette possibilité et a obtenu des résultats fort brillants.

Essayez avec un « gouda » demi-vieux, un Plateau de Herve, une boulette de Namur, de la gueuze, oui ! De la gueuze ou même de la kriek et un genièvre de Hasselt en intermède. La bière Ginder Ale, le Leuvens Blond, le Vieux Temps ou la Spéciale Aerts donneront des résultats différents mais si attrayants et tellement inédits. Composez vous-mêmes votre plateau de fromages belges, d'après votre inspiration et les possibilités de votre marchand et réservez-en la surprise à vos amis, autour d'une fondue bien de chez nous.

Demain, c'est de nouveau l'hiver, n'est-ce pas ? Et voici, pour terminer, quelques recettes simples, à base de fromages belges, proposées par l'Office National des Débouchés Agricoles et Horticoles. Bon appétit.

Potage aux oignons

Il vous faut :

1,500 kg d'oignons
250 g de pommes de terre
150 g de beurre
6 tranches de pain
6 tranches de Saint-Bernard ou de Gouda
2 cuil. à soupe d'extrait de viande
Une pincée de paprika, du sel, du poivre
Peler les oignons. Faire des rondelles fines (avec 1/2 kg) et les mettre à brunir dans une poêle contenant du beurre chaud.

Laisser en attente.

Cuire les oignons restants et les pommes de terre coupées en morceaux dans 2 à 3 litres d'eau. Saler, poivrer, couvrir. Passer les oignons et les pommes de terre lorsqu'ils sont cuits. Déglacer la poêle de cuisson des rondelles. Verser la sauce obtenue ainsi que les rondelles dans la casserole. Faire rebouillir en ajoutant 2 cuil. à soupe d'extrait de viande. Enlever les croûtes aux tranches de pain et au fromage. Couper chaque tranche en deux et en triangle. Placer un morceau de fromage sur chaque tranche de pain. Saupoudrer de paprika. Faire gratiner au four pendant quelques minutes. Répartir le potage dans des ravieres individuels. Disposer les tranches de pain gratinées sur le potage. Servir bien chaud.

Salade variée au fromage

Il vous faut

Une laitue
50 g de salade de blé
300 g de Gouda en cubes
400 g de pommes de terre
2 tomates
2 cuill. à soupe de persil haché
Vinaigrette ou mayonnaise
Eplucher, laver et cuire les pommes de terre à l'eau bouillante salée. Les laisser refroidir. Nettoyer, laver et essorer les salades. Laver et essuyer les tomates. Les couper en tranches puis en deux. Déposer les salades et les tomates dans un saladier. Ajouter les pommes de terre coupées en morceaux et le fromage en cubes. Parsemer le tout de persil haché. Servir frais avec une sauce vinaigrette ou une mayonnaise.

Croûtes gratinées au fromage

Il vous faut

Un pain de mie
250 g de fromage de Herve
175 g de Brie
225 g de beurre
Une cuill. à soupe de persil haché

Une pincée de paprika
Un peu de crème fraîche

Couper des tranches de pain de 2 cm d'épaisseur environ. Enlever les croûtes. Faire dorer légèrement les tranches de pain dans 25 g de beurre chaud. Déposer dans un grand bol les fromages débarrassés de leur croûte, le beurre, la crème fraîche. Mélanger jusqu'à l'obtention d'une crème épaisse. Tartiner abondamment les tranches de pain avec le mélange au fromage. Faire gratiner au four pendant 5 minutes.

Spaghettis aux herbes et au Cheddar

Il vous faut

Un paquet de spaghettis
250 g de Cheddar râpé
Une grosse cuil. à soupe de persil haché
2 cuill. à soupe de beurre
2 cuil. à soupe de lait

Jeter les spaghettis dans une grande casserole d'eau bouillante salée. Surveiller la cuisson. Egoutter et rincer les spaghettis à l'eau froide. Ajouter le persil, le beurre et 125 g de Cheddar. Mélanger. Mettre les spaghettis dans un plat allant au four. Garnir le plat avec le fromage restant. Ajouter le lait. Faire gratiner au four pendant 10 minutes.

Les beignets au fromage

Versez 250 g de farine dans un grand récipient et faites-y une fontaine. Délayez une noix de levure fraîche dans 4 cuil. à soupe de lait tiède et versez-la dans la farine. Mélangez bien et laissez lever la pâte. Pendant ce temps, travaillez 250 g de fromage blanc avec 2 jaunes d'œuf, une cuil. à soupe de sucre semoule, un peu de sel et un peu de poivre. Mélangez les œufs et le sucre à la pâte. Incorporez le beurre légèrement fondu (2 cuil. à soupe), un zeste de citron râpé, 100 g de raisins de Corinthe et du lait tiède jusqu'à l'obtention d'une pâte semblable à la pâte à pain. Laissez reposer une heure. Saupoudrez la planche à pâtisserie de farine et faites une abaisse de 2 mm d'épaisseur. A l'aide d'une cuillère, divisez la pâte et laissez reposer. Lorsque les morceaux ont doublé de volume, jetez-les dans une friture bien chaude. Servez-les dorés, saupoudrez de sucre glacé.

Fromage blanc au kirsch et aux fruits

Il vous faut par personne

Un pot de fromage blanc
Une petite boîte de quartiers de mandarines pelées
Ou : Une boîte de fruits confits en petits morceaux
Ou : 200 g de cerneaux de noix
3 cuil. à café de sucre fin
2 cuil. à café de kirsch

Mélanger au fromage blanc 3 cuil. à café de sucre fin et 2 cuil. à café de kirsch. Mettre le fromage dans un ravier. Garnir au choix : de fruits confits, de mandarines ou de cerneaux de noix. Laisser au réfrigérateur pendant 30 minutes environ avant de servir.

Promenades à ORP - JAUCHE 2*

par Gilbert MENNE

Promenade du Biamont (10 km)

Tout comme la Promenade des Sarrasins, le lieu de départ se situe au Musée Archéologique. Prenez à droite la rue J. Hagnoul jusqu'aux voies du chemin de fer et empruntez sur votre gauche un sentier jusqu'à la rue du Château à

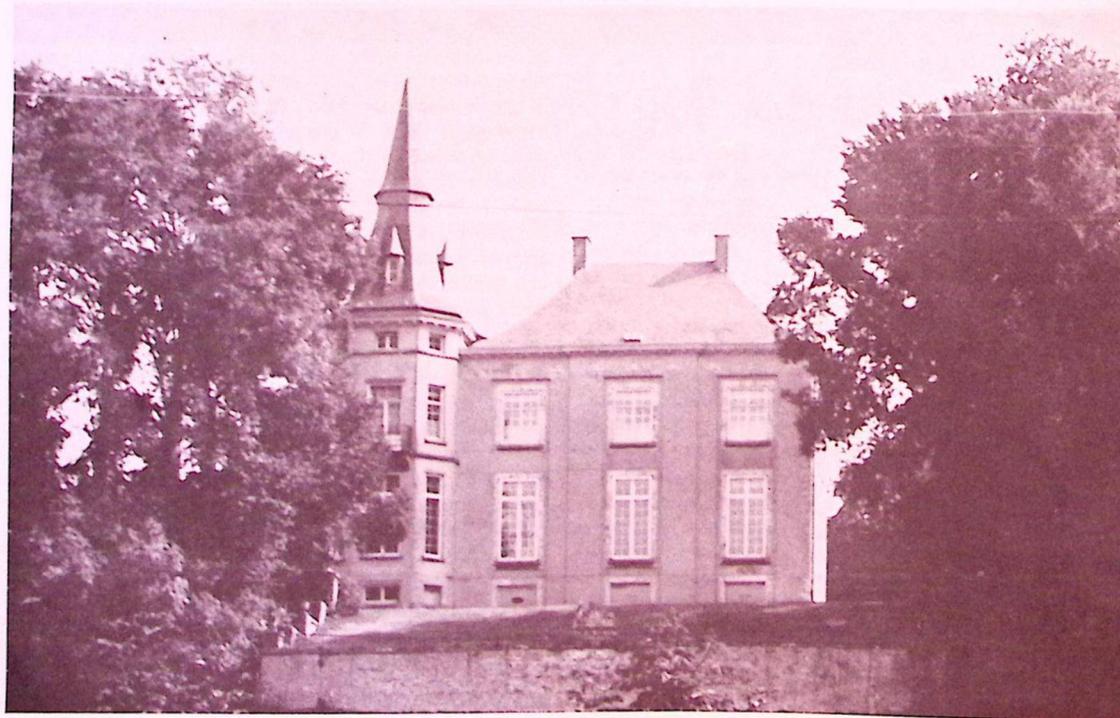
Orp-le-Petit.

A votre droite, une charmante petite chapelle en pierres de Gobertange, dédiée à Notre-Dame des Affligés (1817). Cette localité était à l'origine beaucoup plus importante

que sa voisine Orp-le-Grand. C'est dans ce village que résidaient au XIIe siècle les seigneurs d'Adorp. Tandis que Maret et Orp-le-Grand dépendaient de congrégations religieuses, Orp-le-Petit resta une seigneurie jusqu'à la Révolution Française, tout en étant soumise à la juridiction des ducs de Brabant.

Le château « rose » fut bâti vers 1780 par le baron Albert-Pierre Stier, acquéreur en 1776 des terres d'Orp-le-Grand et d'Orp-le-Petit. Le vieux pilori se dresse au-dessus des murs d'enceinte.

Orp-le-Petit : le château « rose », planté sur un promontoire d'où l'on domine le hameau, fut construit vers 1780 pour le compte du baron Albert-Pierre Stier.



La rue aboutit à la Place des Trois Chataigniers, tournez à droite vers la place du village dominée par l'église Notre-Dame.

Le chœur gothique en grès de Gobertange date de la fin du XIIIe siècle, les autres parties sont du XIXe siècle. Située en bordure du ruisseau de Petit Hallet, appelé également « Ri Henri Fontaine », la Grande Ferme était dès le XIIe siècle la résidence des seigneurs locaux. Le bâtiment actuel fut édifié en 1712. Il s'agit d'un vaste ensemble homogène constitué d'une ferme en quadrilatère entourée de deux tours carrées flanquant les constructions annexes. La grosse habitation à double corps et à deux niveaux est pourvue d'une splendide porte monumentale baroque en arc surbaissé.

La rue de la Grande Ferme longe le cours du ruisseau du Petit Hallet.

Au pont des Oies, engagez-vous dans la rue J. Jadot. La rue de Merdorp devient un splendide chemin creux.

A la première croisée de chemins, suivez à droite le chemin de terre jusqu'au village de Jandrain. Un sentier boisé descend en pente douce, longe la ferme « Neuve Cense » et aboutit à des prairies. Tournez à gauche en remontant vers la rue du Chêne qui mène à la place du 1er Cuirassiers Français où se dresse la très belle église Saint-Pierre qui vaut une visite.

Le noyau de la puissante tour est roman (XIIe siècle) mais l'ensemble du sanctuaire est de style gothique tardif (fin du XVIe siècle). Elle fut réparée et modifiée en 1766. L'édifice comprend d'intéressantes statues des XVe et XVIIe siècles, un maître-autel rococo, ainsi qu'un bénitier gothique du XVIe siècle. Au centre du plafond, remarquez les armoiries de l'abbaye d'Heylisse, patronne de l'église : « Influent benigne ».

A côté de l'église, la Cense à la Dîme est une ancienne ferme de l'abbaye d'Heylisse qui la racheta en 1240 à l'abbaye d'Oplinter. A la Révolution, elle fut vendue à Jean-Nicolas de Diest, originaire de Zétrud-Lumay, ce qui explique qu'on la nomme parfois « Ferme de Diest ».

Le corps de logis et ses annexes, ainsi que la très belle tour-pigeonnier datent des XVIIe et XVIIIe siècles. Ne manquez pas de jeter un coup d'œil sur la curieuse pierre sculptée dans le pavement de la cour. L'ensemble formé par l'église, le château et la ferme est, comme à Marilles, typique des vieux sites ruraux du Moyen Age. La rue Neuve, la rue de Genville et la rue de la Féculerie vous conduiront à la Ferme de la Féculerie, aujourd'hui Ferme Feuillat, beau quadrilatère du XVIIIe siècle. Au carrefour, empruntez le chemin de gauche qui part en zigzaguant à travers champs en direction du bois. Le sentier passe sous le chemin de fer et enjambe le cours de la Petite-Gette. A la sortie du bois, une ferme dissimule le moulin à grains de Jauche-la-Marne, installé sur la Gette. Ce moulin, appelé « Francis », existe de temps immémorial ; des documents le mentionnent déjà en 1278 ; il a appartenu à la famille de Hemptinne.

Franchissez la rue d'Orp et gravissez le sentier jusqu'à la « Vett'voye ».

Tout près de cet endroit furent retrouvés les restes d'une station néolithique. Le Musée Archéologique d'Orp a re-



Orp-le-Petit : la Grande Ferme forme un imposant ensemble de bâtiments disposés en quadrilatère. Deux tours carrées et massives flanquent les constructions annexes.

cueilli les objets de fouille. La vallée de la Gette se découvre à vos yeux.

Après la rue du Paradis, glissez-vous dans l'étroite ruelle passant sous les voies, vous retrouverez l'église d'Orp-le-Petit. Par la gauche, on revient au point de départ de la randonnée.

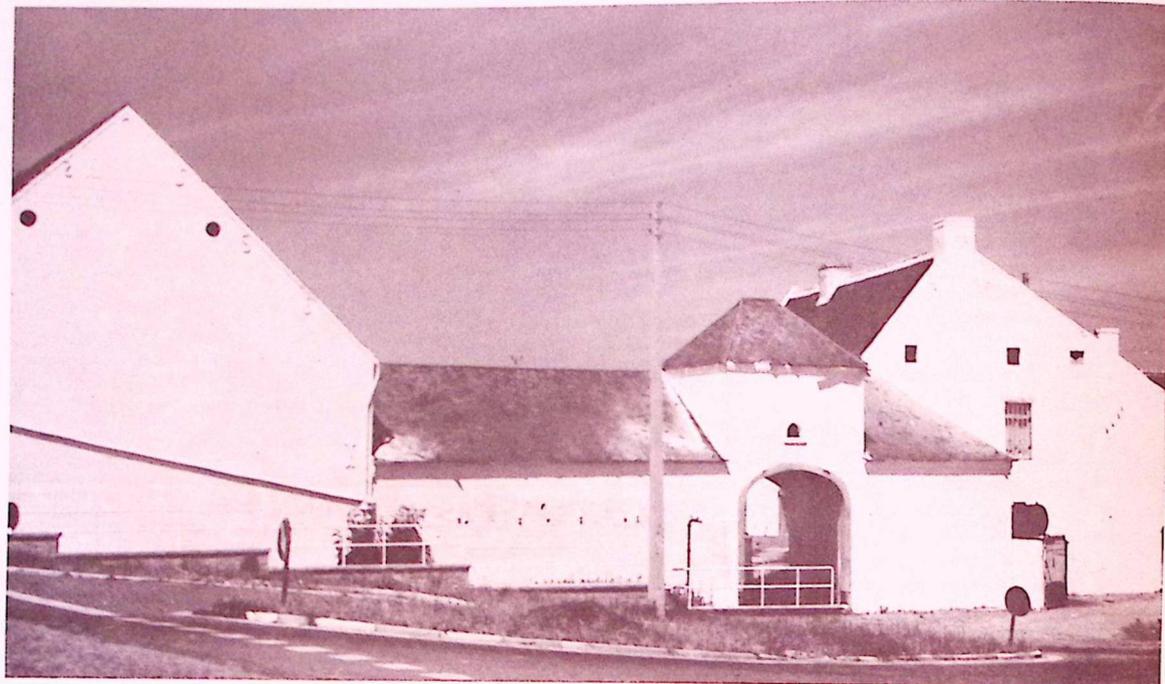
Promenade des grottes (5-10 km)

Le joli bourg de Jauche a pris le nom de la rivière qui le traverse, la Jauche, en flamand Ghete, et appelée aujourd'hui Petite-Gette. On a d'abord écrit Gyaz (1088) puis Jace ou Jeasse qui se rapproche de la forme latine Jacea. Jauche a souvent porté l'épithète de Grand, pour le distinguer de la localité de Jauchelette ou Petit-Jauche.

Jauche comme toute la région a été habitée depuis la plus haute préhistoire ; les découvertes à l'occasion de fouilles nous le rappellent.

Vers l'an 1100, le bourg devint la résidence d'une puissante famille de seigneurs. Les sires de Jauche exploitèrent très habilement la situation stratégique de leur domaine situé aux limites du duché de Brabant, du comté de Namur et de la principauté de Liège pour s'assurer une certaine indépendance. Les guerres de religion provoquèrent le déclin de la baronnie. C'est dans l'hôtel des barons de Jauche à Bruxelles, situé au coin de la rue de Namur et de la rue des Petits-Carmes, que le duc d'Albe fit arrêter les Comtes d'Egmont et de Hornes. Le dernier baron de Jauche décéda en 1837 et fut inhumé dans l'église Saint-Martin où sa pierre tombale mérite une visite.

La promenade débute Grand-Place. Du splendide château des seigneurs de Jauche aménagé au XVIIe siècle, il ne subsiste plus que les deux tours carrées coiffées de clochets bulbeux de style baroque ainsi que l'ample portail en pierre bleue qui en formait le porche d'entrée, le château se situant en contrebas.



Jandrain : la très belle Cense à la Dime est une ancienne dépendance de l'abbaye de Heylissem. Sous son aspect actuel, elle remonte aux XVII^e et XVIII^e siècles.

L'église Saint-Martin voisine date de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Méritent particulièrement l'attention les fonts baptismaux datés 1571, un « antependium » devant l'autel venant de l'Abbaye d'Heylissem et quelques monuments funéraires du XVI^e siècle. Face à l'église, prenez à gauche la rue de la Cure.

A votre droite se dresse l'ancien presbytère érigé en 1757, bâtiment massif fermé à front de rue par un porche-colombier et par un mur défensif percé de meurtrières. Empruntez devant vous la rue du Mont. A hauteur du n° 11, tournez dans l'impasse Charles Mottoule qui vous mènera jusqu'aux rives de la Petite-Gette en traversant le chemin de fer. Suivez la rive gauche jusqu'au pont. A cet endroit se séparent les circuits des 5 km et des 10 km. Nous poursuivons le premier.

5 KM

Continuez tout droit et traversez la chavée d'Enines, prenez la rue du Warichet et passez la Gette par le petit pont métallique. Rue de Frambais, tournez à gauche et empruntez le premier sentier à main droite. Par une suite de ravissants paysages champêtres, il vous mènera jusqu'à l'Épine Roger. D'après la tradition, ce lieu-dit formé par un grand buisson porte le nom du sorcier qui y fut brûlé. L'endroit est magnifique. Prenez le chemin de gauche jusqu'à la route allant à Autre-Eglise, tournez encore à gauche puis directement à droite par le sentier empierré. Le petit pont enjambe

le Frambay, charmant petit ruisseau originaire d'Autre-Eglise et qui va grossir le cours de la Petite-Gette. Le chemin monte doucement par une splendide chavée abritant de multiples espèces d'oiseaux jusqu'à la voie ferrée désaffectée Landen-Gembloux. De cette hauteur, vous jouirez d'une excellente vue sur la contrée avoisinante. Passez la voie et longez-la par la gauche sur quelques mètres. Un sentier s'engage à travers champs sur la droite, suivez-le jusqu'à la croisée de deux chemins au milieu d'un bosquet. Le paysage est enchanteur. Droit devant vous, juchée sur une hauteur, se niche l'église Saint-Pierre de Folx-les-Caves, rebâtie en 1777 par les moines de Villers-la-Ville mais dont la tour romane date du XI^e siècle. On s'y rend en pèlerinage pour évoquer Sainte Philomène contre la « five linte » des petits enfants (scrofule et rachitisme). A votre droite une mignonne ferme blanche. Le sentier de gauche monte légèrement pour aboutir à la très belle chavée de Tri al Mé qui se termine rue des Grottes. Pour atteindre celles-ci, tournez à gauche puis à droite.

Une autre entrée est située au-dessus, au niveau du chemin de gauche. Folx-les-Caves (nom dérivé du latin « fossa » : carrière) est célèbre pour ses immenses souterrains qui s'étendent jusqu'à Jauche et dont l'origine a suscité de nombreuses controverses. La plus vraisemblable est celle qui attribue aux Gaulois le percement de ces excavations. Peut-être datent-elles même de la Préhistoire où nos ancêtres recherchaient des pierres de allox pour en tailler

des outils et des armes tels que découverts aussi à Orp-le-Grand et que vous pouvez voir au Musée Archéologique (Maison Communale).

Par le témoignage d'auteurs romains, dont Pline et Varron, on sait que la tribu des Belges amendait ses terres cultivables avec de la craie de couleur blanche, la marne. Pour extraire cette marne, ils creusaient des puits profonds se divisant en de multiples galeries.

Les souterrains de Folx-les-Caves servirent naturellement d'abri à de nombreux persécutés et à des réfugiés pendant les guerres et les périodes d'insécurité. Des prêtres réfractaires y célébrèrent les offices pendant la Terreur. Pendant la dernière guerre, elles furent le siège de la Résistance. L'histoire locale a gardé le souvenir de Pierre Collon, audacieux brigand au XVIII^e siècle, qui défia les officiers de justice des seigneurs de Jauche pendant près de 15 ans. Maintes fois cerné dans sa maison qui communiquait directement avec les souterrains, il leur échappait chaque fois par des passages secrets. Il fut finalement capturé avec sa femme et tous deux furent pendus en 1769.

Les excavations servirent aussi à un usage plus pacifique. Vers 1890, un industriel qui dirigeait les Brasseries de Folx-les-Caves, M. Tassoul, eut l'idée de les utiliser pour pratiquer la culture des champignons. La culture des champignons nécessite en effet un certain degré d'humidité et une totale obscurité. Du blanc de champignon (mycelium) est introduit dans du fumier séché de cheval, disposé en meules de plusieurs mètres de longueur. Après trois ou quatre semaines, les ramifications blanchâtres du mycelium ont entièrement enrobé les meules, le tout est alors recouvert d'une fine couche de terre sur laquelle éclosent un mois plus tard les premiers champignons. Cette exploitation connue très rapidement un grand succès et la pro-

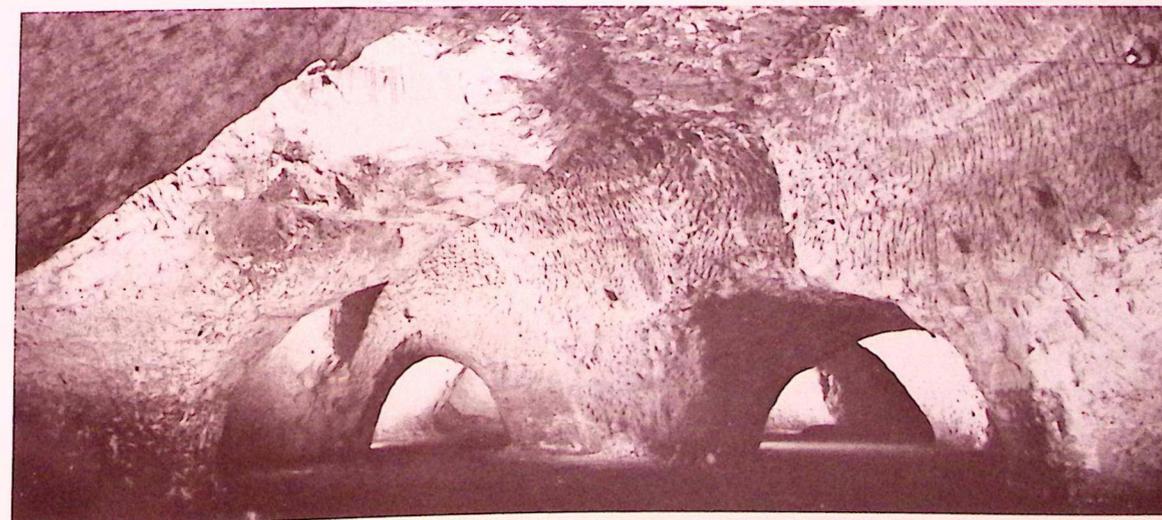


Jauche : la façade principale de l'ancien château seigneurial ne manque pas d'allure avec son robuste porche en pierre blanche et ses élégantes tours d'angle coiffées de bulbes.

duction de la champignonnière se répandit à travers toute la Belgique. La production des champignons se ralentit peu après la dernière guerre. Le fumier de cheval était devenu rare dans les fermes. Il y a quelques années un microbe décima les champignons, provoquant l'arrêt définitif de l'exploitation.

Après la visite, vous prendrez à droite la rue des Grottes et puis le chemin de gauche qui vous ramènera à travers champs et près jusqu'à la rue d'En Haut, à Jauche.

Folx-les-Caves : les captivants souterrains, dont les origines se perdent dans la nuit des temps, s'étendent sur une superficie de plus de 3 hectares.





Ci-dessus : l'église Saint-Pierre, à Folx-les-Caves, fut reconstruite en 1777-1780, à l'exception de la tour d'origine romane.

Ci-dessous : la Promenade des Grottes, dans son parcours de 10 km, longe le Grand Bois ou Bois du Sanatorium traversé de part en part par une allée large et sinueuse (notre photo).



Cette partie du bourg, l'ancien **Mont-à-Jauche** formait autrefois une juridiction particulière qui se composait de trois seigneuries distinctes : Pinchart, Malherbe et Vaulx. Les manoirs de ces seigneuries disparurent l'un après l'autre et il n'en subsiste aucune trace. Tournez à droite dans la chavée d'Enines et suivez-la sur 200 m. A hauteur du n° 4 un sentier longe les maisons, suivez-le jusqu'à la rue Sergent Charlier. Par la rue de la Place vous rejoignez la Grand-Place, point de départ de la promenade.

10 KM

Le parcours est le même jusqu'au pont sur la Petite-Gette. Passez le pont, suivez à gauche la rue de la Vallée puis la rue d'En Bas. Longez l'imposante **ferme Missoul**. Sur le coin de la rue se dresse une petite chapelle, consacrée à **Notre-Dame du Sacré-Cœur**. Engagez-vous dans la rue du Tiège de Perwez, puis rue du Bois.

Au bout de celle-ci prenez le sentier à gauche de la maison. Vous êtes à l'orée du **Grand Bois** ou Bois du Sanatorium, autrefois appelé Bois des Buisselettes. Suivez les poteaux rouges de signalisation. C'est en 1910 que le Comte Charles de Hemptinne légua aux hospices civils de Namur une importante donation et le Grand Bois sous condition d'y édifier un vaste sanatorium destiné à accueillir gratuitement les femmes et les jeunes filles atteintes de tuberculose, ainsi qu'une énorme fortune immobilière dont les revenus devaient servir à l'entretien de cette œuvre.

Le « **Home de Hemptinne** » vit le jour en 1935 et accueillit progressivement d'autres catégories de malades pour se spécialiser finalement dans le traitement des handicapés mentaux sous le nom de « Fondation de Hemptinne ». Il est aujourd'hui complètement désaffecté. Le sentier aboutit à la route de Jauche à Enines. Tournez à gauche et suivez-la jusqu'au village.

Enines est une localité assez ancienne, comme le prouve une ancienne nécropole découverte à proximité. Plusieurs tombes et de nombreux objets des âges de pierre et de bronze ont été exhumés. Les habitants du bourg prétendaient qu'on exploitait jadis près de l'église une mine d'argent. On aurait même fabriqué, au XVIII^e siècle, des pièces d'argent sur place. Il ne s'agissait en fait que d'affleurements de bi-sulfure de cuivre et de fer.

La fabrication de tuiles fut longtemps une spécialité du village. A l'entrée d'Enines, prenez la rue Bois des Fosses qui devient un chemin de terre. La construction sur votre gauche est située sur le **point culminant** de la région (148 m). De cet endroit, dit « la genièsse », on peut apercevoir, dit-on, le lion de Waterloo, qui est distant de 50 km. La promenade continue à travers champs et prés et passe entre deux bois par une splendide chavée de vieux chênes. Le **ruisseau des Corrées** coupe votre route ; venant d'Autre-Eglise, il va rejoindre la Petite-Gette. Le nom de Corrées était porté par quelques maisons éparses sur la hauteur à l'ouest de Jauche.

Devant vous se dresse un buisson isolé : c'est l'**Epine Roger**, point de jonction avec le circuit des 5 km dont vous trouverez la description ci-dessus.

2* Voir début dans « Brabant » n° 5/1978, pages 39 à 43.

Vient de paraître

Un très beau livre-album :

« Fermes et Bois »

Amants de la nature, amoureux des espaces verts, amateurs de vieilles pierres, nostalgiques du passé, voici un ouvrage qui ne peut vous laisser indifférents. Intitulé : « Fermes et Bois », ce magnifique livre-album, dû au talent de photographe de Patricia Fourcroy qui est également promoteur de cette édition et, pour les textes, au précieux concours de MM. Michel Maziers, Marcel Theys, Jean Pevtchin et R. Van Bellingen, nous fait découvrir et, pour certains, redécouvrir trois ravissantes localités de la banlieue sud de Bruxelles, à savoir, Alsemberg, Linkebeek et Rhode-Saint-Genèse, localités qui ont comme point commun d'avoir su, en dépit d'une urbanisation qui, si elle ne fut pas toujours exemplaire, n'a heureusement pas versé dans l'anarchie, préserver, en partie du moins, ce cachet tantôt rural, tantôt forestier qui fut longtemps le leur.

Quatre-vingt-trois illustrations, dont de nombreuses et superbes photos en couleurs, nous plongent de plain pied dans cette nature où le sol gorgé de sève nous ménage des tableaux plus ravissants les uns que les autres. Mais si la nature tient lieu de fil conducteur à cet ouvrage, l'auteur n'en néglige pas pour autant les autres visages de ces sémillantes communes. De la modeste potale à la majestueuse église Notre-Dame à Alsemberg, de la vieille maisonnette branlante à la gentilhommière cossue, de l'enseigne délavée d'un ancien cabaret à l'atelier de l'artisan, rien n'est omis de ce qui rappelle ou perpétue le passé et cette joie de vivre puisée dans le labeur et la saine détente. Rien d'étonnant, dès lors, que cet hymne à la nature et aux vivifiantes traditions régionales ait été préfacé par Edgard Kesteloot, un écologiste dont les avis font toujours autorité en la matière.

« Fermes et Bois », sorti récemment

des presses de l'Imprimerie Erasmus à Gand, est vendu en nos bureaux, rue du du Marché-aux-Herbes (2^e étage) à 1000 Bruxelles, au prix de 975 F. « Fermes et Bois », un album qui ne déparera pas votre bibliothèque.

Chez De Rouck :

nouvelle édition de l'Atlas de Bruxelles

La trentième édition de l'Atlas de Bruxelles « DE ROUCK » vient de sortir de presse. Cet Atlas constitue un document fort complet dans le genre, ainsi qu'un outil de travail très utile. Il est, de ce fait, destiné aux professions les plus diverses. Depuis trente ans, cet Atlas subit, annuellement, des modifications, des corrections et des ajoutes de nouveautés, telles qu'il est nécessaire de le rééditer chaque année.

Il comporte près de quatre cents pages de plans et de renseignements utiles. Pour la facilité et la clarté, les pages de plans sont imprimées en quatre couleurs et le centre de la ville est repris, séparément, à grande échelle.

Un plan général, placé en encart, permet de localiser, aisément, l'emplacement des différentes planches de l'Atlas par rapport à la surface totale couverte. Ce plan facilite aux non-initiés l'accès à la ville, parce qu'il donne, non seulement les voies de pénétrations, mais également une vue de l'ensemble.

D'une présentation très soignée, cet Atlas est relié par une couture au fil de lin : un procédé qui a fait ses preuves. Enfin, un plastifiage donne à la couverture un fini quasi parfait.

L'Atlas de Bruxelles (30^e édition) des Editions De Rouck est en vente, dans toutes les librairies, au prix de 250 F.

Mèchnâdjes d'avaur-ci

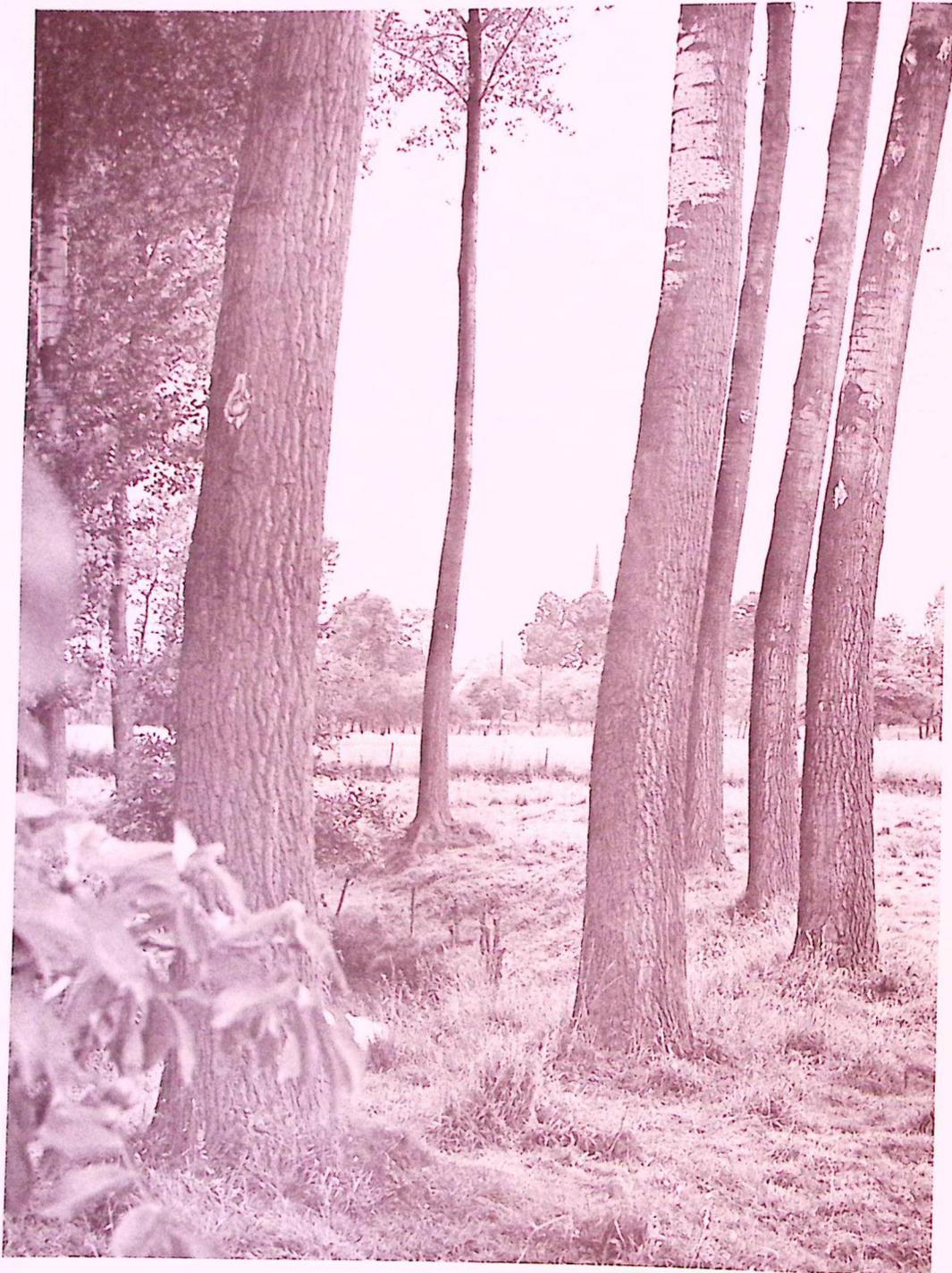
L'association culturelle et dialectale de la région nivelloise vient de publier son deuxième (*) « cahier nivellois ». Il s'agit d'un recueil de poésies wallonnes glanées dans l'œuvre des écrivains nivellois contemporains et qui s'intitule « Mèchnâdjes d'avaur-ci ».

Cet ouvrage comprend les poèmes des auteurs suivants : Georges Charles, Willy Chauffoureaux, André et Raphaël Delcourt, Ernest Pardoën, Marie-Thérèse Ledrut et Jean Massart. Il nous permet d'apprécier à sa juste valeur une production d'une réelle qualité mais dont l'importance échappait à plus d'un jusqu'ici : en effet, ces œuvres étaient soit inédites, soit dispersées et trop souvent méconnues.

L'auteur de cet ouvrage est l'une des figures les plus connues de Nivelles et sa renommée a largement franchi les limites de sa ville. Willy Chauffoureaux est en effet depuis 1964 président de la Fédération royale wallonne du Brabant et de l'Union royale nationale des Fédérations wallonnes, ainsi que professeur de langue et de littérature wallonnes à l'Académie de Nivelles. Son œuvre personnelle, d'une très belle inspiration, est également remarquable : poète, fabuliste, conteur et dramaturge, il écrit dans une langue truculente, imagée et pleine d'humour. Nul n'était mieux qualifié que lui pour choisir ces belles pages d'anthologie.

On trouvera également dans « Mèchnâdjes d'avaur-ci » de très belles photos du Nivelles d'autrefois, une initiation au dialecte nivellois et à l'orthographe wallonne ainsi qu'un glossaire très utile. Cette plaquette de 120 pages, sous très belle couverture illustrée d'une œuvre du peintre AGLANE, peut être obtenue contre versement de 220 F (port compris) au c.c.p. n° 000-0970155-58 de « Rif Tout Dju », allée des Couterelles 4 à 1400 Nivelles.

(*) Le premier « cahier nivellois » était consacré à « Jules Mathieu, ce grand Nivellois ».



PEDE-SAINTE-ANNE

*Ici, près d'un tronçon miroitant de rivière,
A l'ombre d'un clocher plus aigu qu'un scalpel,
S'inscrivant dans un cadre unissant ciel et terre,
Six anciennes maisons composent un Bruegel.*

*Le temps n'a pas modifié le paysage
Et la pierre du pont et l'appentis de bois
Ont l'air d'attendre encor, retour d'un long
voyage,
L'artiste qui venait y faire halte autrefois.*

*Le voilà qui descend, chevalet sur l'épaule,
Par le courbe chemin qui longe le verger.
Il peut planter son chevalet entre deux saules :
Le Brabant qu'il aimait n'a que fort peu changé !*

Joseph Delmelle

RHODE - SAINT - GENESE

par Emile POUMON



54

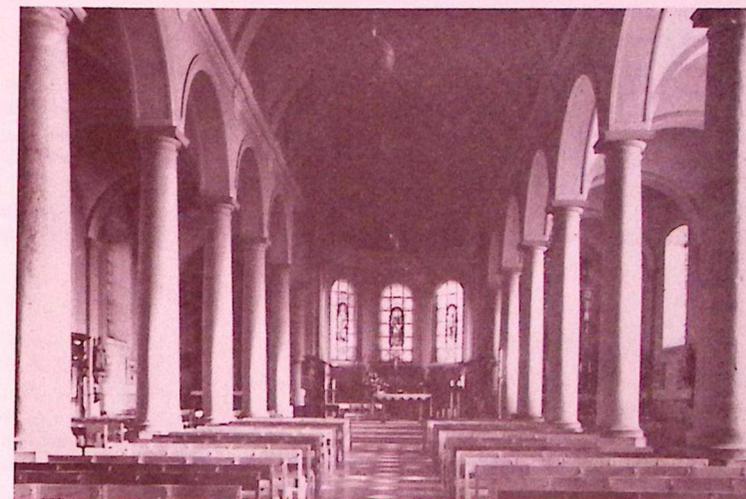
LA forêt de Soignes est séduisante en toute saison, malgré hélas, l'intrusion de l'automobile et la mise en place de voies rapides de circulation. On peut encore y faire de délicieuses promenades loin du bruit. Du côté de l'Espinette Centrale, par exemple. Elle fait partie des 750 hectares de la forêt situés sur la commune de Rhode-Saint-Genèse.

Ce charmant village est cité sous le nom de « Roda » en 1141. Il nous indique qu'il s'agit d'un essartage. Pour le différencier des autres « Rode » on ajouta Saint-Genèse qui y était autrefois sollicité notamment pour guérir des verrues.

Genèse était, paraît-il, une sorte de dramaturge de la cour de Dioclétien. Le sanctuaire, qui, à Rhode, porte son nom, ne s'impose pas par ses qualités architecturales. Rebâti en 1860, il conserve néanmoins des éléments plus anciens, tel le clocher, d'origine romane mais qui prit son aspect actuel en 1780. Du mobilier, nous ne retiendrons que les fonts baptismaux, en pierre bleue, du XVI^e siècle, quelques statues anciennes et la chaire à prêcher (1745) de style Louis XIII, autrefois au prieuré des Sept-Fontaines, situé aux confins de Rhode, d'Alsemberg et de Braine-l'Alleud.

Fondé par Gilles Breedijck, un cleric anderlechtois formé à l'université de Paris et par sept de ses compagnons, en 1380, il bénéficia des largesses de la duchesse Jeanne de Brabant. Ce monastère a connu les vicissitudes et le sort des autres fondations religieuses de la forêt de Soignes. Notons que le prince-évêque de Liège, Erard de la Marck, montra beaucoup d'intérêt pour le prieuré. Il l'enrichit de nombreuses œuvres d'art et y fit déposer ses entrailles sous un monument funéraire dans le chœur. On a gardé également le souvenir d'une visite de Charles Quint et de sa jolie sœur, Marie de Hongrie, en 1539.

Quant au site fort beau, il a été maintenu intact. Je vous conseille de vous y attarder, notamment au bord des



En page de gauche : le prieuré des Sept-Fontaines n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir, mais le site heureusement demeure pour le plaisir des yeux et la joie du cœur.

Ci-dessus : l'intérieur de l'église dédiée à saint Genèse, d'une ordonnance toute classique, ne manque pas de charme.

étangs où nous mènent de belles allées partant de Rhode et d'Alsemberg qui fut un centre marial important dès le XIV^e siècle. Juridiquement Alsemberg dépendait autrefois de Rhode qui groupa d'abord sept villages, puis, à partir de 1304, Rhode et Alsemberg. Un « Joannes, villucus de Rode » apparaît déjà en 1144. Le plus ancien sceau date de 1308. On y voit une tour crénelée et l'on en tint compte lorsqu'on accorda « un château à deux tourelles antiques au naturel, sur argent » comme armoiries de la commune par arrêt royal du 26 janvier 1849.

L'échevinage primitif de Rhode fut morcelé dès le XVI^e siècle. En 1562, Rhode et Alsemberg sont cédés au maître d'hôtel de Marie de Hongrie. Ils passèrent aux mains de Jean de Witthem, sire de Beersel en 1577. Dès le XVII^e siècle on trouve d'autres seigneurs. Au spirituel, l'autel relevait des moniales bénédictines de Forest suite à une donation de Roger, évêque de Cambrai, en partance pour la Pales-

tine. Rhode compte présentement trois paroisses : Saint-Genèse, Sainte-Barbe au hameau « De Hoek » et Notre-Dame, cause de notre joie.

Le premier habitat se trouva tout naturellement dans la vallée, au bord du chapelet de beaux étangs où Cumont retrouva les témoins d'une occupation remontant à l'âge de la pierre. La croissance du village fut lente. On ne comptait que 41 habitations en 1480, et deux seulement de plus deux siècles plus tard ! Nous voyons la population passer de 1684 habitants en 1786 à 2813 en 1846. Depuis lors, la progression est continue.

Un affluent de la Senne actionnait deux moulins à grain et quatre à papier. De 1867 à 1924, un moulin à vent provenant de Braine-le-Comte domina le plateau de Oprode. Actuellement, la vocation de Rhode-Saint-Genèse est essentiellement résidentielle. Il est particulièrement agréable d'y vivre parmi les belles frondaisons, à deux pas de la forêt de Soignes.

55

Un achat utile...

Tous les livres, albums, cartes, dépliants et gadgets figurant dans la liste ci-après sont en vente au siège de la Fédération Touristique du Brabant, rue du Marché-aux-Herbes 61 (2e étage) à 1000 Bruxelles. D'autre part, nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos affiliés que, sur présentation de leur carte de membre 1979, nous leur accordons diverses réductions sur le prix officiel de vente de certains ouvrages et brochures édités par notre Fédération ou par le Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la Province de Brabant, ainsi que sur les cartes figuratives en toile (pour détails, voir la liste ci-après). Profitez, dès aujourd'hui, de cette faveur, car notre stock est limité. Nous osons espérer que cet effort de promotion et de vulgarisation touristique sera apprécié par tous nos membres qui auront appris, par ailleurs, qu'en dépit des charges de plus en plus lourdes résultant de l'augmentation des frais d'impression et d'expédition de notre revue, nous avons pu maintenir pour 1979 le montant de leur cotisation à 300 F.

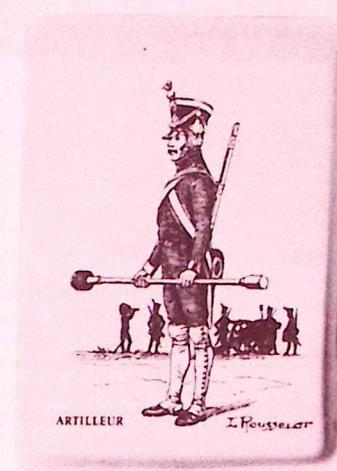
A NOTRE RAYON BIBLIOTHEQUE

- | | | | |
|---|-------|--|-------|
| Fermes et Bois , luxueux livre-album de Patricia Fourcroy, consacré à Alsemberg, Linkebeek et Rhode-Saint-Genèse | 975 F | A la rencontre de Bruxelles , par Maurice Duwaerts, Editions J.M. Collet. Existe également en version néerlandaise dans une adaptation de Hervé La Barthe, ainsi qu'en version anglaise | 225 F |
| Bruxelles, de bourg rural à cité mondiale , par Marcel Vanhamme. Editions Mercurius | 600 F | Belles Demeures d'Autrefois , par Yvonne du Jacquier | 224 F |
| Belgique, België, Belgium, Belgien . Editions Meddens | 450 F | Le Grand Bruxelles et Environs , le plan le plus étendu (535 km ²) en format de poche. Editions R. De Rouck | 200 F |
| Chapelles en Brabant , par Yvonne du Jacquier. Editions Musin | 390 F | Cuisine et Folklore de Bruxelles et du Brabant , par Gaston Clément | 125 F |
| Brabant (les douze routes touristiques du Brabant en un seul ouvrage), par Hervé La Barthe et Georges Renoy. Auto-Guides Duculot. | 345 F | Le Château de La Hulpe et son Parc , par Jacques Stasser | 100 F |
| Toute la Belgique , par Maurice Duwaerts. Editions J.M. Collet. Existe également en version combinée (anglaise et néerlandaise) dans une adaptation de Helen E. Chattaway et Hervé La Barthe | 325 F | Etains, Porcelaines et Faïences d'Autrefois (catalogue de l'exposition qui s'est tenue au Gouvernement provincial du Brabant du 25 juillet au 16 septembre 1974). Editions de la Province de Brabant | 90 F |
| Met de auto door Brabant (les douze routes touristiques du Brabant en version néerlandaise), par Hervé La Barthe. Editions Lannoo | 295 F | Ce prix est ramené à 80 F pour nos membres | |
| Guide Solar de la Belgique , par Andrée Velde | 295 F | Carte de la Forêt de Soignes . Editions R. De Rouck | 80 F |
| | | Bruxelles Monumental au 19e siècle . Plaquette de 64 pages, enrichie de nombreuses illustrations | 80 F |
| | | Bruxelles « Monuments » . Editions R. De Rouck | 60 F |
| | | Le Maillon - Spécial Promenades à Villers-la-Ville . Editions du Syndicat d'Initiative de Villers-la-Ville | 50 F |
| | | Les Moulins du Brabant . Editions du Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la Province de Brabant | 50 F |
| | | Ce prix est ramené à 40 F pour nos membres | |
| | | Waterloo - 18 juin 1815 . Itinéraire commenté du champ de bataille et de ses monuments avec carte figurative et nombreuses illustrations. Editions du Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la Province de Brabant | 40 F |
| | | Ce prix est ramené à 35 F pour nos membres | |
| | | Le Château-Musée de Gaasbeek , par Gaston Renson | 25 F |
| | | Quartier des Arts à Bruxelles . Editions de la Fédération Touristique du Brabant | 20 F |
| | | Ce prix est ramené à 15 F pour nos membres | |
| | | Histoire et Guide du Champ de Bataille de Waterloo , par Lucien Laudy | 15 F |



« La Route du Roman País » une des cinq cartes figuratives en couleurs, vendues à notre siège social, rue du Marché-aux-Herbes 61 (2e étage) au prix de 130 F, la pièce. Ce prix est ramené à 100 F pour nos membres sur présentation de leur carte 1979.

Un cadeau qui plaira



« Le Dragon », « L'Artilleur » et le « Cuirassier », trois des six cendriers en porcelaine de Limoges composant la série consacrée aux soldats du Premier Empire français. Chaque cendrier est vendu à notre siège social, au prix de 90 F. La série complète (6 cendriers) : 500 F.

Nos guides touristiques de poche. Brochures d'une teneur, chacune, de 32 à 64 pages, avec carte-repère et nombreuses illustrations. Prix par brochure 20 F

Important : ce prix est ramené à 15 F pour nos membres.

Liste des brochures encore disponibles :

- L'Agglomération bruxelloise, par Simone Vierset
- La Route du Raisin, par H.F. Philips
- La Route du Roman País, par Octave Hendrickx et Yves Boyen
- La Route Bruegel, par Marcel Franssens (adaptation française de J. de Kempeneer)
- La Route de la Gueuze, par Yves Boyen
- La Route du Houblon, par Yves Boyen
- La Route du Jardin Botanique, par Yves Boyen
- Au Cœur du Vieux Bruxelles (En remontant le Steenweg), par Yvonne du Jacquier
- La Grand-Place de Bruxelles, par Simone Vierset
- L'Hôtel de Ville de Bruxelles - La Cathédrale Saint-Michel à Bruxelles, par Jacques Mignon
- Les Eglises Notre-Dame du Sablon et Notre-Dame de la Chapelle à Bruxelles, par Jacques Mignon
- Au Cœur du Hageland, par Yves Boyen
- Léau, par Yves Boyen
- Tirlemont, par Paul Dewalhens
- Diest, ville pilote, par J. Nijssens (adaptation française de S. Van Gelder)
- De Bruxelles à Wavre sans auto, par Paul Hamende
- La Vallée du Train, par Yves Boyen
- Le Lac de Genval par Jean Demullander
- Wavre, par Yves Boyen
- Au Cœur du Brabant Wallon, par Jean Demullander
- En Roman Pays de Brabant, par Yves Boyen
- Bruxelles-Villers-la-Ville, par Yves Boyen
- Sur les traces

de Pierre Bruegel, par Yves Boyen - Hôtels de Ville du Brabant, par Yves Boyen - Le Domaine Provincial à Huizingen, par I. Blijckers et D. Devaddere (adaptation française de J. de Kempeneer).

Nos dépliants « Promenades pour piétons »

Chaque dépliant comporte la description détaillée d'une ou de plusieurs promenades, le tracé de ces promenades sur carte, et de nombreuses illustrations.

Prix par dépliant

15 F

Liste des dépliants disponibles :

- Promenades à Hoeilaart
- Promenades à Overijse
- Promenade à Louvain-la-Neuve
- Promenades à Orp-Jauche.

A NOTRE RAYON SOUVENIRS ET GADGETS TOURISTIQUES

Cinq attrayantes cartes figuratives en couleurs (dimensions : 75 cm x 44 cm) imprimées sur toile. Au choix : La Route des Six Vallées, la Route du Roman País, la Route Bruegel, la Druivenroute, la Hertog Janroute. La pièce

130 F

Ce prix est ramené à 100 F, par pièce, pour nos membres en règle de cotisation.

Cendriers en porcelaine de Limoges. Six sujets différents figurant des soldats du Premier Empire français (le voltigeur, le dragon, le grenadier de la Garde impériale, le hussard, l'artilleur, le cuirassier)

- | | |
|---|-------|
| Prix par cendrier | 90 F |
| La série complète (six cendriers) | 500 F |
| Les Armoiries du Brabant (format carte postale) | 15 F |

GASTRONOMIE

Lexique bruxellois du boire et du manger

Fromages

Ettekeis : fromage de Bruxelles très savoureux mais d'une odeur âcre.
Plattekeis : fromage blanc.
Pottekeis : mélange onctueux de fromage de Bruxelles et de fromage blanc.

Fruits

Arognappel : orange.
Kêze : cerise.
Mespel : nêfle.
Mitche : datte.
Notche : noisette.
Yetbeis : fraise.
Steikerbeis : groseille verte.

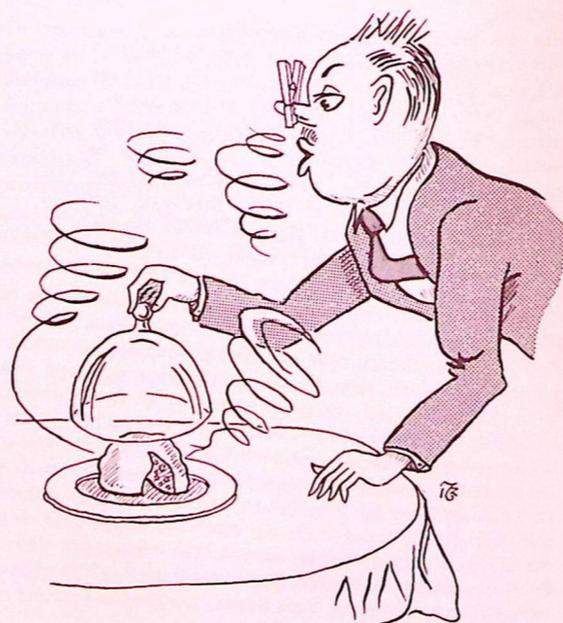
Desserts - Friandises

Carabitjes : petits biscuits collés sur des feuilles de papier.
Bodding : sorte de gâteau très lourd préparé avec des déchets de pain, agrémenté de raisins et d'un peu de rhum.
Koekenbak : crêpe.
Lekkerstok : sucette.
Pistolei : petit pain.
Pranilles : des pralines.
Pateike : gâteau.
Peiperkoek : pain d'épices.
Smoutenbol : beignet.
Mastelle : galette à la cannelle.

Divers

Especédera : épices et tout ce qui se vend dans une épicerie.
Mostoet : moutarde.
Nautenbeschoet : noix de muscade.
Peireraup : sirop de poires.
Zeute lees : saindoux.
Zwozze : couenne.

Ettekeis



EN BRABANT

par Jean DEMULLANDER

Locutions populaires

Boestrink en grand tenu : personne très maigre.
Caberdoec : petit café mal tenu ou mal famé.
Cavitche : petit café populaire.
Deurjoeger : grand mangeur, goinfre.
Keek mê e lam gat : sauret (le poulet du pauvre).
Keekefretter : gros mangeur de poulets (sobriquet du Bruxellois).

Cafeiklach : five-o'clock bruxellois. klach dérive du néerlandais klets et du verbe kletsen, qui signifie commérer ou papoter. Il s'agit en l'espèce d'un goûter où des comères se réunissent pour jaser. A ne pas confondre avec « klachkaffei » qui signifie du café très léger et qu'on appelle plus familièrement : pizewit.

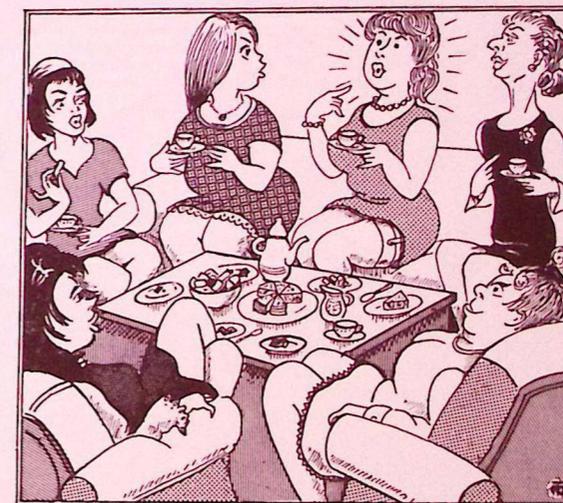
Fretten : manger avec excès, bouffer.
Geirezat : poivrot, ivrogne.
Panchenkermis : kermesse aux boudins.
Panchendroier : charcutier.

Patâte mê zeur saus : mets démocratique composé de pommes de terre sur lesquelles on verse une sauce à la vinaigrette et aux oignons émincés. Ce plat se sert souvent avec des tranches de pain de viande ou des boulettes. Bien préparé, ce mets est délicieux et a en outre l'avantage d'être peu onéreux. Patâte mê zeur saus est aussi utilisé pour signifier que le torchon brûle entre époux.

Spring no 't vet : convive très maigre.
Stammenei : estaminet, café populaire.
Lampetter : franc buveur, personne qui a le gosier en pente.

Pitchesbak : jeu de dés dont l'enjeu est habituellement une tournée générale.
Taluurellekker : pique-assiette.

Taluurellekker van 't gasthoeis : habitué des soupes populaires (clochard).
Tonneklinker : racleur de fonds de tonneaux, ivrogne invétéré.



Cafeiklach

Zattekul : ivrogne.
Zwanzeur : blagueur. La « zwanze » est au Bruxellois ce que la galéjade est au Marseillais.
Ça goûte ? : cela vous plaît ?

Voir également « Brabant », numéro spécial 1-2, n° 4, 5 et 6/1976, n° 1 et 4/1977, ainsi que les numéros 1, 2, 4 et 5/1978.

Noël dans la Cité '78

A l'occasion de la période de Noël, le Comité de « Noël dans la Cité » (A.S.B.L. fondée en 1954) serait heureux de voir enfin se réaliser ce Message de Paix apporté au monde voici 2000 ans, message qui demeure d'une brûlante actualité en cette fin du XXe siècle où conflits et dissensions sont des sujets quasi quotidiens de préoccupations pour ceux qui nous dirigent et pour chacun de nous.

Aussi est-ce dans un amour fraternel que « Noël dans la Cité » souhaite à tous les isolés, les malades, les immigrés, les défavorisés, une fête de Noël faite de bonheur et de vraie chaleur humaine.

Noël est sans doute une grande fête religieuse mais aussi une fête de famille où parents et enfants se retrouvent au cours de cette nuit mystérieuse et pleine de charme. Puisse la crèche



de Noël être un rappel de cette chaleur, de cet amour, de cette PAIX.

Programme 1978

Les manifestations de « Noël dans la Cité » ont débuté à Auderghem, le 14 décembre dernier, par l'exécution, en l'église Saint-Julien du Magnificat et du Gloria de Vivaldi, interprétés par l'Ensemble Instrumental et Vocal de Braine-l'Alleud (150 exécutants). Le 15 décembre eut lieu dans l'église Saint-Albert à Schaerbeek, le Concert de « Noël dans la Cité » avec la participation de la Chorale « Les Jacqminettes », du Quatuor de Harpes « Mireille Flour » et de l'Ensemble Musica Aeterna.

Grand-Place de Bruxelles

Du 16 décembre 1978 au 3 janvier 1979 : exposition d'une crèche évoquant une tente dressée dans le désert et surmontée d'une énorme étoile.

Le 17 décembre, à 17 h : rassemblement des chorales « A Cœur Joie » (300 participants) accompagnées par l'orchestre de cuivre Luc Capouillez.

Les 18, 20 et 22 décembre, à 17 h : Festival des chants de Noël.

Hôtel de Ville de Bruxelles

Du 19 décembre 1978 au 5 janvier 1979 : Exposition « Les Joies de l'Enfance » à l'aide de poupées anciennes, de peintures naïves, etc... L'exposition est ouverte tous les jours de 12 à 18 heures (fermée le 25 décembre et le 1er janvier). Entrée gratuite.

Le 20 décembre à 20 h : spectacle « Jeu d'Autrefois » avec évocation de la fête de Noël, par la Compagnie de l'Ecole des Arts, du Jeu, Danse et Musique de Lilian Lambert. Entrée libre.

D'autres manifestations auront lieu dans le cadre de « Noël dans la Cité » dans l'agglomération bruxelloise (Schaerbeek, Woluwe, Neder-over-Heembeek) et dans plusieurs villes et villages du pays, entre autres à Aalter (exposition internationale de crèches), Arlon, Le Zoute, Ostende, Turnhout et Liège, notamment, dans l'église Saint-André, avec les **22 et 23 décembre** présentation de crèches vivantes, chorales et concert d'orgue (de 15 h 30 à 18 h 30) et le **24 décembre** avec représentation par les Marionnettes Liégeoises de « Li Nativité » (à 16 et 17 h). Entrée gratuite.

La très belle affiche de « Noël dans la Cité » a été conçue et réalisée par Monique Schaar.

La vie de nos syndicats

S.I. Braine-l'Alleud

XXe anniversaire du Syndicat d'Initiative

Les fêtes du XXe anniversaire du Syndicat d'Initiative de Braine-l'Alleud connurent un énorme succès. La séance académique du vendredi 29 septembre dernier mit à l'honneur tous ceux qui pendant vingt ans œuvrèrent bénévolement au service de la commune et de leurs concitoyens. Messieurs A. Jonaert, P. Desenfans, L. Soupart et O. Hendrickx furent faits membres d'honneur du syndicat.

Ce fut également l'occasion d'honorer tous ceux qui se dévouèrent pour que le Syndicat d'Initiative de Braine-l'Alleud connaisse le succès d'aujourd'hui, parmi lesquels figure Monsieur Duwaerts, Directeur de la Fédération Touristique du Brabant. Lors de son allocution, Monsieur Duwaerts félicita chaleureusement les membres du Syndicat d'Initiative pour leur dynamisme et leurs réalisations. Il exhorta les participants à ne pas se soucier uniquement de leur région mais à contribuer, en collaboration avec les autres Syndicats d'initiative locaux et régionaux, au développement touristique de notre Brabant Wallon.

S.I. Orp-Jauche

Inauguration de trois promenades

Le 1er octobre dernier furent inaugurées dans la charmante localité d'Orp-Jauche trois splendides promenades piétonnières touristiques : la *Promenade des Sarrasins*, portant le nom de la Tour Gollard dite « Sarrasine » située à Noduwez, la *Promenade du Biamont*, du nom d'un ruisseau à Orp-le-Petit et la *Promenade des Grottes*, qui tire son appellation des célèbres excavations de Folx-les-Caves. C'est au Musée archéologique régional d'Orp-le-Grand, situé



à Orp-le-Grand, le 1er octobre dernier, au terme d'un vibrant plaidoyer de M. Emile-Georges Courtoy (au centre sur notre document), député permanent et vice-président de notre Fédération touristique, en faveur d'un retour de l'homme aux joies saines et vivifiantes que peut toujours lui procurer la nature, les trois promenades pour piétons, créées à Orp-Jauche, furent officiellement inaugurées en présence de nombreuses personnalités provinciales, régionales et locales.

face à la maison communale, que se déroula la séance académique d'inauguration en présence des autorités communales et des représentants de la Fédération Touristique du Brabant et des Syndicats d'Initiative locaux et régionaux. Lors de son allocution, Monsieur le Député permanent Courtoy insista tout particulièrement sur le retour de l'homme vers la nature. C'est dans ce cadre et dans la foulée de la promenade de Louvain-la-Neuve que se situent les circuits pédestres d'Orp-Jauche. C'est sur cette lancée également que seront créées l'année prochaine de nombreuses autres randonnées afin de permettre aux hommes de se retremper dans cette nature si souvent sacrifiée au profit des exigences du modernisme destructeur.

Après une visite guidée des souterrains de Folx-les-Caves, un des points d'attraction de la promenade des Grottes, les participants rejoignirent Orp-le-Grand pour assister au pèlerinage de sainte Adèle et au rondeau des sympathiques géants locaux « Adèle » et « Théo ». La kermesse « del Sint Mit-

chi » apporta une note animée et haute en couleur à cette belle journée.

Un cadeau de circonstance : le calendrier 1979 du T.I.B.

A l'occasion de l'an neuf, le T.I.B. (Tourisme Information Bruxelles) met en vente son calendrier 1979. Imprimé sur toile de lin d'excellente qualité, ce calendrier mural (dimensions 75 sur 40 cm), d'une présentation agréable, est rehaussé d'une reproduction d'une gravure de Frans Hogenberg, figurant l'hôtel de ville et la Grand-Place de Bruxelles en 1594 à la veille de la réception de l'archiduc Ernest d'Autriche.

Ce calendrier très décoratif est vendu au prix de 175 F, la pièce. Une ristourne de 15 % sur le prix de vente est accordée sur tout achat de 24 calendriers ou plus.

En vente au bureau d'accueil du T.I.B., rue du Marché-aux-Herbes 61 à 1000 Bruxelles. Rappelons que ce bureau est ouvert tous les jours — dimanches et jours fériés compris — de 9 à 19 heures.

IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

Ils ont bien mérité du tourisme

Récemment, Monsieur Jos Chabert, ministre des Communications, a décerné la médaille d'argent du mérite touristique à diverses personnalités belges qui œuvrent depuis de nombreuses années pour une promotion toujours plus efficace du tourisme dans nos régions. Nous sommes à la fois fiers et heureux de compter parmi les bénéficiaires de cette distinction honorifique plusieurs Brabançons, qui, poursuivant l'action amorcée avant la seconde conflagration mondiale par une équipe de pionniers, jetèrent les bases du renouveau du tourisme dans notre province et contribuèrent puissamment, à force de travail, d'opiniâtreté et d'enthousiasme, à hausser le tourisme au rang de troisième industrie du Brabant. Parmi les lauréats brabançons figurent M. Maurice-Alfred Duwaerts, qui assume, depuis vingt ans déjà, avec clairvoyance et réalisme, les fonctions de directeur de notre Fédération tout en se chargeant, pour le compte de notre organisme, des relations publiques tant en Belgique qu'à l'étranger; M. Jean De Broux, administrateur délégué du T.I.B. (Tourisme Information Bruxelles) qui milite, avec bonheur depuis 1949 — époque où il entra au Syndicat d'Initiative de Bruxelles — pour faire de notre capitale une ville touristique à part entière; Mme Rosa Spitaels, conseiller-adjoint et trésorier de notre Fédération, la « doyenne » non pas en âge mais en ancienneté de notre association, puisqu'en service depuis 1943, elle fut l'une des chevilles ouvrières du véritable envol du tourisme dans notre province; Mme Germaine Parmentier qui assure avec autant de compétence que d'amabilité le secrétariat du Syndicat d'Initiative de Nivelles depuis sa création au lendemain de la seconde guerre mondiale tout en assumant la responsabilité du secrétariat, de la trésorerie et de l'accueil du Syndicat d'Initiative régional « A.S.I.R.E.N. »; Melle



Avers de la médaille d'argent du mérite touristique qui vient d'être décernée à diverses personnalités œuvrant depuis de nombreuses années dans les sphères touristiques.

Simone Boudringhien, présidente du Syndicat d'Initiative d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, vice-présidente et co-fondatrice du Syndicat d'Initiative de l'Est du Brabant Wallon, membre depuis 1975, du Conseil d'Administration de notre Fédération, une femme, aux vues précises, qui fut et reste l'une des figures marquantes de notre tourisme régional. Nos chaleureuses félicitations à tous ces lauréats. Ils ont bien mérité du tourisme, en général, et du tourisme brabançon et bruxellois en particulier.

La médaille commémorative en or du Millénaire : la souscription est ouverte

Le prix de la médaille du Millénaire a été, définitivement, fixé à 2500 F. Rappelons qu'il s'agit d'une médaille en or ayant le format d'une ancienne pièce de 20 F :

- titres de 900 millièmes;
- diamètre de 21 mm;
- poids de 6,4516 g.

Elle comporte d'un côté l'Hôtel de Ville de Bruxelles (d'après une gravure de Wiener de 1847), ainsi que la mention *Urbs Bruxella*; de l'autre côté Saint Michel et la mention 979-1979. Le Saint

Michel a été réalisé par l'artiste médailleur bruxellois G.A. Brunet. Le nombre de médailles est limité à 100.000 exemplaires et le public peut, depuis le 1er décembre dernier, souscrire auprès des Institutions financières et des agents de change.

Rappel à nos membres :

La cotisation 1979 est maintenue à 300 F

En dépit des charges toujours plus lourdes résultant, entre autres, de l'augmentation des frais d'impression de notre revue, nous sommes heureux de rappeler à nos membres que *le montant de leur cotisation pour 1979 est maintenu à 300 F (TVA comprise)*. Dans ce montant est inclus le prix de l'abonnement à la revue bimestrielle « Brabant » (6 numéros par an qui sortiront respectivement en février, avril, juin, septembre, octobre et décembre 1979). Nous prions instamment nos membres de verser, dans toute la mesure du possible avant le 10 janvier 1979, la somme de 300 F à titre de cotisation pour 1979 au CCP 000-0385776-07 de la Fédération Touristique du Brabant, rue du Marché-aux-Herbes 61, 1000 Bruxelles. Ils éviteront de la sorte le désagrément d'une interruption ou d'un retard dans la livraison de notre périodique.

Par la même occasion, nous rappelons à nos affiliés qu'ils ont toujours la faculté de souscrire un *abonnement combiné, formule leur assurant à des conditions très avantageuses le service simultané des éditions française et néerlandaise (12 numéros au total) de notre revue*. A cet effet, ils sont invités à verser la somme de 450 F (TVA comprise) à notre C.C.P. mentionné plus haut.

Signalons, enfin, à l'intention des lecteurs qui ne sont pas membres de notre Fédération que la revue « Brabant » peut être obtenue au prix de 75 F par numéro.

IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

12ème concours « Bourses voyage-jeunesse Touring Club »

Sous le patronage des Ministres de l'Education Nationale, de la Culture, des Communications et du Commissaire Général au Tourisme, le Touring Club Royal de Belgique organise son douzième concours annuel pour encourager les jeunes au tourisme.

Plus de 1.000.000 F seront distribués sous forme de bourses de voyage ou d'autres prix.

Pour participer à ce concours, il faut avoir entre 17 et 25 ans et envoyer avant le 15 janvier 1979, au Touring Club Royal de Belgique, 44, rue de la Loi, 1040 Bruxelles, un PROJET DE VOYAGE à caractère culturel, touristique et éventuellement social, qui, s'il est primé, doit être réalisé en 1979.

Les meilleurs projets seront sélectionnés suivant divers critères, tels que le but du voyage, l'originalité, la richesse des idées, l'esprit d'initiative, la qualité de la préparation, le soin dans la présentation. En outre, un reportage de voyage devra être rédigé au retour.

Un prix spécial « Président Eric Le-grand » de 25.000 F, deux bourses de voyage de 20.000 F et vingt de 10.000 F sont offerts par le Touring Club ainsi que douze prix de reportage de 5.000 F soit 325.000 F.

En complément des prix du Touring Club, de nombreux organismes publics et privés, belges et étrangers, offriront aux lauréats : des bourses de voyage, séjours en Belgique et à l'étranger, trajets en avion, train, bateau et autocar, appareils photographiques, bons d'achat et « bons pour », livres, atlas, cartes routières, etc.

Le règlement, avec la liste des prix et le bulletin d'inscription, peut être demandé au Touring Club Royal de Belgique, Commission du Tourisme pour les Jeunes, 44, rue de la Loi, 1040 Bruxelles (tél. (02) 513 82 40 - 512 78 90), ou dans un de ses bureaux en province (joindre un timbre à 8 F).

La remise des prix aura lieu à l'Auditorium de la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite à Bruxelles, le samedi 31 mars 1979 dans l'après-midi.

City 2 : une nouvelle image du centre de Bruxelles

Les travaux du pré-métro terminés, la rue Neuve aménagée pour les quelque 70.000 piétons, qui, quotidiennement, l'empruntent pour aller travailler, faire leurs courses ou se rendre d'un point à l'autre du triangle vital Monnaie-place de Brouckère-Nord, le centre de Bruxelles peut, aujourd'hui, espérer toucher au but qu'il s'est fixé : ramener à lui le public de l'agglomération, de la grande banlieue, soit entre 1.500.000 et 2.000.000 de personnes.

La rue Neuve, qui, depuis 140 ans, a toujours été le principal axe commerçant sud/nord de la capitale, va connaître un nouvel essor depuis l'ouverture, le 18 octobre dernier de City 2, un des plus grands centres commerciaux créés à ce jour en Belgique.

City 2, en effet, s'étend sur 3 « rez », dont un « rez métro », principalement voué à l'alimentation avec un super-

marché et de nombreuses boutiques spécialisées, les deux autres rez — Botanique et Neuve — respectant, eux aussi, l'équilibre commerces indépendants — grandes surfaces, base même du principe d'un centre commercial. City 2 ajoute l'originalité d'intégrer 8 salles de cinéma à sa centaine de magasins divers et à sa dizaine de restaurants toutes catégories et spécialités. Relié, directement, au métro, au semi-métro et à 2550 places de parking (9000 dans un rayon de 250 à 500 m). débouchant sur un arrêt de plusieurs lignes de bus, ce nouveau centre commercial concentrera un maximum d'atouts qui contribueront à relancer le dynamisme de Bruxelles, à la veille de son Millénaire.

C'est ce qu'ont souligné, le jour de l'inauguration officielle de City 2, qui s'est déroulée devant une assistance évaluée à plus de quatre mille personnes, MM. Defosset, ministre des Affaires Bruxelloises, Humblet, ministre des Classes Moyennes, Geens, ministre des Finances, et Van Halteren, bourgmestre de Bruxelles, ce dernier se réjouissant de voir que les nombreuses réalisations à verser au crédit des pouvoirs publics sont aujourd'hui heureusement complétées par City 2, une initiative privée d'une envergure exceptionnelle, qui fait bien augurer de l'avenir économique de notre capitale.



Ci-dessus : l'emblème figurant sur les affiches du millénaire de Bruxelles.

20e Anniversaire du Prix Nobel de la Paix Dominique Pire

Qui ne connaît Dominique Pire, cet infatigable apôtre du XXe siècle, qui consacra toute son existence au service de ses semblables et principalement des plus démunis et des plus défavorisés. Né à Dinant, le 10 février 1910, le Père Dominique-Georges Pire est entré dans l'ordre des Dominicains en 1928. Dès 1938, il fonda ses deux premières œuvres d'assistance : le Service d'Entraide Familiale et les Stations

de Plein Air de Huy. Après la seconde guerre mondiale, il lança, en 1949, une action en faveur des réfugiés et déportés politiques, l'Aide aux Personnes Déplacées. Cette initiative se développa principalement dans les pays d'Europe occidentale et est également connue sous le nom d'Europe du Cœur. Après l'attribution du Prix Nobel de la Paix, en 1958, et tout en poursuivant son travail en faveur des Déportés Politiques, le Père Pire étendit très largement son action en dehors de l'Europe et créa, en 1959, une association intitulée « Le Cœur ouvert sur le Monde » qui a elle-même engendré par la suite l'Université de Paix (1960) et, plus tard, « Les Amis des Iles de Paix et de l'Action Pain de la Paix » mieux connus dans le monde sous l'appellation « Les Iles de la Paix ».

Porteur de plusieurs distinctions honorifiques étrangères, le Père Pire devait décéder inopinément, à Louvain, le 30 janvier 1969. Mais le champ était semencé et aujourd'hui cinq A.S.B.L. poursuivent l'œuvre entamée par ce bienfaiteur de l'humanité.

Pour marquer le 20^e anniversaire de l'attribution du Prix Nobel de la Paix au Père Dominique Pire, diverses cérémonies et manifestations, placées sous le Haut Patronage de S.M. le Roi, viennent de se dérouler à Bruxelles. C'est ainsi qu'au cours d'une séance solennelle qui eut lieu, le 6 décembre dernier, sous les voûtes de la Salle gothique de l'Hôtel de Ville, en présence de cinq Prix Nobel de la Paix (Rt. Hon. Philip NOEL-BAKER, Grande-Bretagne, lauréat 1959; M. Sean MAC BRIDE, Irlande, lauréat 1974; Mrs. Betty WILLIAMS, Irlande, lauréate 1976; Miss Maircad CORRIGAN, Irlande, 1976, et Amnesty International, lauréat 1977) le Prix International Dominique Pire, destiné à récompenser et à encourager la poursuite d'une œuvre ayant pour but de favoriser le développement parmi les hommes, les peuples et les races, d'un esprit de compréhension, de solidarité et de respect mutuel qu'inspire le dialogue fraternel, a été remis à Tatiana Khodorovitch, protestataire soviétique, qui vit aujourd'hui en France et qui, sans avoir exercé une activité politique

proprement dite, s'est toujours insurgée contre toute forme de totalitarisme, accordant, en toutes choses, la primauté à la personne humaine. A cette séance d'hommage se sont associés, notamment, le Professeur Prigogyne, de l'U.L.B., Prix Nobel de Chimie (1977) et le Professeur F. Rigaux de l'U.C.L.

D'autre part, un débat extrêmement fructueux et enrichissant sur le thème de la responsabilité des individus et des peuples face à la construction de la paix s'est déroulé, le 7 décembre dernier, dans le grand auditorium de l'I.P.C. A ce débat prirent part de nombreux journalistes, les Prix Nobel de la Paix participant à ces journées et plusieurs sommités des milieux scientifiques et culturels.

Signalons enfin, à l'intention des philatélistes mais aussi de tous ceux qui souhaitent encourager et soutenir l'œuvre humanitaire entreprise par le Père Pire, qu'un timbre spécial (14 F + 7 F) à l'effigie du Père Pire vient d'être émis par la Régie des Postes et est en vente, depuis le 4 décembre 1978, dans tous les bureaux de poste du Royaume.

Les manifestations culturelles et populaires

DECEMBRE 1978

BRUXELLES : Au Musée d'Art Ancien, 3, rue de la Régence : Exposition « De James Ensor à nos jours » (jusqu'au 31 décembre) — Au Palais des Beaux-Arts : Rétrospective René Magritte et Panamarenko (jusqu'au 31 décembre) — Au World Trade Center (Salle d'Exposition de la Province de Brabant) : Féeries de fin d'année (jusqu'au 5 janvier 1979) — Au Passage 44 : Exposition « 25 ans de télévision en Belgique » (jusqu'au 7 janvier 1979).

IXELLES : Au Centre Culturel de Boondael (ancienne chapelle de Boondael) : 5^e Salon du Cadeau artisanal. Ce salon est ouvert tous les jours de 14 à 19 heures (le vendredi, de 14 à 21 heures) jusqu'au 26 décembre.

LOUVAIN : Salle d'Exposition de la Ville, L. Vanderkelenstraat 30 : Exposition des œuvres des lauréats de la Plaque d'Honneur de la ville de Louvain 1978 : Alex Laenen, peintre ; Clementine Stroobants, peintre ; Julien Vught, peintre ; Jules Legrand, sculpteur (jusqu'au 26 décembre) — Galerie d'Art Embryo, Justus Lipsiusstraat 20 : Exposition « Jan Dewinter » (jusqu'au 31 décembre).

JANVIER 1979

1 **BRUXELLES :** Ouverture du Millénaire de la Ville. Illumination des tours de Bruxelles. L'hôtel de ville sera ouvert au public le 31 décembre à minuit.

6 **HELECINE :** Au Centre Provincial de la Jeunesse et de la Culture « Ancienne Abbaye de Heylissem » : exposition artistique MANOLO SAFONT, peintre-céramiste espagnol (jusqu'au 14 janvier).

11 **BRUXELLES :** Salle d'Exposition des « 3 B », 61, rue du Marché-aux-Herbes : « Les graveurs brabançons » jusqu'au 28 janvier.

14 **BRUXELLES :** Dans les Palais du Centenaire (Heysel) : Salon FLOREX (jusqu'au 17 janvier).

15 **BRUXELLES :** Au Beursschouwburg : spectacle « Folies Bergères » dans le cadre du Millénaire de Bruxelles (jusqu'au 15 février).

17 **BRUXELLES :** Dans les Palais du Centenaire (Heysel) : Salon de l'Auto (jusqu'au 28 janvier) — Au Passage 44 : Festival International du Cinéma (jusqu'au 28 janvier).

19 **BRUXELLES :** Au Théâtre de la Gaîté : « Gaîté Millénaire » dans le cadre du Millénaire de Bruxelles (jusqu'au 28 février).

20 **BRUXELLES :** Au Centre International Rogier : Salon de la Maison Idéale (jusqu'au 6 février).

HELECINE : Au Centre Provincial de la Jeunesse et de la Culture « Ancienne Abbaye de Heylissem » : exposition d'ensemble de l'Association ANIM'ART - Hélicine (jusqu'au 28 janvier).

21 **ESSENE :** Fête de la Saint-Antoine (à 10 heures).

28 **GALMAARDEN :** Fête de la Saint-Paul au hameau de Saint-Paul. Tradition populaire remontant à 1382. Le matin, messe solennelle à la chapelle Saint-Paul avec bénédiction des petits pains de seigle (Pauwelbroodjes). L'après-midi, à partir de 14 h 30 : chevauchée de Saint-Paul où, dans le cadre d'une manifestation typique, les petits pains, réputés miraculeux, sont lancés dans la foule.

FEVRIER 1979

1 **BRUXELLES :** Salle d'Exposition des « 3 B », 61, rue du Marché-aux-Herbes : L. Halflants (tissages), A. Ansaert (bijoux et statuettes) et C. Lebrun (céramiques), jusqu'au 18 février.

9 **BRUXELLES :** Dans les Palais du Centenaire (Heysel) : Salon BATIBOUW (jusqu'au 18 février).

10 **ETTERBEEK :** Salle communale des fêtes, 65, rue de Gerlache : Grand Bal annuel des Commerçants animé par l'Orchestre de Lou Marvel (à 21 heures).

13 **BRUXELLES :** Dans les Palais du Centenaire (Heysel) : Salon PROPACK et Salon TRANSTO. Ces deux salons resteront ouverts jusqu'au 18 février.

19 **BRUXELLES :** Volley-Ball - Coupe d'Europe des Clubs Champions. Egalement les 20 et 21 février.

22 **BRUXELLES :** Salle d'Exposition des « 3 B », 61, rue du Marché-aux-Herbes : J. Coppens (tissages) ; P. Vin (bijoux et émaux) et M. Vanvinckenroy (céramiques) jusqu'au 11 mars.

24 **TIRLEMONT :** Grand Cortège carnavalesque (à 14 h).

27 **BRUXELLES :** Grand Cortège carnavalesque.

VILVORDE : Grand Cortège carnavalesque (à 20 h).

28 **BRUXELLES :** Dans la salle des Milices de l'Hôtel de Ville : 3^e Salon International de la Petite Voiture, exposition de jouets automobiles anciens (jusqu'au 14 mars).

CARNAVAL 79 EN BRABANT

Lieux et dates des cortèges carnavalesques

24 février : Tirlemont
 27 février : Bruxelles
 27 février : Vilvorde
 4 mars : Nivelles
 10 mars : Louvain
 17 mars : Zaventem
 18 mars : Scherpenheuvel (Montaigu)
 24 mars : Aarschot
 25 mars : Hal
 1^{er} avril : Diest



La Société Mutuelle des Administrations publiques Caisses intercommunales d'assurances

* * *
fait de l'assurance un service, non une affaire :
* * *

elle s'adresse spécialement aux pouvoirs, établissements et services publics, ainsi qu'à leurs fonctionnaires et agents ;

* * *
elle traite toutes les catégories d'assurance qui intéressent ses affiliés.
* * *

Siège national :
LIEGE, rue des Croisiers, 24 - tél. (041) 23 18 80 (15 lignes)
(041) 32 59 00 (10 lignes)
Télex : 41.216

Bureau de Bruxelles :
Boulevard de l'Empereur, 5 - tél. (02) 513 91 91 à 513 91 95
et 512 23 97

Bureau d'Anvers :
Kipdorpevest, 40/42 - tél. (031) 31 51 14 et 31 51 15
Bureau de Bruges :
Kraanplaats, 10 - tél. (050) 33 99 71

Nos taux sont imbattables.

Dépôts

à vue	0,50 %
à 1 mois de préavis	3,90 %
à 3 mois de préavis	5,15 %
à 6 mois de préavis	6,00 %
à 12 mois de préavis	7,00 %

Livret de dépôt
sans précompte **6 % net**



banque commerciale d'escompte

Vieille Halle aux Blés - 1000 BRUXELLES - T. 02/511.42.93
Boulevard Tirou, 84 - 6000 CHARLEROI - T. 071/31.44.49